

VESTCOR

RAPPORT
ANNUEL
2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DAVID LOSIER, CPA, CGA, IAS.A, CFA

Président du conseil
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération, du comité de vérification et du comité de gouvernance

MICHEL ALLAIN, FCIA, FSA

Administrateur
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

TANYA CHAPMAN, CPHR

Administratrice
Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération et membre du comité de gouvernance

MICHEL DOIRON

Administrateur
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

ELEANOR MARSHALL, CPA, CA, CFA, IAS.A

Administratrice
Présidente du comité de gouvernance, membre du comité de vérification

MICHAEL W. WALTON

Vice-président du conseil
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération, du comité de vérification et du comité de gouvernance

TIM MAWHINNEY, FCIA, FSA, CERA

Administrateur
Membre du comité de vérification et du comité de gouvernance

COURTNEY PRINGLE-CARVER, IAS.A

Administratrice
Membre du comité de gouvernance

CATHY RIGNANESI, FCPA, CA

Administratrice
Présidente du comité de vérification et membre du comité de gouvernance

STEVEN WOLFF

Administrateur
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

SUZANNE YOUNG, CPA, CGA

Administratrice
Membre du comité de vérification

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

JOHN A. SINCLAIR

Président et chef de la direction

BRENT HENRY, CPA, CA

Chef des finances

YING WU, CFA

Chef de la conformité

JONATHAN SPINNEY, CFA

Chef des placements

MARILYN MCCONNELL, CPA, CGA

Chef des régimes de pension et des avantages sociaux

JENNIE NOEL-THÉRIAULT, GPC.D

Secrétaire générale

COORDONNÉES

VESTCOR INC.

140, rue Carleton
Bureau 400
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 3T4

Téléphone : 1-800-561-4012
Télécopieur : 506-444-5025
Site Web : vestcor.org

Partenaire pour créer et assurer une sécurité financière durable.

Nous sommes :

- Situés à Fredericton, au Nouveau-Brunswick;
 - Le plus important gestionnaire de placements au Canada atlantique;
 - Une organisation intégrée de gestion de placements et d'administration de régimes de retraite et d'avantages sociaux, créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur Vestcor*;
 - Une société indépendante sans but lucratif;
 - La propriété conjointe du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick.
-

Nous offrons :

- Des services mondiaux de gestion de placements à onze groupes de clients différents;
 - Des services d'administration à onze régimes de pension et à quatre régimes d'avantages sociaux des employés;
 - Des services innovants, économiques et prudents de gestion de placements et d'administration des avantages sociaux répondant aux besoins des fonds du secteur public;
 - L'accès à une sécurité financière durable ayant une incidence sur le bien-être général de milliers de personnes et de centaines d'organisations.
-

Notre responsabilisation :

- La supervision des services sur mesure que nous fournissons à nos clients est assurée par notre conseil d'administration d'experts indépendants, nommés par nos propriétaires.
- Nous sommes réglementés par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick, à la fois à titre de gestionnaire de fonds de placement et de gestionnaire de portefeuilles.
- Nous rendons publique une quantité considérable d'informations sur le rendement de nos placements et nos résultats opérationnels, dont les informations financières annuelles contenues dans le présent rapport annuel qui sont vérifiées par une entreprise externe. Nos rapports et les informations présentées au public sont consultables sur notre site Web : vestcor.org.

21 **MILLIARDS** (\$)
 d'actifs sous gestion

24
 CLIENTS

42 000
 Participants aux
 programmes
 d'avantages sociaux

111 000

Participants aux
 régimes de retraite

95 %



DES PARTICIPANTS AUX RÉGIMES
 DE PENSION SONT SATISFAITS
 DE NOS SERVICES

RENDEMENT MOYEN SUR QUATRE ANS

4,94 %

avec une moyenne de 0,95 % par année de rendement à valeur ajoutée

Ce résultat est obtenu avec un risque beaucoup plus faible que les régimes à prestations définies comparables, comme l'exige la réglementation des régimes à prestations cibles de nos clients.

**732,7
MILLIONS**

de dollars de rendement supplémentaire par rapport aux indices de référence de la politique de placement des clients au cours des quatre dernières années.

RATIO DE FRAIS DE GESTION

0,14 %

du total des fonds gérés

Vestcor figure parmi les gestionnaires de placements les plus rentables au Canada.

PRÉSENTATION



Vestcor Inc. (Vestcor), une organisation intégrée de gestion de placements et d'administration de pensions et avantages sociaux, a été créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur Vestcor* en tant qu'entreprise indépendante à but non lucratif. Cette entreprise n'est pas un agent de la Couronne. Elle est détenue conjointement par le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick.

Vestcor a pour mission stratégique de fournir des services innovants, économiques et prudents de gestion des placements et d'administration des pensions qui répondent aux besoins des fonds du secteur public. La surveillance des services sur mesure qu'elle fournit à ses clients, à un certain nombre de régimes de retraite à prestations cibles à risque contrôlé et à d'autres fonds de capitaux de placement est assurée par un conseil d'administration composé d'experts indépendants nommés par nos propriétaires. Vestcor est réglementée par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick en tant que gestionnaire de fonds de placement et gestionnaire de portefeuille.

Vestcor fournit une quantité importante d'informations publiques sur le rendement de ses placements et ses résultats opérationnels, notamment les informations financières annuelles vérifiées en externe contenues dans le présent rapport annuel. Tous ses rapports et documents publics peuvent être consultés sur le site vestcor.org.

Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, Vestcor constitue le plus important gestionnaire de placements au Canada atlantique. Elle offre des services mondiaux de gestion de placements à onze groupes de clients représentant environ 20.9 milliards de dollars d'actifs gérés ainsi que des services d'administration à onze régimes de pension et à quatre régimes d'avantages sociaux des employés.

POINTS SAILLANTS DE 2023



DIVISION DES PLACEMENTS DE VESTCOR :

- Les portefeuilles des clients visés par nos conseils en matière de placements ont encore une fois dépassé leurs objectifs globaux de risque et de rendement à long terme, tout en demeurant solides comparativement aux autres fonds de pension et solutions des gestionnaires de placements diversifiés.
- Bien que la performance totale du fonds soit inférieure de 0,97 % aux indices de référence des clients en 2023, notre performance d'investissement à long terme sur quatre ans a dépassé de 0,95 % les indices de référence de la politique de placement des clients, déduction faite de tous les coûts de gestion des placements. Cela représente un rendement supplémentaire d'environ 732,7 millions de dollars par rapport aux indices de référence de la politique de placement des clients sur la période de quatre ans.
- Notre ratio annuel des frais de gestion (RFG) est resté faible, à 0,14 % du total des fonds gérés.
- Le total des actifs gérés s'élevait à 20,9 milliards de dollars à la fin de l'année.
- Nous avons publié notre deuxième rapport sur l'investissement responsable qui comportait des informations sur les émissions de gaz à effet de serre liées au climat pour notre portefeuille consolidé de placement en titres publics de base, en utilisant les lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

DIVISION DE L'ADMINISTRATION DE VESTCOR :

- Elle a offert des services d'administration clés conformes à 98,5 % aux cibles applicables aux services aux clients pendant une période marquée par l'importance constante des services aux participants et des volumes de demandes.
- Elle a animé un certain nombre de réunions hybrides de fiduciaires clients, de séances d'information, d'activités d'accueil et d'intégration, d'activités de communication et de séances de formation stratégiques pour les conseils des fiduciaires de nos clients.
- Elle a maintenu les dépenses à un bas niveau comparativement à nos homologues du secteur public. Dans le cadre d'une enquête de comparaison réalisée en 2022, le coût total de nos services d'administration des régimes de retraite a été de 101 \$ par participant, le deuxième taux le plus bas, inférieur d'environ 45 \$ à la moyenne de ce groupe de pairs sondé.
- Les résultats du sondage sur les services aux participants sont demeurés très solides, alors que le volume des demandes a continué d'augmenter. Plus de 7 400 demandes ont été traitées et 36 000 demandes de renseignements de la part des participants ont reçu une réponse.

Message du président du conseil d'administration	7
Rapport du président et chef de la direction	10
Commentaires et analyse de la direction	14
Clients et services	15
Faits saillants de l'entreprise	15
Points saillants concernant l'administration	16
Coûts de la division des services d'administration	19
Points saillants des placements	20
Actifs gérés	20
Rendement des placements – définitions	20
Objectifs de rendement global du fonds	21
Rendement relatif par rapport aux indices	21
Coûts de gestion des placements	23
Rendement annuel par classe d'actif	25
Portefeuilles de titres à revenu fixe	27
Portefeuilles d'actions publiques	28
Portefeuilles de placements non traditionnels	29
Gestion des risques	31
Gouvernance organisationnelle	34
Rapports des comités du conseil d'administration	38
Rapport du comité de vérification	38
Rapport du comité de gouvernance	42
Rapport du comité des ressources humaines et de la rémunération	44
Commentaires sur la rémunération et analyse	47
Gouvernance en matière de rémunération	47
Principes de rémunération organisationnelle	49
Gestion des risques liés à la rémunération	50
Programme de rémunération	51
Programme de primes de rendement	51
Incidence du rendement	53
Tableau sommaire de la rémunération	54
Aperçu du programme de primes de rendement (PPR)	56
Aperçu du système de primes à long terme (SPLT)	60
Lignes directrices pour l'investissement responsable	64
Relations avec l'industrie	66
Activités communautaires des employés	66
Rendement des entités de placement de Vestcor	67
États financiers de Vestcor	71
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	72

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du conseil d'administration (le conseil) et de l'équipe de direction de Vestcor Inc. (Vestcor), notre rapport annuel de 2023 pour ma première année en tant que président du conseil d'administration de Vestcor.

Je suis très heureux d'avoir été nommé président le 31 mai 2023 par mes pairs administrateurs, conformément au processus décrit dans la *Loi sur Vestcor*. Le conseil d'administration est très reconnaissant des contributions de l'ancien président, Michael Walton, au cours des dix dernières années et nous sommes heureux qu'il puisse et veuille siéger au conseil d'administration en tant que vice-président pour nous aider lors de la transition à ce rôle important. Conformément à notre pratique antérieure, le rapport annuel rend compte en détail des activités opérationnelles de Vestcor relatives à l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux, aux placements et aux services aux entreprises selon une présentation comparable à celle de nos rapports annuels antérieurs.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer que notre modèle opérationnel indépendant à but non lucratif reste bien en phase avec les objectifs de nos clients, tout en offrant efficacement des services d'excellente valeur grâce à l'attention particulière portée aux buts et aux exigences des clients en matière de services.

NOTRE PRIORITÉ : LA GOUVERNANCE

Trois comités continuent d'assister le conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de gouvernance indépendante, de gestion et d'orientation stratégique de notre organisation : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la rémunération et le comité de gouvernance. Des comités spéciaux sont aussi formés de temps en temps pour faciliter la réalisation des initiatives et des projets du conseil d'administration.

Notre modèle de gouvernance vise à apporter une contribution et à superviser les plans d'activités organisationnels annuels et les objectifs et leur rapport avec les pratiques optimales du secteur. Le présent document contient des rapports propres à chacun des comités du conseil d'administration.

Comme on l'a mentionné l'année dernière, notre conseil d'administration a reçu les résultats d'un examen global de la gouvernance de notre organisation réalisé par un consultant externe indépendant, dans le cadre de notre engagement permanent envers l'amélioration continue. Alors que les résultats ont confirmé l'efficacité des processus de gouvernance de notre conseil d'administration, ils ont également permis de formuler des commentaires sur quelques politiques de gouvernance en évolution et sur les pratiques exemplaires à prendre en considération. Le conseil d'administration a élaboré un plan de travail pour 2023 afin d'examiner ces commentaires par la structure de nos comités et a réussi à traiter un certain nombre de questions connexes au cours de l'année.

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Les nominations aux postes d'administrateurs de Vestcor sont échelonnées afin de permettre le renouvellement de la composition du conseil en s'assurant de réduire le risque d'une concentration d'expirations de mandats. En juin 2023, deux mandats d'administrateurs arrivaient à échéance et j'ai le plaisir d'annoncer que Michel Allain (FICA, FSA) et Timothy Mawhinney (FICA, FSA, CERA) ont été reconduits dans leurs fonctions pour un nouveau mandat de trois ans par les actionnaires de la Société Vestcor.

En plus de ces renominations, et conformément aux Lignes directrices pour la nomination des nouveaux administrateurs de Vestcor, notre conseil d'administration a formé un comité spécial de nomination pour l'aider à remplacer deux postes d'administrateur vacants. Daniel Murray (CPA, CA), l'un des premiers administrateurs à siéger à notre conseil d'administration depuis 2016, a pris sa retraite de son poste à l'expiration de son mandat en juin 2022. Lori Clark (CPA, CMA, IAS.A) a malheureusement démissionné de son poste en juillet 2023 en raison d'un changement dans ses engagements professionnels. Dan et Lori étaient tous deux des administrateurs engagés qui ont joué un rôle important dans les activités de notre conseil et de notre comité de gouvernance.

Le comité spécial de nomination, conformément aux Lignes directrices pour la nomination de nouveaux administrateurs et avec l'aide d'un consultant externe, a examiné un certain nombre de candidatures de personnes intéressées. Le comité a désigné trois candidats administrateurs en fonction de leurs compétences, de leur expérience et de la concordance de leurs valeurs. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Courtney Pringle-Carver, Steven Wolff et Suzanne Young au sein de notre conseil d'administration le 21 novembre 2023, à la suite de l'approbation de la Société Vestcor, comme l'exige la *Loi sur Vestcor*. Chacun de ces directeurs a suivi le programme d'orientation du conseil et a commencé à collaborer activement avec les autres directeurs. Nous attendons leurs contributions avec impatience.

TRANSITION DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Vestcor a annoncé en juillet que notre président et chef de la direction de longue date avait fait part de son intention de prendre sa retraite au début de l'année 2024, après 20 ans de succès à la tête de l'organisation. Le conseil d'administration a rapidement mis en place un comité spécial de recrutement d'un chef de la direction, dirigé par Tanya Chapman, présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération, afin de mener un processus de recrutement national avec l'aide d'une agence de recrutement externe. Un solide processus d'entrevue a été mis en place pour ce poste d'une importance capitale.

Le 6 février 2024, le conseil d'administration a nommé Sean Hewitt (CFA, IAS.A) au poste de président et chef de la direction de Vestcor à compter du 15 avril 2024. Le conseil d'administration est convaincu que son expérience et son approche stratégique profiteront à Vestcor et à nos clients à long terme, en apportant une valeur ajoutée considérable et en cherchant des moyens d'améliorer continuellement l'organisation.

RESPONSABILISATION ET DIVULGATION

La transparence et la responsabilisation demeurent un important point de mire de notre conseil d'administration. Vestcor s'efforce d'y parvenir en présentant un grand nombre de renseignements publics sur son site Internet, vestcor.org, notamment des renseignements détaillés sur le rendement des placements, les résultats opérationnels, l'analyse et la communication de la rémunération, ainsi que des renseignements sur les rapports financiers annuels.

Les états financiers de notre société et de notre entité de placement font tous deux l'objet d'une vérification externe réalisée par un cabinet national d'experts-comptables qui a accès à une expertise spécifique en matière de fonds de pension et de placement. Le rendement des placements du fonds total est communiqué conformément aux politiques et procédures définies par les Global Investment Performance Standards (GIPS®) puis est vérifié et communiqué dans le cadre d'un examen par un vérificateur externe indépendant. Le conseil d'administration continue de superviser les mécanismes de rémunération qui reposent sur les pratiques exemplaires de l'industrie et qui sont examinées périodiquement et appuyées par les conseils d'experts externes en matière de rémunération.

Comme nous l'avons indiqué l'année dernière, nous avons achevé notre premier rapport CSS 1 de type 1, ce qui constitue une avancée importante par rapport à notre précédent cadre de rapport de contrôle interne exhaustif. Ce rapport a fait l'objet d'une vérification externe conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NMC) 3416, sur l'adéquation de la conception de nos contrôles de notre système de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux au 31 décembre 2021. Cette année, notre équipe de direction a achevé avec succès un rapport de type 2 vérifié à l'externe, qui détaille l'adéquation de nos contrôles sur l'ensemble de l'année 2022. Ce rapport vérifié de type 2 sera désormais fourni chaque année aux clients intéressés et aux autres contreparties concernées.

Finalement, il demeure important de continuer de souligner les activités de soutien et de surveillance du conseil d'administration de notre actionnaire, la Société Vestcor (vestcor.org/societevestcor).

MOBILISATION DES CLIENTS

Vestcor était très heureux de pouvoir rencontrer en personne, pour la première fois depuis la pandémie de COVID-19, certains de nos clients dans le cadre de notre Forum annuel des clients les 19 et 20 juin. Depuis 2019, nous avons profité de la publication de ce rapport annuel pour donner l'occasion aux directeurs et aux cadres supérieurs de Vestcor de rencontrer nos différents groupes de clients fiduciaires et de passer en revue les faits saillants de nos activités, de répondre à toutes les questions liées à ce rapport et de faire des mises à jour plus détaillées sur les placements opportuns et les domaines administratifs d'intérêt commun pour nos clients. Ce fut un plaisir de pouvoir échanger en personne une fois de plus, et nous nous réjouissons d'organiser des événements annuels semblables en personne à l'avenir.

Nous avons aussi mobilisé à nouveau nos clients plus tard dans l'année 2023 dans le cadre de notre sondage bisannuel sur la satisfaction de la clientèle de Vestcor. Nous sommes heureux d'annoncer que les résultats du sondage ont révélé un taux de satisfaction global de 86 % à l'égard des services de Vestcor, tandis que 14 % des répondants ont mentionné une cote neutre ou inconnue. Un petit groupe de répondants volontaires a ensuite participé à un groupe de discussion animé de manière indépendante afin de nous donner d'autres commentaires. Nous sommes actuellement en train d'analyser ces commentaires et nous sommes impatients de vous faire part des résultats et de nos réponses opérationnelles planifiées avec les clients plus tard dans l'année.

REMERCIEMENTS

Au nom du conseil d'administration, je souhaite remercier notre équipe de direction et nos employés de leur réussite constante.

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais également remercier nos employés pour leur engagement continu envers notre organisation. Ils incarnent véritablement les valeurs de Vestcor, en restant axés sur le client et sur les résultats. Leur professionnalisme et leur soutien de l'approche économique de l'organisation sont exemplaires.

Je ne peux clore ce rapport sans souligner l'énorme contribution de John Sinclair, au cours des quelque 20 années qui ont mené au succès de Vestcor et de l'organisation qui l'a précédée, la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick. Sa vision, ses compétences et sa persévérance ont prouvé qu'une entité indépendante, sans but lucratif et axée sur les objectifs, qui offre les meilleurs services de gestion et d'administration des placements, peut être créée et prospérer ici même au Nouveau-Brunswick. Le conseil d'administration remercie John pour le leadership et le dévouement dont il a fait preuve à l'égard de Vestcor au cours de ces nombreuses années, de même que pour son soutien continu pendant la transition.

Je crois que ce rapport annuel rend compte de manière exhaustive de nos activités au cours de l'année 2023, et je note qu'une quantité importante d'autres documents sur le rendement et la gouvernance sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse vestcor.org.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions ou recevoir vos commentaires. Vous n'avez qu'à nous envoyer un courriel à l'adresse commentaires@vestcor.org.

Sincères salutations, [signature]

David Losier, président
Vestcor Inc.

25 mars 2024
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Au nom de nos employés et de notre direction, je suis heureux de vous présenter notre rapport annuel de 2023 qui détaille une autre année fructueuse au service de nos clients et de leurs participants. Nous avons le plaisir d'annoncer que Vestcor a continué à aider ses clients à atteindre leurs objectifs à long terme pendant une période incertaine et variable, tant sur les marchés financiers que dans notre environnement opérationnel.

Les marchés financiers mondiaux ont commencé l'année avec des taux d'inflation et d'intérêt plus élevés et des marchés boursiers incertains. L'année s'est toutefois terminée dans une vague d'euphorie puisque les marchés boursiers et des valeurs à revenu fixe ont considérablement remonté, convaincus que les craintes d'inflation avaient disparu et que les banques centrales mondiales commencent à réduire agressivement leurs taux d'intérêt au début de l'année 2024.

Notre équipe responsable de l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux a continué d'atteindre la majorité de ses indicateurs de rendement clés (IRC), tout en s'adaptant à des augmentations de volume importantes dans plusieurs domaines de services aux membres, en traitant un certain nombre d'éléments uniques du rajustement de la rémunération de l'employeur et en se préparant aux questions relatives à la réforme des régimes de retraite provinciaux qui auront une incidence sur nos clients.

Nous avons également continué à faire croître prudemment les services que nous offrons à nos clients et à renforcer notre équipe de professionnels des régimes de retraite et l'infrastructure connexe.

LE RENDEMENT PROFITABLE À LONG TERME SE POURSUIT

Nos stratégies de placement à faible risque ont aidé nos clients à continuer à obtenir des rendements à long terme qui dépassent leurs objectifs stratégiques. Ce rendement leur permet de continuer à atteindre leurs divers objectifs de financement, en particulier au cours d'une période où les exigences relatives à l'indexation en fonction du coût de la vie sont beaucoup plus élevées.

Les services administratifs ont également été en mesure d'atteindre les objectifs des clients et de conserver leurs cotes très élevées accordées dans le cadre du sondage sur la satisfaction à l'égard des services aux membres au cours d'une période où les volumes de traitement des transactions et les demandes de services des membres ont considérablement augmenté.

L'orientation stratégique à long terme de Vestcor a continué à favoriser notre rendement pendant les périodes d'incertitude et de volatilité de ces dernières années, avec l'aide de notre cadre de gestion des risques d'entreprise et des processus connexes, qui existent depuis longtemps. En 2023, nous sommes heureux d'avoir pu aider trois de nos plus grands clients à mettre en œuvre leur propre cadre de gestion des risques.

Nous continuons également d'offrir à nos clients des services très rentables par rapport à d'autres tiers. Les services de gestion des placements ont été offerts au même faible ratio

de frais de gestion d'environ 0,14 % au cours de l'année et les dépenses des clients à caractère administratif sont restées bien en deçà des budgets annuels des clients et à l'extrémité inférieure de la fourchette des pairs.

En 2023, nous avons aussi été en mesure d'ajouter deux nouveaux groupes de clients à notre plateforme de services. Nous avons eu le plaisir d'ajouter un mandat de placement de portefeuille total avec le Fonds pour l'achèvement de la formation du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, alors que nous avons aussi ajouté un nouveau mandat de soutien au conseil d'administration et de services financiers avec le régime de retraite des employés du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et des employeurs participants.

Compte tenu de l'intérêt constant et de la croissance continue de la clientèle à l'égard de nos services, notre équipe de direction et notre conseil d'administration ont élaboré un plan stratégique de croissance de la clientèle au cours de l'année afin d'orienter nos futurs travaux dans ce domaine. Nous continuons à envisager d'élargir prudemment notre clientèle des régimes de retraite du secteur public dans les cas où nos services répondent efficacement à leurs besoins.

GESTION DES PLACEMENTS

Notre approche à l'égard de la gestion des placements, moins risquée, continue de produire de bons résultats dans un marché incertain et volatil. Le rendement total du fonds s'est élevé à 7,50 % à la fin de 2023, tandis que les rendements annualisés à plus long terme sur 5 ans et 10 ans ont été respectivement de 6,27 % et 6,73 %.

Les capitaux de placement que nous gérons sont restés bien protégés pendant la période d'inflation élevée et malgré les inquiétudes concernant le système bancaire mondial au début de l'année 2023, tout en étant capables d'obtenir de solides rendements lorsque le sentiment a changé au quatrième trimestre puisque les marchés boursiers et des valeurs à revenu fixe ont remonté à la suite de l'annonce d'une baisse de l'inflation et des attentes de réductions potentielles et agressives des taux d'intérêt de la banque centrale.

Si les rendements de notre portefeuille de placement à long terme sont restés élevés pour les clients à risques partagés et à prestations cibles auxquels nous offrons des conseils en matière de gestion de placement, ils continuent aussi à bénéficier d'un risque expérimenté bien inférieur à celui de la plupart des autres régimes de retraite traditionnels à prestations définies. Comme nous l'avons déjà mentionné, les coûts de gestion des placements de Vestcor, bien inférieurs,

continuent d'offrir d'autres avantages comparatifs à nos clients.

Les rendements à long terme par rapport aux indices de référence de la politique de placement de nos clients sont restés solides, même après une année 2023 plus difficile. Le solide rendement relatif de nos équipes des placements quantitatifs et des valeurs à revenu fixe a permis de compenser certaines des difficultés que nos équipes d'actions et d'actifs réels ont rencontrées. L'incertitude persistante sur les marchés et le sentiment du marché qui a rapidement changé vers la fin de l'année ont fait en sorte que le rendement de nos placements a été inférieur de 0,97 % aux indices de référence des clients, exempts des frais de placement, au cours de l'année. Cependant, à plus long terme, les très bons rendements enregistrés ces dernières années ont plus que compensé les déficits de 2023, puisque notre rendement sur quatre ans a dépassé les indices de référence des clients, exempts des frais de placement, de 0,95 % par année. Ce rendement a fait augmenter les revenus de placement de nos clients de plus de 732 millions de dollars par rapport aux indices de référence de leurs politiques de placement au cours de la période de quatre ans.

En 2023, le total des actifs gérés a augmenté à 20,9 milliards pour l'exercice antérieur à 19,9 milliards. Cette augmentation des actifs découle de l'intérêt net et du revenu de dividendes de 686 millions de dollars, d'une augmentation nette de 725 millions de dollars des évaluations nettes des placements, du montant net des prestations versées pour les retraites des clients (1 013 \$) et d'autres placements en capital des clients de 658 millions.

Le rendement spécifique des placements des clients est déclaré à leurs participants au moyen de leurs propres processus de communication, et un grand nombre des rapports en question sont accessibles sur leurs sites Web respectifs que vous trouverez sur la page vestcor.org.

ADMINISTRATION DES RÉGIMES DE RETRAITES ET D'AVANTAGES SOCIAUX

Nos équipes responsables de l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ont continué à obtenir de bons résultats, tout en continuant d'être affectées par des volumes supplémentaires de traitement transactionnel et de demandes de renseignements de la part des participants en 2023. Même si d'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne les modifications des dossiers des participants et les rajustements rétroactifs des pensions dont nous avons parlé l'an dernier, la

finalisation d'autres ententes relatives aux relations de travail avec le gouvernement provincial au cours de l'année 2023 a maintenu le volume de cette activité à un niveau relativement élevé.

Malgré cette charge de travail supplémentaire, notre équipe administrative a réussi à s'adapter efficacement à ces défis et à atteindre la majorité des objectifs liés aux IRC plus ambitieux que nous avons fixés avec nos clients au cours de l'année, et notre équipe des services aux membres continue d'enregistrer d'excellentes cotes à l'égard de la satisfaction en ce qui concerne l'aide adaptée qu'elle offre pour les questions et les demandes des participants.

L'équipe de communication de Vestcor est restée très active au cours de l'année en aidant un grand nombre de nos clients fiduciaires dans leurs stratégies de communication respectives. Une combinaison de bulletins semestriels, de rapports annuels, de webinaires et de réunions annuelles d'information des membres continue à tenir les membres de nos clients au courant de leur régime. Nous sommes heureux de constater que le soutien que nous apportons à ces nombreuses initiatives de communication continue d'être bien accueilli selon les commentaires que nous recevons.

Notre équipe des services de soutien aux conseils a continué à apporter une contribution accrue en facilitant la manière dont les fiduciaires de notre groupe de clients continuent à s'acquitter efficacement de leurs tâches et, comme il a été mentionné, elle a récemment augmenté ses activités en ajoutant des services à un nouveau client en 2023.

DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

La capacité de Vestcor de continuer à offrir ses services à la clientèle spécialisés et économiques repose en grande partie sur une combinaison des compétences de nos équipes internes de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi qu'un réseau des technologies de l'information de classe mondiale.

Notre équipe de direction continue de travailler en étroite collaboration avec le comité des ressources humaines et de la rémunération de notre conseil d'administration afin de s'assurer que nous continuons à nous concentrer sur notre plan stratégique des ressources humaines et en particulier sur ses composantes de développement du leadership et de planification de la relève. Nous sommes heureux d'avoir mis en œuvre, au cours de l'année, un certain nombre de recommandations issues de notre sondage de 2022 sur le

milieu de travail et des activités connexes des groupes de discussion, et nous continuons à suivre de près nos plans d'intervention en cas de pandémie par l'entremise de notre comité de la santé et de la sécurité au travail.

La capacité de négocier des titres financiers de manière sécuritaire et efficace sur les marchés financiers mondiaux à partir du Nouveau-Brunswick est un facteur opérationnel essentiel pour notre organisation. Cette capacité, combinée à un traitement efficace et sécuritaire des renseignements relatifs aux membres, continue d'être une préoccupation majeure de la direction et de notre conseil d'administration. Au cours de l'année, nous avons apporté des améliorations considérables à notre réseau des technologies de l'information. Nos capacités de surveillance permanente du réseau ont été sensiblement améliorées, de même que nos capacités de télétravail.

PROGRESSION DE LA DURABILITÉ

Vestcor poursuit ses efforts en matière de développement durable par l'entremise de ses Lignes directrices sur l'investissement responsable (vestcor.org/ldir) et notre Rapport annuel sur l'investissement responsable (vestcor.org/investissementresponsable).

En 2022, nous avons eu le plaisir de publier notre premier rapport sur l'investissement responsable, qui décrit la manière dont nous intégrons les renseignements environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos processus d'investissement et de gestion des risques afin d'aider à investir dans des possibilités durables à long terme. Le rapport comprenait également une section sur les émissions de gaz à effet de serre liées au climat pour notre portefeuille consolidé d'investissements en titres publics de base, selon les lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Un rapport actualisé publié à la fin de l'année 2023 a apporté deux améliorations importantes : nous avons pu considérablement améliorer la couverture de la mesure des émissions de carbone, qui est passée de 53 % du portefeuille à la fin de l'année 2021 à une proportion beaucoup plus importante de 83 % de nos actifs gérés à la fin de l'année 2022, et nous avons pu déterminer que les émissions de carbone globales de notre portefeuille d'investissement mesurées au cours de l'année précédente avaient diminué d'environ 9 %.

Vestcor se réjouit de continuer à utiliser les informations sur le développement durable dans son processus de décision d'investissement à mesure que les entreprises bénéficiaires

des investissements s'efforcent d'atteindre leurs objectifs climatiques précis, mondiaux. Nous sommes également impatients de travailler en étroite collaboration avec certains de nos clients les plus importants dans le domaine de la gestion des investissements afin de leur offrir des données spécifiques à leur propre portefeuille en 2024.

Outre nos activités internes de développement durable, nous continuons d'adhérer aux principes de gestion de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) en étant membre de son organisation, et nous participons activement aux activités de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC). Chaque organisation nous permet de comparer les pratiques exemplaires de plusieurs autres investisseurs institutionnels établis au Canada, tout en utilisant nos ressources combinées pour aider les entreprises dans lesquelles nous investissons à atteindre leurs différents buts et objectifs en matière de responsabilité.

PERSPECTIVES

Au moment où nous écrivons cette lettre, des signes encourageants indiquent que l'économie mondiale est en bonne voie pour retrouver un environnement plus normal. La croissance économique est revenue à des niveaux plus traditionnels dans la plupart des économies, les niveaux d'inflation reviennent aux niveaux visés par les banques centrales et les bénéfices de la plupart des entreprises restent élevés.

Cependant, à l'instar des dernières années, une grande incertitude demeure, notamment en ce qui concerne la situation géopolitique. Une augmentation inquiétante des conflits armés régionaux et un certain nombre de situations électorales incertaines prévues l'année à venir pourraient avoir une incidence importante sur les marchés financiers mondiaux. Nous continuerons de nous montrer plus prudents en ce qui a trait aux placements, étant donné le nombre de défis et de risques qui persistent.

Nos prévisions suggèrent que notre équipe administrative continuera à être confrontée aux niveaux de volume de services aux participants plus élevés atteints ces dernières années, tout en devant être prête à faire face à des exigences de volume considérablement plus élevées qui pourraient découler des récentes activités de réforme des régimes de retraite de la province du Nouveau-Brunswick. La direction et le personnel continuent de renforcer notre capacité opérationnelle en prévision de ces répercussions en combinant des progrès continus en matière d'efficacité et des ressources supplémentaires.

En conclusion, j'aimerais souligner la contribution de trois membres de longue date de l'équipe de Vestcor qui ont pris leur retraite au cours de l'année : Linda Smith, spécialiste des cotisations au régime de pension, Raymond David, analyste principal des communications et Charline DeLong, administratrice des services de données qui ont passé une grande partie de leur carrière à la Division des pensions et des avantages sociaux du gouvernement du Nouveau-Brunswick avant qu'elle ne soit intégrée à Vestcor. Je tiens à les remercier individuellement au nom de l'organisation de Vestcor pour leurs nombreuses années de service dévoué.

Comme l'a mentionné notre président du conseil d'administration dans sa lettre précédente, il s'agit de ma dernière lettre de rapport annuel de Vestcor. J'aimerais remercier les nombreux membres de notre conseil d'administration qui ont servi pendant mon mandat de président et chef de la direction pour leur confiance et leur soutien. J'ai vraiment apprécié la possibilité de travailler avec un groupe d'employés aussi dévoués qui, ensemble, ont bâti une organisation d'investissement et d'administration de régimes de retraite et d'avantages sociaux de classe mondiale au Nouveau-Brunswick, qui continue de créer et d'offrir une sécurité financière durable à nos clients et à leurs intervenants.

Les questions et les commentaires sont toujours les bienvenus à commentaires@vestcor.org ou par téléphone, au 1-800-561-4012, le numéro de notre équipe de réception.

Sincères salutations, [signature]

John A. Sinclair, président et chef de la direction
Vestcor Inc.

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
25 mars 2024

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION



Les commentaires et l'analyse de la direction permettront au lecteur d'interpréter les grandes tendances, les résultats et la situation financière de l'organisation. Il est recommandé de lire la présente section de concert avec les états financiers annuels et les notes afférentes.

Par ailleurs, les commentaires et l'analyse de la direction peuvent renfermer des énoncés prospectifs reflétant les objectifs de gestion, les perspectives et les attentes, assortis de risques et d'incertitudes. Les énoncés prospectifs contiennent généralement des termes comme « nous pensons », « nous nous attendons à », « peut », « pourrait », « vise à », « continue à », « estimation ». Nous invitons le lecteur à ne pas se fier indûment à ces énoncés, car plusieurs facteurs importants pourraient infléchir concrètement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées dans les énoncés prospectifs.

La présente section des commentaires et de l'analyse de la direction décrit les activités de Vestcor au cours de l'année terminée le 31 décembre 2023. Les activités se divisent en deux volets : les services d'administration et les services de gestion de placement. De plus, nos services sont soutenus par le travail de trois divisions : l'administration, les placements et les services généraux. Notre site Web (vestcor.org/rapportsannuels) propose également les états financiers vérifiés des diverses entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2023. Ces entités sont des fonds communs de placement structurés en fonds de fiducie à participation unitaire pour lesquels Vestcor fait office de fiduciaire, ou en sociétés en commandite auprès desquelles une filiale en propriété exclusive de Vestcor, Vestcor Investments General Partner Inc., fait office de commandité. Ces entités de placement de Vestcor ont été créées afin d'optimiser le rendement de placements tout en respectant les stratégies d'investissement issues des décisions de chacun de nos clients en matière de composition de l'actif.

CLIENTS ET SERVICES

Vestcor offre des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que des services de gestion de placement à une grande variété de clients du secteur public. Le 31 décembre 2023, le nombre de ces clients s'élevait à 24. Les activités liées à l'administration visent environ 111 000 participants de régime de retraite, plus de 42 000 participants de régimes d'avantages sociaux et les actifs gérés (AG) s'élevaient à 20,9 milliards de dollars au 31 décembre 2023.

Nous comptons réaliser notre mission organisationnelle d'être le fournisseur privilégié par le secteur public des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion des placements en offrant un soutien par rapport aux services suivants :

- Gestion de placements (actions / revenus fixes / indexation sur l'inflation / non traditionnels)
- Conseils stratégiques pour les placements
- Mesure de la conformité et du rendement
- Administration des régimes de retraite
- Administration des programmes d'avantages sociaux des employés
- Services et soutien de gouvernance destinés aux fiduciaires clients
- Communication de l'information financière
- Gestion des risques
- Communications

Les clients sont libres de choisir la totalité ou une partie des services offerts par Vestcor. Vestcor engage des dépenses pour les services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que pour les services de gestion de placement à une grande variété de clients du secteur public. Il importe de souligner que les dépenses connexes à chacun de ces services sont uniquement imparties aux clients de ces domaines respectifs au mieux de nos capacités.

Les frais de gestion des placements sont imputés aux clients-investisseurs en fonction de leur quote-part du total des actifs gérés au jour du règlement de la facture. Lorsqu'un client a besoin d'un service de placement en particulier, les frais associés lui sont entièrement imputés.

Pour ce qui est des clients qui utilisent nos services d'administration des régimes de retraite, les coûts associés en ressources humaines leur sont imputés après évaluation annuelle des activités déployées. La répartition des coûts des systèmes d'information, d'administration et d'exploitation se fonde sur une analyse du volume de transactions et du nombre de participants à chaque régime.

FAITS SAILLANTS DE L'ENTREPRISE

OBJECTIF	CIBLE	ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2023 TAUX RÉEL	TAUX ANNUALISÉ SUR 4 ANS
Efficacité de l'équilibrage des opérations :			
Dépositaire des valeurs mobilières	90 % réglementaire + 2,5 %	94,4 %	96,1 %
Courtier principal n°1	90 % réglementaire + 2,5 %	97,5 %	95,4 %
Courtier principal n°2	90 % réglementaire + 2,5 %	97,4 %	96,6 %
Courtier principal n°3	90 % réglementaire + 2,5 %	96,9 %	95,2 %
Efficacité budgétaire (à l'exclusion des primes de rendement)	100 %	92,5 %	91,9 %
Absentéisme (%)	<= 2 %	1,5 %	1,4 %
Disponibilité du réseau informatique	99 %	99,9 %	99,9 %
Disponibilité des applications informatiques			
Accès aux systèmes informatiques	99 %	99,9 %	98,9 %
Accès aux applications des TI	99 %	100,0 %	99,9 %

POINTS SAILLANTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION

L'équipe d'administration de Vestcor est responsable des opérations courantes de 11 régimes de retraite et de 4 programmes d'avantages sociaux, représentant environ 111 000 participants et plus de 42 000 participants de régimes d'avantages sociaux. Ces chiffres comprennent des employés du secteur de la fonction publique provinciale, du domaine de l'éducation, des régies de la santé provinciales, ainsi que de corporations de la couronne et autres organisations du secteur semi-public.

L'équipe administrative est répartie selon quatre domaines : les services aux membres; les activités des régimes et les politiques des retraites; les communications et les services de soutien aux conseils et aux comités. Voici les points saillants de 2023 pour chacun de ces domaines.

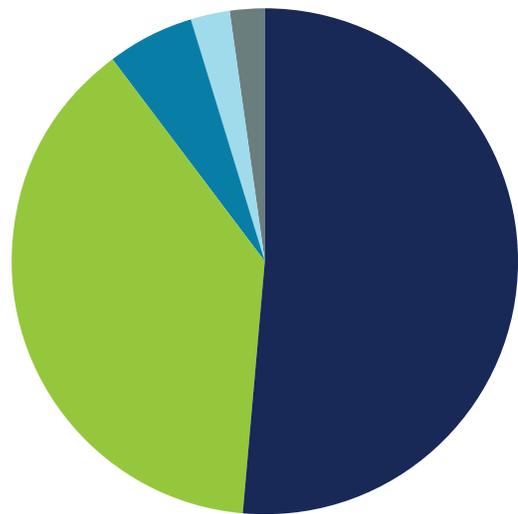
SERVICES AUX MEMBRES

En 2023, l'équipe des services aux membres a eu plus de 36 000 échanges avec les participants, par téléphone, par courriel ou au cours de visites dans nos bureaux, une légère augmentation par rapport aux 35 800 contacts de l'année 2022.

De plus, l'équipe a animé des séances d'information à l'intention des participants. En 2023, 47 présentations ont été offertes, 30 en personne et 17 virtuellement. Plus de 2 180 personnes ont assisté aux présentations. Ces séances ont permis aux participants de s'informer sur les dispositions de leurs régimes de retraite et d'avantages sociaux des employés.

Résultats du sondage sur la satisfaction des services aux participants

Pour continuer à répondre aux besoins de nos clients, Vestcor a réalisé des sondages sur la satisfaction de la clientèle, comme ceux initialement lancés en 2017. Ces sondages ont été envoyés aux participants ayant reçu au cours de l'année un service de Vestcor concernant des estimations de prestations, le rachat de service, des cessations d'emploi ou des départs à la retraite.



Très satisfait - 51,47 %

Satisfait - 38,40 %

Neutre - 5,56 %

Insatisfait - 2,45 %

Très insatisfait - 2,12 %



ACTIVITÉS RELATIVES AUX RÉGIMES ET POLITIQUES DES RÉGIMES DE RETRAITE

En 2023, 7 459 demandes ont été traitées et le volume des demandes reçues a augmenté de 5,9 % par rapport au nombre de demandes reçues en 2022. Les estimations des pensions ont connu la plus forte augmentation de volume, soit 22 % par rapport à 2022. Afin d'améliorer continuellement la prestation de services aux participants, les normes de

prestation de services ont été modifiées en 2023 pour réduire le délai de livraison cible pour tous les types de demandes. Les nouvelles normes et les résultats pour la plupart des demandes traitées en 2023 sont présentés dans le tableau ci-dessous.

SERVICE	DÉLAI CIBLE	VOLUME TRAITÉ EN 2023	ATTEINT EN 2023	ATTEINT EN 2022*
Demandes de rachat de services	97,5 % dans un délai de 58 jours	825	98,8 %	90,0 %
Estimations de pension	97,5 % dans un délai de 43 jours	1 958	97,9 %	98,8 %
Retraites	97,5 % dans un délai de 43 jours	2 099	99,3 %	99,5 %
Cessations d'emploi	97,5 % dans un délai de 29 jours	2 000	98,3 %	98,4 %
Ruptures du mariage	97,5 % dans un délai de 40 jours	175	96,3 %	100,0 %

*Basé sur les normes précédentes avec des délais de livraison plus longs

COMMUNICATIONS AVEC LES EMPLOYEURS ET LES PARTICIPANTS

La communication efficace et intentionnelle est demeurée prioritaire, alors que l'équipe des communications a aidé les clients à gérer les complexités actuelles de la mobilisation des participants aux régimes. Une nouvelle approche des plans de communication a été offerte à plusieurs clients de régimes de pension, les aidant ainsi davantage à atteindre les objectifs de leurs propres plans stratégiques dans le domaine des communications. Nous avons redoublé d'efforts pour présenter une information très complexe aux participants d'une manière qui trouve un écho chez eux et qui répond à leurs besoins. Notre objectif, comme toujours, consiste à nous mettre à la disposition des participants et à leur présenter les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour un de leurs actifs les plus précieux, leur pension.

En 2023, l'équipe a élaboré et diffusé un nombre record de bulletins d'information sur les régimes de retraite et d'avantages sociaux, de rapports annuels pour les clients et a tenu également un nombre record de réunions d'information. Des webdiffusions ont été animées virtuellement à l'intention de tous les participants pour la première fois, ce qui a amélioré le rayonnement et l'accessibilité. Ces efforts accrus ont rapporté des dividendes, car l'intérêt des participants pour ces publications et ces événements a augmenté régulièrement.

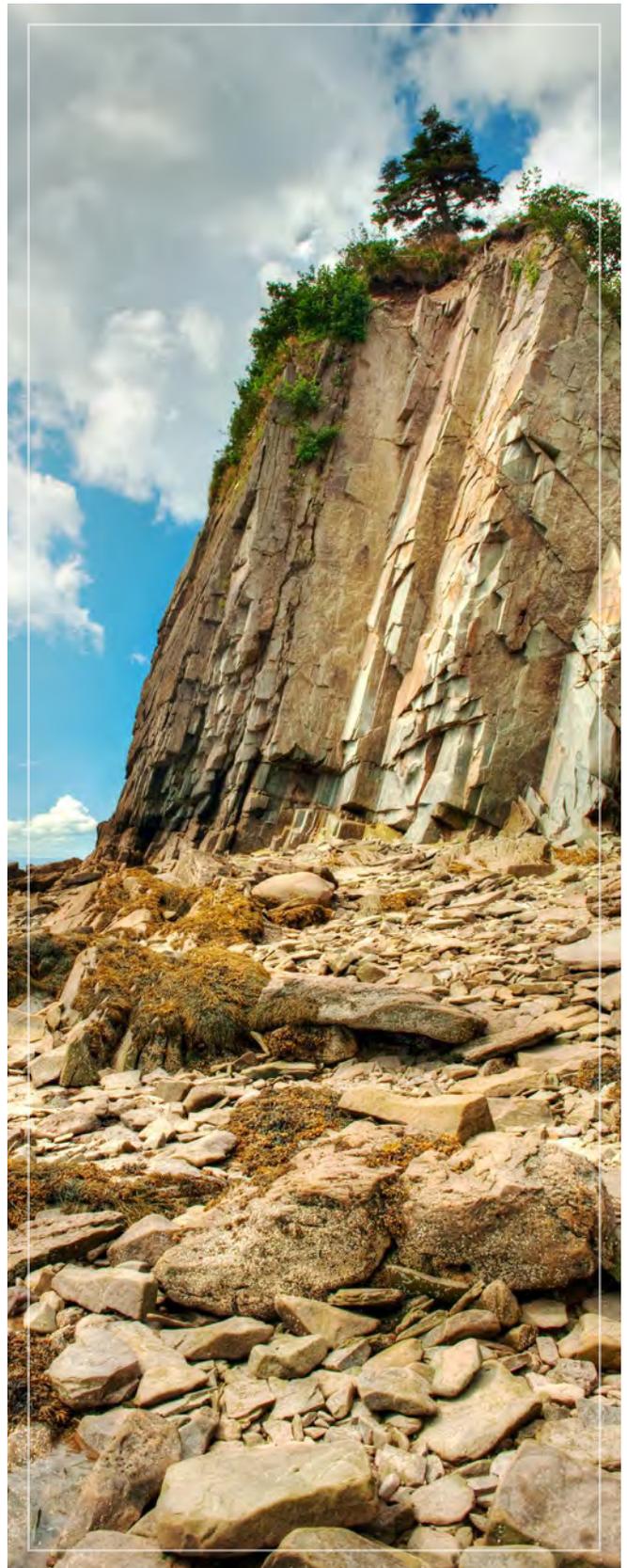
Du point de vue organisationnel, l'équipe a soutenu la priorité accordée par l'organisation à l'information des clients, en offrant à nouveau le Forum des clients de Vestcor en personne. Cet événement de type conférence a offert aux clients d'importantes présentations, ainsi que des possibilités de réseautage pour partager les réussites et les possibilités. Les webdiffusions ont continué d'être offertes aux clients selon leurs besoins pour communiquer l'information en temps opportun et avec efficacité. Le sondage bisannuel sur la satisfaction de la clientèle a été mené et des groupes de discussion ont été ajoutés pour approfondir ses résultats. Un échantillon représentatif de nos clients a répondu au sondage et le taux de satisfaction général à l'égard des services de Vestcor a été de 86 %. Aucun score négatif n'a été reçu. Cet exercice a servi d'orientation et de validation à l'appui de notre objectif stratégique et opérationnel pour aller de l'avant.

SERVICES DE SOUTIEN AUX CONSEILS

Vestcor a poursuivi l'adaptation réussie de son modèle de prestation de services de soutien aux conseils pour répondre aux besoins en évolution de ses divers clients. En 2023, les réunions avec les clients ont continué d'être offertes en plusieurs formats (en personne, hybride ou virtuel). À cet effet, l'équipe a pu continuer d'assurer de manière fluide un solide soutien opérationnel aux divers conseils et comités de clients.

En plus des réunions habituelles avec les clients, l'équipe des services de soutien aux conseils a aidé divers clients dans leurs processus de nomination et d'intégration respectifs, a coordonné de nombreuses activités de formation en personne et virtuelles et a mené des travaux de recherche qui ont permis d'élaborer des documents de gouvernance afin d'aider les groupes en question à atteindre leurs objectifs de gouvernance et fiduciaires, ainsi qu'à réaliser leurs initiatives stratégiques et à remplir leurs mandats respectifs.

Ces activités avaient trait notamment à la présentation aux conseils des clients des pratiques exemplaires sur des thèmes comme la gouvernance, l'efficacité, l'investissement responsable et la gestion des risques, le soutien à la rédaction de politiques internes des conseils, la coordination de diverses sessions animées par des intervenants externes, telles que les évaluations triennales du conseil et l'établissement de cadres de gestion des risques et la surveillance des exigences réglementaires et juridiques s'appliquant aux régimes de retraite. Pour continuer à offrir une gamme complète de services de gouvernance à ses clients, l'équipe des services de soutien aux conseils poursuit son perfectionnement professionnel continu sur les thèmes pertinents pour les besoins constants et croissants des divers conseils et comités.



COÛTS DE LA DIVISION DES SERVICES D'ADMINISTRATION

Les clients des services d'administration de Vestcor continuent à bénéficier de notre modèle économique d'organisation à but non lucratif et de l'attention que nous portons à leurs exigences particulières en matière de besoins

et de services. Les coûts globaux de notre division de l'administration, qui s'élèvent à 12,0 millions, ont augmenté d'environ 969 000 \$, soit 8,8 %, par rapport à l'année précédente.

	ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2023 (en milliers de dollars)		ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2022 (en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux	7 947	\$	7 213	\$
Systèmes d'information	1 344		1 233	
Administration ayant trait aux clients	682		648	
Loyer des bureaux	511		500	
Bureau et frais professionnels	425		372	
Services professionnels	368		318	
Amortissement	676		700	
	11 953	\$	10 984	\$

Les dépenses de la Division des services d'administration comprennent les salaires et les avantages sociaux de près de 92 employés à temps plein, à temps partiel, occasionnels ou contractuels. Les salaires et les avantages sociaux pour l'année terminée le 31 décembre 2023 ont augmenté de 10,2 % par rapport aux coûts de 2022. Cela correspond à une augmentation du nombre d'employés administratifs de 84 à la fin de 2022 à 92 à la fin de 2023, ainsi qu'une modeste augmentation de la rémunération annuelle. Vous trouverez d'autres renseignements sur le régime de rémunération de Vestcor dans la section « Commentaires sur la rémunération et analyse » du présent rapport annuel (voir page 47).

Les coûts des systèmes d'information ont continué à représenter une part importante des dépenses annuelles de la Division de l'administration. En 2023, nous avons vu les coûts des systèmes d'information augmenter de 9,0 %. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des capacités de sauvegarde de notre réseau et par l'ajout de protections supplémentaires pour la surveillance de la cybersécurité. Elle s'ajoute aux augmentations inflationnistes régulières du coût de ces services qui ont été beaucoup plus élevées en 2023, compte tenu de la situation économique.

Les frais de location de bureaux, les frais de bureau et professionnels et les coûts d'amortissement sont tous demeurés constants par rapport à l'année précédente.

En 2023, nous avons vu le coût des services professionnels augmenter de 15,6 % à la suite de l'achèvement de notre rapport initial sur les contrôles d'une société de services de type 2.

Pour valider le caractère économique des services d'administration de régimes de retraite que nous offrons, nous participons chaque année à une étude comparative avec d'autres administrateurs de régimes de retraite canadiens. Selon ce sondage le plus récent, le coût total de nos services d'administration des régimes de retraite était de 101 \$ par participant. Notre coût par participant était le deuxième taux le plus bas, inférieur de presque 45 \$ au coût moyen des participants au sondage.

POINTS SAILLANTS DES PLACEMENTS

La description des services de gestion des placements qui suit concerne l'année terminée le 31 décembre 2023.

ACTIFS GÉRÉS

Au 31 décembre 2023, les actifs gérés (AG) atteignaient approximativement 20,9 milliards de dollars issus des mandats des clients suivants :

CLIENT	2023 (en millions de \$)		2022 (en millions de \$)	
Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB)	9 234,4	\$ 44,1 %	8 819,2	\$ 44,4 %
Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)	6 788,7	32,4 %	6 527,8	32,8 %
Régime de retraite des juges de la Cour provinciale (juges)	59,8	0,3 %	57,1	0,3 %
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) :				
Fonds de déclassement de Point Lepreau	477,3	2,3 %	446,2	2,3 %
Fonds de gestion du combustible épuisé de Point Lepreau	244,7	1,2 %	241,9	1,2 %
Fiducie des déchets de combustible nucléaire	207,0	1,0 %	187,0	0,9 %
Régime à risques partagés du personnel universitaire de l'Université du Nouveau-Brunswick (AESRP)	445,8	2,1 %	417,9	2,1 %
Fonds de dotation de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNBE)	64,9	0,3 %	64,2	0,3 %
Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du N.-B. (CES)	3 022,6	14,4 %	2,751,4	13,8 %
Régime à risques partagés de la Ville de Fredericton (CoF)	263,6	1,3 %	247,6	1,3 %
Pension Plan for New Brunswick Hourly Paid Employees of Fraser Papers (FPHR)	101,9	0,5 %	100,2	0,5 %
Pension Plan for New Brunswick Salaried Employees of Fraser Papers Inc. (FPSAL)	21,4	0,1 %	22,6	0,1 %
PNB Training Completion Fund	7,1	0,0 %	-	-
Total des AG	20 939,2	\$ 100,0 %	19 883,1	\$ 100,0 %

Le mandat de chaque client prévoit des placements dans une combinaison particulière et unique d'unités des entités de placement de Vestcor, mais pourrait avoir précédemment comporté des investissements directs dans une possibilité désormais sous la surveillance des gestionnaires de portefeuilles de Vestcor.

RENDEMENT DES PLACEMENTS – DÉFINITIONS

Le rendement des placements correspond aux revenus et aux gains ou pertes en capital réalisés et non réalisés au sein d'un ou de plusieurs portefeuilles d'actifs au cours d'une période définie. Vestcor mesure et rapporte quotidiennement le rendement en dollars canadiens au moyen d'une méthode de comptabilisation des rendements globaux. Les rendements quotidiens sont liés géométriquement pour le calcul des rendements périodiques.

Les rendements des placements exprimés sous forme de montants bruts correspondent aux montants après la déduction de toutes les dépenses de transaction et autres directement associées, mais avant la déduction des coûts de gestion des placements de Vestcor (voir page 23).

Les rendements des placements exprimés sous forme de montants nets correspondent aux montants après la déduction de tous les frais imposés pour les actifs gérés.

Outre le rendement des placements, un point important à considérer dans la gestion des portefeuilles est l'ampleur du risque de placement. Le risque de placement correspond à la probabilité ou vraisemblance d'une perte de placement en fonction du rendement prévu.

OBJECTIFS DE RENDEMENT GLOBAL DU FONDS

Vestcor se concentre sur deux objectifs principaux qui se résument comme suit :

- a. **L'objectif primaire de rendement des placements** est d'atteindre le rendement à long terme et le risque correspondant aux cibles particulières de chaque client.
- b. **L'objectif secondaire de rendement des placements** est de dépasser les indices de référence associés à long terme, après déduction de tous les frais de gestion, de la ou des valeurs ajoutées ciblées d'après l'énoncé de la politique de placement de chaque client ou d'autres directives ou lignes directrices de ce genre.

Les rendements détaillés des clients sont communiqués à leurs participants par le biais des communications de leurs organisations respectives.

RENDEMENT RELATIF PAR RAPPORT AUX INDICES

Tel qu'indiqué, notre **objectif secondaire de rendement des placements** consiste à accroître la valeur des actifs de nos clients au-delà de leurs divers indices de référence pour les catégories d'actifs (rendement en sus des indices de référence) à l'aide de stratégies de gestion active. Cette valeur ajoutée devrait d'abord couvrir tous les coûts de gestion des placements, puis viser l'addition de 50 points de base (pb) (0,5 %) de plus par année. Cet objectif de valeur ajoutée a été augmenté en 2022, car il était de 42 points de base les années précédentes. Il s'agit d'une unité de mesure clé pour nos clients, qui l'est aussi par conséquent pour ce qui est de la rémunération variable en fonction du rendement de Vestcor.

OBJECTIFS SECONDAIRES DE RENDEMENT DES PLACEMENTS

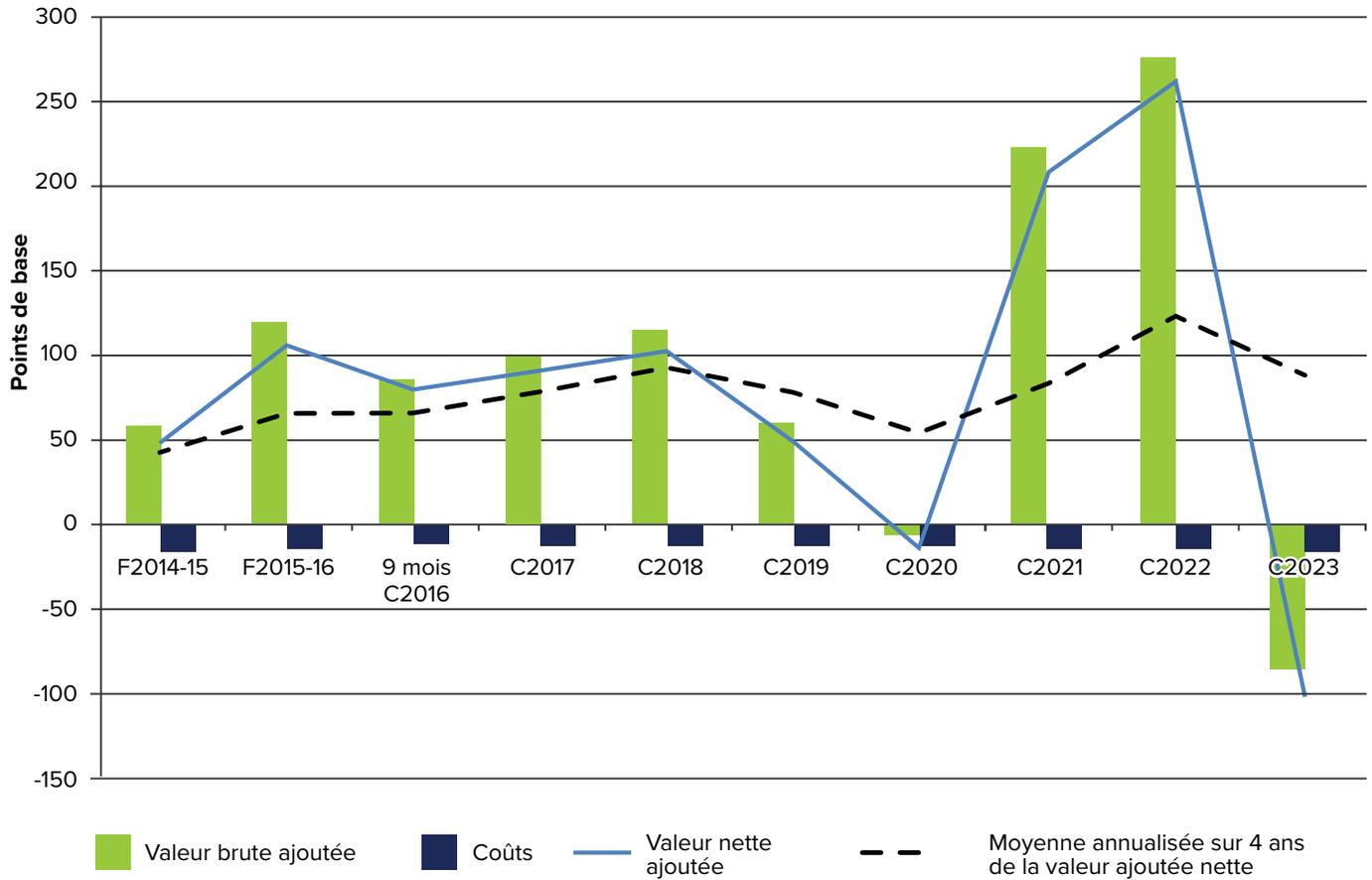
OBJECTIF	CIBLES À LONG TERME	ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2023 TAUX RÉEL	TAUX ANNUALISÉ SUR 4 ANS	TAUX ANNUALISÉ DEPUIS LA CRÉATION (1996)
Rendement relatif net (en points de base (pb) après le calcul de tous les coûts de gestion des placements)	>= 50 pb par an	(97,4)	95,4	29,9

Comme l'analyse en détail de la section Rendement annuel par catégorie d'actifs l'indique, l'économie générale a été très résiliente et la plupart des catégories d'actifs ont eu des rendements positifs pour l'année civile. Dans les marchés boursiers, les rendements sont principalement liés à quelques grandes entreprises technologiques capitalisées. Pour les marchés des titres à revenu fixe, les hausses des taux d'intérêt effectuées par les banques centrales mondiales depuis deux ans environ afin de contenir l'inflation ont entraîné pour la catégorie des actifs à revenu fixe des rendements positifs importants pour la première fois depuis plusieurs années. Pour les placements non traditionnels, les rendements ont été mitigés cette année, le rendement absolu, les actions privées et l'infrastructure générant des rendements positifs, tandis que ceux de l'immobilier étaient négatifs. Dans l'ensemble, le rendement nominal total a été de 7,50 % pour l'année civile. La gestion active a été soumise à rude épreuve pendant cette période étant donné la concentration des rendements dans un très petit nombre d'entreprises sur le marché des actions, les valorisations inférieures sur les marchés privés par rapport aux indices de référence très solides des marchés publics et

les répercussions de la baisse des valorisations sur le secteur de l'immobilier liée à l'augmentation des taux de capitalisation. Par conséquent, le rendement des placements a été inférieur de 83,5 points de base en valeur brute et de 97,4 points de base en valeur nette à notre indice de référence combiné de 8,34 %.

En revanche, notre rendement annuel moyen à valeur ajoutée à long terme sur quatre ans, déduction faite des coûts, continue de demeurer très solide, à environ 95,4 points de base, soit environ 732,7 millions de dollars en valeur supplémentaire sur la période de quatre ans. La période de quatre ans s'harmonise bien avec les objectifs de placement à long terme de nos clients et reste la plus significative pour mesurer la performance de notre gestion active. Le tableau qui suit montre l'historique de nos activités à valeur ajoutée sur les dix exercices les plus récents.

RÉSULTATS DE LA GESTION ACTIVE



COÛTS DE GESTION DES PLACEMENTS

Les coûts engagés jouent un rôle important dans l'évaluation du rendement des placements. Bien que la norme de la profession à cet égard prévoit la déclaration des rendements bruts, ce sont les rendements calculés une fois les coûts déduits qui contribuent à la croissance des actifs du client. Dans un contexte équivalent, les coûts moindres donnent des rendements nets comparatifs plus élevés et permettent de tirer le maximum des actifs disponibles pour financer les objectifs des clients.

Les coûts de gestion des placements sont soumis à de nombreuses influences. Leur comparaison au sein de l'industrie démontre qu'il est généralement plus efficace de gérer les actifs à l'interne plutôt que d'impartir le processus de placement à des tiers. En outre, les stratégies de placement passives – conçues pour imiter un indice du marché, sont moins coûteuses que les stratégies actives qui reposent sur le jugement de spécialistes pour estimer la différence entre les possibilités de rendement et les indices de référence.

La structure de placement influe elle aussi sur les coûts totaux. Les placements sur le marché privé peuvent par exemple être effectués directement, au moyen de sociétés en commandite, de coinvestissements ou de fonds de structures de fonds. De telles structures pourraient occasionner des frais de gestion et d'intérêts passifs, des frais d'intérêts, des impôts, des frais d'acquisition ou d'aliénation d'actifs et d'autres charges connexes qui sont reflétés dans la valeur liquidative des placements. Une telle complexité rend toujours difficiles la

transparence et la surveillance des coûts au sein de l'industrie des placements.

Les entités de placement de Vestcor pourraient en outre devoir assumer des frais de transaction associés à l'échange de titres dans chaque portefeuille. Dans le cas des portefeuilles à actions ouvertes, ces coûts peuvent inclure les commissions des courtiers et les frais d'emprunt, qui sont fonction du volume des échanges effectués. Ces coûts sont reflétés dans la valeur de l'actif net des fonds de placement plutôt que dans les états financiers des sociétés.

Finalement, un facteur important à considérer est le fait que Vestcor fonctionne selon un modèle opérationnel à but non lucratif, comparativement aux tiers gestionnaires de placements (à but lucratif). Un tel modèle produit non seulement des économies considérables pour nos clients, mais permet une meilleure harmonisation des services en assurant aux clients que les conseils en matière de placement reçus sont réellement adaptés à leurs besoins particuliers.

Les états financiers vérifiés de façon indépendante de Vestcor (voir page 71) tiennent compte des coûts de gestion des placements ci-dessous engagés pour la gestion des 20,9 milliards d'actifs gérés de l'année terminée le 31 décembre 2023 :

	2023		2022	
	(en milliers de dollars)		(en milliers de dollars)	
Dépenses opérationnelles internes	24 979,8	\$	23 648,4	\$
Tiers fournisseurs de services				
Frais de conseil liés aux placements	3 507,9		4 451,5	
Frais de garde de titres	20,6		15,8	
Coûts de gestion des placements totaux	28 508,3	\$	28 115,7	\$
Total des actifs gérés	20 939 237,7	\$	19 883 123,0	\$

En utilisant nos systèmes technologiques pour les activités boursières mondiales, nos professionnels de la gestion des placements gèrent à l'interne la majorité des actifs gérés à partir de nos bureaux de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Cela permet de réaliser des économies importantes au profit de nos clients. Au 31 décembre 2023, Vestcor gérait à l'interne près de 16,8 milliards de dollars, soit 80 % des actifs gérés de ses clients (16,3 milliards et 82 % respectivement en 2022).

Les coûts liés à la gestion interne des stratégies de placement, calculés par rapport à la moyenne des actifs gérés **à l'interne** pour l'année terminée le 31 décembre 2023, représentaient 0,129 % soit 12,9 pb (12,1 pb en 2022).

Environ 4,2 milliards de dollars, soit 20 % des placements, sont gérés **à l'externe** au 31 décembre 2023 (3,6 milliards ou 18 % respectivement en 2022). Ces mandats externes se présentent lorsqu'une possibilité de placement donnée ou une expertise sur une stratégie en particulier n'est pas accessible à l'interne. Une tranche de 3,0 milliards d'actifs de ce montant est liée à des placements privés gérés à l'externe et une tranche de 1,2 milliard, à des mandats ayant trait à des placements cotés en bourse.

Comme il a déjà été mentionné, les coûts externes de gestion des placements privés peuvent inclure des frais de gestion directs et indirects, des intérêts passifs, des honoraires professionnels et d'autres dépenses connexes. Ces coûts ne sont pas inclus dans les coûts de gestion des placements de Vestcor, mais ils sont plutôt retranchés du rapport sur le rendement des placements de chaque fonds commun suivant la pratique de l'industrie (voir le *rendement des entités de placement de Vestcor* à la page 67). Les états financiers vérifiés de chacune des entités d'investissement de Vestcor sont disponibles sous l'onglet Publications du site vestcor.org/rapportsannuels.

Les coûts des placements cotés en bourse gérés à l'externe sont facturés directement à Vestcor Inc., à titre de fiduciaire de ces fonds communs, et ils sont publiés dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net des états financiers vérifiés de Vestcor, à la page 71. Les coûts **externes** calculés d'après la moyenne des actifs gérés se chiffrent à 35,4 pb pour l'année terminée le 31 décembre 2023 (52,2 pb en 2022).

Au total, les coûts de gestion des placements reflétés dans les états financiers vérifiés de Vestcor Inc. pour l'année terminée le 31 décembre 2023 ont représenté environ 14,0 pb des actifs gérés moyens. Ce chiffre est légèrement supérieur aux frais de gestion des placements de 13,7 pb pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, une modeste augmentation du coût de la vie pour le personnel existant ainsi qu'à l'ajout de quelques nouveaux postes d'investissement, à l'augmentation des coûts des technologies de l'information pour étendre nos capacités de sauvegarde du réseau et nos protections de cybersécurité, et à l'augmentation des services professionnels en raison de l'achèvement de notre rapport inaugural de contrôle des organismes de services de type 2.

Chaque année, nous indexons nos coûts de gestion des placements. Selon les données publiées par d'autres fonds semblables du secteur public, nos résultats restent excellents. Nous avons également participé à une enquête annuelle sur les régimes de pension à prestations déterminées effectuée par CEM Benchmarking Inc. À la lumière de cette analyse comparative, nous pouvons dire avec certitude que nos coûts continuent d'être inférieurs de 19 pb environ à la moyenne de ceux de nos homologues et de 39 pb à ceux des autres gestionnaires d'actifs de régimes de retraite à prestations définies au Canada. Cette différence de coûts correspond pour nos clients à une économie d'environ 39,0 à 80,0 millions de dollars pour l'année terminée le 31 décembre 2023 réalisée grâce à nos faibles coûts. Cet important avantage en matière de coûts est l'un des piliers de notre prestation de services depuis notre création il y a plus de 25 ans.

RENDEMENT ANNUEL PAR CLASSE D'ACTIF



Les renseignements suivants sur le rendement annuel des placements sont organisés selon les grandes classes d'actif de Vestcor, et donnent la répartition détaillée par sous-portefeuille de classe d'actif.

Vestcor propose une structure de fonds communs constitués de fonds en fiducie à participation unitaire ainsi que des structures de sociétés en commandite pour les placements privés, au moyen desquels les clients peuvent investir selon des répartitions particulières pour réaliser leurs propres objectifs de placement. En ce qui concerne le rendement par fonds commun, consultez le rendement des entités de placement de Vestcor (page 67). Les états financiers audités des entités d'investissement Vestcor pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 sont disponibles sur le site vestcor.org/rapportsannuels.

COMMENTAIRE SUR DES MARCHÉS

- 2023 a été une excellente année pour les investisseurs du marché public où les obligations et les actions ont généré les unes et les autres des gains importants. Une mesure générale des actions mondiales a gagné plus de 19 % en dollars canadiens, tandis qu'une mesure tout aussi générale du marché des obligations universelles canadiennes a obtenu presque 6,7 %. Par conséquent, les investisseurs qui détiennent un portefeuille diversifié de placements sur les marchés publics ont vraisemblablement obtenu en moyenne des rendements élevés à un chiffre ou faibles à deux chiffres sur toute l'année, soit une forte reprise à la suite de 2022.
- En revanche, les marchés publics ont connu une année relativement plus difficile où, plus particulièrement, l'immobilier a été aux prises à la fois avec des taux d'intérêt plus élevés et les défis persistants du marché du secteur commercial. La majorité des investisseurs dans les actions privées, même en l'absence de difficultés propres à leurs portefeuilles, ont peiné à suivre le rythme rapide du marché boursier pendant les derniers mois de l'année.
- Les banques centrales ont poursuivi le resserrement de leurs politiques monétaires pendant la première moitié de l'année et l'inflation nord-américaine est demeurée relativement modérée tout au long de l'année.

Grâce à un quatrième trimestre robuste sur le plan des obligations et des actions, 2023 s'est avérée une très bonne année pour les portefeuilles diversifiés, malgré un début d'année marqué par la lenteur et l'instabilité qui ont persisté pendant la majeure partie des trois premiers trimestres. Pour l'année complète, les actions mondiales ont gagné environ 19 % en dollars canadiens, tandis que les obligations en dollars canadiens se sont fortement redressées au quatrième trimestre pour terminer l'année en hausse de plus de 6 %. Dans l'ensemble, les portefeuilles diversifiés axés sur le marché public ont connu une excellente année en 2023.

Encore une fois, les actions américaines sont celles qui ont produit les meilleurs résultats au cours de la dernière année. Les indices de référence du marché boursier diversifié représentant les actions du Canada, des États-Unis, des marchés développés mondiaux et des marchés émergents mondiaux ont réalisé des gains d'environ 12 %, 23 %, 15 % et 7 % en dollars canadiens. Aux États-Unis, la concentration extrême du marché des actions s'est poursuivie pendant la majeure partie de l'année, les sept grandes¹ actions ayant contribué à près de 60 % du total des gains pour le marché américain en 2023. Les marchés concentrés, où quelques grandes actions surpassent presque toutes les autres, constituent généralement un environnement difficile pour les gestionnaires actifs en raison des occasions limitées d'investir dans des valeurs mobilières offrant un surrendement.

Si les marchés publics ont enregistré des gains importants pendant l'année, les marchés privés, en particulier certains segments d'investissement en capital et d'immobilier du secteur privé, ont continué de faire face à des défis. En général, si certains segments des marchés privés ont affiché un rendement élevé en 2023, y compris certaines stratégies de dette privée et d'infrastructure, la poudre sèche croissante dans ces marchés, c'est-à-dire le montant d'argent que les investisseurs mondiaux se sont engagés à investir, mais qui n'est toujours pas investi, semble indiquer qu'à l'échelle mondiale, les investisseurs adoptent une approche prudente quant aux investissements dans ces marchés en procédant de manière modérée afin d'atténuer les risques face à l'incertitude.

Les taux d'intérêt, surtout à moyen terme, ont connu une volatilité considérable pendant toute la deuxième moitié de l'année. Au début du mois de mai, le taux de rendement actuariel des obligations sur 10 ans du gouvernement du Canada s'élevait environ à un peu moins de 3 %. Au cours des cinq mois qui ont suivi, ce taux a augmenté de manière constante alors que les investisseurs ont réévalué de façon appréciable les taux appropriés en réaction aux hausses des taux d'intérêt à court terme de la banque centrale et aux perspectives plus optimistes de la croissance économique. Toutefois, en raison de la diminution rapide de l'inflation et, par conséquent, de la probabilité croissante d'autres baisses

des taux à court terme en 2024, ces taux à moyen terme se sont nettement inversés au cours du quatrième trimestre, le rendement des obligations sur 10 ans du gouvernement du Canada passant d'un sommet de près de 4,2 % à environ 3 % à la fin de l'année, ce qui a dopé considérablement les rendements des obligations pour l'année complète. L'écart de rendement des taux d'intérêt sur 10 ans et 2 ans, qui était devenu nettement négatif au milieu de l'année (ce qui ne présage en général rien de bon pour la croissance économique à venir), s'est nettement redressé, terminant l'année à un niveau négatif plus modeste.

L'inflation, qui a atteint un pic d'environ 9 % d'une année sur l'autre pour l'économie des États-Unis au milieu de 2022, a entamé une forte diminution vers la fin de cette année et pendant la première moitié de 2023. En fin de compte, si les banques centrales ont continué à hausser les taux et à manifester une forte tendance à privilégier la lutte contre l'inflation, le taux d'inflation d'une année sur l'autre s'est stabilisé à un peu plus de 3 % dans la dernière partie de 2023, la fluctuation des prix s'établissant à 3,4 % à la fin de 2023 pour l'année complète. Comme l'inflation semble se modérer considérablement et que l'emploi poursuit sa croissance à une bonne cadence, il semblerait que les banques centrales, particulièrement la Réserve fédérale américaine, se rapprochent de ce qu'on appelle un « atterrissage en douceur » à la fin de 2023. Cependant, les prix du marché semblent indiquer de très probables baisses des taux d'intérêt en 2024, ce qui porte à croire que les investisseurs envisagent toujours la possibilité d'un ralentissement de la croissance à court et moyen terme.

En outre, les enjeux géopolitiques demeurent une préoccupation pour les investisseurs du monde entier. Les conflits qui perdurent dans des régions du Moyen-Orient et de l'Europe de l'Est, les difficultés persistantes des relations entre la Chine et le reste du monde et les élections américaines à venir sont des enjeux qui domineront par moments le cycle de l'actualité au cours des trimestres à venir.

Dans l'ensemble, malgré la volatilité considérable et l'incertitude qui existe dans certains marchés, les attentes à court et à long terme des investisseurs demeurent fortes. Bien que les taux d'intérêt soient inférieurs aux sommets observés en 2023, ils continuent de contribuer dans une certaine mesure aux rendements totaux des portefeuilles, et si les évaluations semblent être quelque peu élevées par rapport à l'expérience à long terme dans certains marchés, comme aux États-Unis, les investisseurs sur les marchés mondiaux des actions ont toujours des possibilités appréciables d'améliorer le rendement de leurs portefeuilles. En général, la croissance économique est demeurée solide et l'emploi continue de progresser dans de nombreux marchés et la plupart des secteurs poursuivent leur expansion.

¹ Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla

PORTEFEUILLES DE TITRES À REVENU FIXE

OBJECTIFS

Vestcor propose de nombreux portefeuilles de placements à revenu fixe donnant accès à un vaste assortiment de titres à échéance et de risques selon la qualité du crédit. Ces portefeuilles peuvent être combinés pour représenter les indices standards de l'industrie ou utilisés séparément pour adapter le risque en fonction d'objectifs ou d'exigences précis de placement.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023

PORTEFEUILLE	AG ¹ (en millions de \$)	RENDEMENT ANNUEL		RENDEMENT ANNUALISÉ SUR QUATRE ANS	
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %
Actifs à court terme	282	\$ 5,27	4,68	2,14	1,86
Obligations à rendement nominal	3 151	6,32	6,11	(0,03)	(0,48)
Obligations de sociétés	3 886	8,55	8,37	1,22	1,17
Titres internationaux à rendement élevé	200	13,88	12,67	1,83	1,52
Obligations à rendement réel	750	2,16	1,99	0,14	0,15
Fonds du marché monétaire à long terme ²	197	2,37	2,53	-	-
Titres à revenu fixe alternatifs ³	18	3,23	3,20	-	-

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

² Date de début : 4 août 2023

³ Date de début : 30 octobre 2023

APERÇU

Les taux d'intérêt ont augmenté régulièrement pendant les neuf premiers mois de 2023 avant de faire marche arrière et de baisser. Le taux de rendement des obligations de référence sur 10 ans du Canada a augmenté de 3,3 % au début de l'année pour culminer à plus de 4,2 % avant de finir l'année au taux légèrement inférieur de 3,1 %. Les investisseurs dans les titres à revenu fixe canadiens ont obtenu de manière générale des rendements considérablement positifs cette année, l'indice de référence du marché mondial gagnant près de 6,7 % cette année, par rapport à un gain de presque 8,4 % pour l'indice obligataire universel.

Les taux à court terme ont augmenté légèrement au cours de l'année, la Banque du Canada ayant augmenté les taux à trois reprises pour faire passer le taux de financement à un jour cible de 4,25 % au début de 2023 à 5 % en juillet, avant d'entamer une pause prolongée pendant le restant de l'année. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a augmenté les taux à quatre reprises, faisant passer le taux cible des fonds fédéraux de 4,5 % à 5,5 %.

Les portefeuilles de titres à revenu fixe de Vestcor ont continué d'évoluer tout au long de l'année en fonction des conditions du marché et des besoins des clients. Le fonds du marché monétaire à long terme qui vise à cibler les possibilités des marchés des titres à revenu fixe à plus court terme et à permettre aux clients de mieux gérer les risques de liquidité et le profil des échéances des instruments du marché monétaire en prévision de la fin du Canadian Dollar Offer Rate (CDOR) au milieu de l'année 2024. Le fonds a été mis en place au cours de l'année et a cru pour atteindre presque 200 millions de dollars à la fin de l'année. En outre, Vestcor a entamé la mise en œuvre de stratégies de titres à revenu fixe alternatifs en ciblant des sources de rendement non traditionnelles dans les marchés canadiens et mondiaux des titres à revenu fixe en octobre 2023.

PORTEFEUILLES D' ACTIONS PUBLIQUES

OBJECTIFS

Nous proposons trois grands types de portefeuilles d'actions publiques géographiquement diversifiées : des portefeuilles de capitalisation boursière standard ciblant les grandes et moyennes capitalisations, des portefeuilles de petites capitalisations et des portefeuilles d'actions à faible volatilité. Ces portefeuilles sont utilisés pour aider les clients à s'exposer à la croissance économique à long terme des régions du monde sur une base de gestion active et passive. Les clients bénéficient de l'approche de portefeuille global de Vestcor pour déplacer le risque actif vers les marchés où il est le plus bénéfique, tout en maintenant l'efficacité de la gestion passive sur certains marchés plus compétitifs où les faits justifient une approche moins audacieuse.

Les clients de Vestcor ont adopté en général une approche relative aux actions mondiales qui met en œuvre des stratégies distinctes pour les marchés canadiens, les marchés développés mondiaux et les marchés émergents mondiaux.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023

PORTEFEUILLE	AG ¹ (en millions de \$)	RENDEMENT ANNUEL		RENDEMENT ANNUALISÉ SUR QUATRE ANS		
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %	
Capitalisation boursière pondérée :						
Actions canadiennes	616	\$	11,27	11,75	8,73	8,58
Actions canadiennes à petite capitalisation	264		4,83	4,79	11,90	6,58
Global Developed Markers (ex Canada) Equity	1 755		21,14	20,90	8,98	8,94
Actions internationales à petite capitalisation ²	378		10,24	12,98	-	-
Faible volatilité :						
Actions canadiennes	635		8,82	11,59	6,96	8,25
Actions mondiales ³	2 099		8,38	4,16	-	-
Marchés émergents	855		13,25	5,99	2,89	2,04

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

² Date de début : 20 décembre 2021

³ Date de début : 1^{er} avril 2021

APERÇU

Les marchés mondiaux d'actions publiques ont enregistré de solides résultats en 2023, leurs indices de capitalisation se situant à nouveau entre 7 % et 21 % en dollars canadiens selon leur composition. Le rendement s'est néanmoins limité à un sous-groupe de certains noms. Pour le marché américain, les sept grandes actions ont nettement surpassé le marché dans son ensemble et, en raison de leur ampleur, ont représenté plus de la moitié de la totalité des gains du marché des actions américaines pendant l'année. À la fin de l'année, la capitalisation boursière d'Apple et de Microsoft était supérieure à celle de toutes les autres entreprises de l'indice composite S&P/TSX.

Les marchés concentrés constituent généralement un environnement difficile pour les gestionnaires actifs, bien que la méthode de budgétisation active des risques du portefeuille global de Vestcor ait réduit au minimum l'exposition pour les stratégies d'actions actives dans le marché américain extrêmement efficient. Les stratégies d'actions mondiales de Vestcor, et plus particulièrement celles des marchés développés mondiaux et des marchés émergents mondiaux à faible volatilité, ont produit de très bons résultats pendant l'année.

¹ Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla

PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS NON TRADITIONNELS

OBJECTIFS

Vestcor propose des stratégies de placement non traditionnel qui aident les clients à mieux diversifier les bénéfices et les exposent à des placements susceptibles de réduire le risque associé à leur portefeuille par rapport aux marchés plus traditionnels des actions publiques et à revenu fixe. Nos stratégies de rendement absolu s'appliquent à des portefeuilles gérés à l'interne déployés pour les clients sur une base autonome ainsi que par le biais d'une approche de superposition sur des actifs totaux qui se composent principalement de titres cotés en bourse conçus pour générer des rendements stables à faible corrélation avec les rendements des indices boursiers standard du marché public.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023

PORTEFEUILLE	AG ¹ (en millions de \$)	RENDEMENT ANNUEL		RENDEMENT ANNUALISÉ SUR QUATRE ANS	
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %
Stratégies de rendement absolu	2 136 \$	3,28	4,68	6,38	1,86
Investissements en capital	1 578	10,15	20,45	18,25	9,35
Immobilier	1 925	(4,26)	(1,74)	4,44	4,41
Infrastructure	1 527	7,39	9,10	8,58	7,22

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

APERÇU

Nous gérons des portefeuilles internes distincts qui offrent une variété de titres, de marchés et de stratégies gérés selon des approches à la fois traditionnelles et quantitatives. Une répartition réfléchie de ces portefeuilles, associée à un cadre bien conçu de gestion des risques, permet à la stratégie d'atteindre l'objectif fixé, soit des rendements positifs à faible risque, sans l'exposition aux risques imprévus découlant souvent des portefeuilles à rendement absolu et à stratégies multiples tels que les fonds spéculatifs. Bien que chaque stratégie soit gérée de manière prudente et diversifiée par une équipe de gestion des portefeuilles, nous recourons aussi à une méthode combinée de budgétisation des risques du portefeuille afin de gérer efficacement le risque et de le prévoir au budget dans tous les environnements de marché. En déplaçant au besoin les allocations de capital et de risque vers leurs emplacements les plus favorables, la stratégie a réussi à produire des rendements positifs importants tout en ayant une corrélation minimale avec les marchés traditionnels et une volatilité inférieure de moitié à celle des fonds spéculatifs traditionnels.

En 2023, la stratégie de rendement absolu a connu un marché difficile et a généré des rendements de 3,28 %. À moyen et à plus long terme, ces fonds ont cependant surpassé fortement l'indice de référence, soit l'indice de référence standard du marché monétaire en raison des strictes contraintes d'insensibilité au marché pour toutes les expositions.

Le portefeuille d'actions privées de Vestcor est diversifié selon l'aspect géographique, le secteur d'activité et la devise. Les placements sont effectués au moyen d'une combinaison d'engagements dans des fonds externes, des coinvestissements avec des gestionnaires de fonds et des placements directs gérés à l'interne. En 2023, le portefeuille a produit des rendements extrêmement positifs de près de 10,15 %, mais n'a pas été en mesure de suivre le rythme des indices de référence du marché des actions publiques, en particulier au quatrième trimestre de l'année. Sur la période à long terme de quatre ans, les actions privées ont obtenu un rendement de 18 %, surpassant l'indice de référence du portefeuille d'actions publiques de plus de 9 % par an.

Le portefeuille d'immobilier possède deux volets : des titres de la fiducie de placement immobilier (FPI) d'Amérique du Nord et l'immobilier privé, sous forme d'intérêts dans des sociétés en commandite, de coinvestissements directs et de participations directes. L'équipe des actifs immobiliers de Vestcor a continué d'affecter d'importants capitaux aux placements immobiliers pendant l'année. Les placements immobiliers en général ont évolué dans un environnement difficile après la COVID, les immeubles de bureaux continuant de faire face à des défis sur les plans de l'évaluation et du rendement et les augmentations des taux d'intérêt à l'échelle du marché exerçant des pressions à la hausse sur les taux d'escompte (et, parallèlement, une pression à la baisse sur les évaluations des biens immobiliers).

Le portefeuille d'infrastructure de Vestcor possède également deux volets. En premier lieu, l'infrastructure privée sous forme d'engagements dans des sociétés en commandite ainsi que des coinvestissements diversifiés par emplacement géographique, devise et type d'actif. Le deuxième volet consiste en un portefeuille d'infrastructure publique interne conçu pour faciliter la liquidité des opportunités d'infrastructures privées. En 2023, le portefeuille combiné a réalisé un rendement de 7,39 %, comparativement à 9,1 % pour l'indice de référence. La performance à long terme du portefeuille d'infrastructures de Vestcor reste supérieure à celle de l'indice de référence, soit 8,58 % par an.

RÉSUMÉ DU RENDEMENT DES FONDS TOTAUX AU 31 DÉCEMBRE 2023

Voici un résumé des rendements annualisés de tous les actifs gérés par Vestcor depuis sa création en avril 1996.

	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création %
Fonds totaux de Vestcor	7,50	1,78	4,28	4,94	6,27	6,73	6,94
Indice de référence	8,34	0,70	2,83	3,86	5,28	5,75	6,52



GESTION DES RISQUES

Vestcor est confrontée à un certain nombre de risques dans l'accomplissement des différents mandats de ses clients. Le cadre de gestion des risques d'entreprise, dont on peut consulter le résumé à vestcor.org/apercu, fixe l'orientation et la structure nécessaires à l'organisation pour réagir aux risques émergents et s'y adapter.

La gestion des risques est un élément clé de maintien de la stabilité des cotisations et des prestations des régimes de retraite et d'élimination des risques injustifiés que nos activités de gestion des placements pourraient faire courir aux actifs de nos clients. Toutes les décisions relatives aux placements se prennent dans un contexte de risque qui ne vise pas seulement les rendements attendus de nos activités, mais aussi les gains et les pertes pouvant être directement liés à ces dernières.

SUPERVISION DU CONSEIL

Bien que, conformément à son mandat, la direction soit principalement chargée de gérer les risques, le conseil d'administration a, pour sa part, la responsabilité de comprendre ces derniers, ainsi que les systèmes mis en place par la direction pour les atténuer et les gérer. Dans cette mission, il est assisté par ses comités auxquels la supervision de certains risques a été confiée. Le conseil est toutefois explicitement responsable de la supervision des risques associés aux placements, aux risques fiduciaires et à la stratégie d'entreprise.

Au sein du conseil, le comité des ressources humaines et de la rémunération se charge des risques liés aux employés et au milieu de travail. Cette responsabilité englobe le leadership du président et chef de la direction, la capacité d'attirer et de conserver du personnel qualifié et motivé, le développement du leadership et le plan de relève ainsi que les politiques et les pratiques de gestion des ressources humaines. Le comité de gouvernance met l'accent sur le leadership et l'efficacité du conseil d'administration ainsi que sur la réputation et l'image publique de Vestcor. Le comité de vérification a pour fonction de surveiller les risques financiers, y compris les risques liés aux systèmes de contrôle interne, ainsi que la communication de l'information financière et les risques de fraude.

FONCTION DE VÉRIFICATION INTERNE

Le comité de vérification du conseil d'administration a recours à une fonction de vérification interne indépendante faisant appel à des employés internes ainsi qu'à des experts-conseils en vérification indépendants externes, pour aider le comité à s'assurer que les contrôles internes et les systèmes d'information utilisés par Vestcor sont appropriés et efficaces. La fonction de la vérification interne relève directement du comité de vérification. La vérification interne assure un examen rotatif d'un univers de vérification couvrant l'ensemble des politiques et des processus organisationnels suivis par Vestcor.

ACTIVITÉS DE GESTION

Vestcor est doté d'une équipe indépendante de gestion des risques supervisés par la directrice de la gestion des risques. Cette dernière est chargée de l'élaboration, de la communication et de l'administration du cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor. De plus, elle dirige le conseil de gestion des risques d'entreprise et rend compte directement au président du comité de vérification.

Vestcor compte sur divers comités de gestion des risques qui surveillent et traitent les questions émanant du cadre de gestion des risques d'entreprise.

Ces comités ont également une composition interfonctionnelle regroupant des membres de la direction et du personnel et comportant des recoupements qui favorisent de riches échanges de points de vue.

Conseil de gestion des risques d'entreprise (CGRE)

Conformément à son mandat, le CGRE doit examiner chaque trimestre la situation du cadre de gestion des risques d'entreprise avant la présentation du rapport matriciel trimestriel des risques et des principaux indicateurs de risque au comité de vérification, et informer le président et chef de la direction des risques émergents.

Pour remplir son mandat, le CGRE examine :

- un rapport trimestriel des principaux indicateurs de risque;
- des analyses hebdomadaires du capital à risque et du capital à risque des politiques relatives à la combinaison des avoirs, y compris la détermination des prévisions de risques;
- une analyse trimestrielle des liquidités des clients;
- des rapports mensuels sur l'exposition aux risques de contrepartie;
- des rapports trimestriels de conformité des prêts de titres;
- les résultats de l'évaluation annuelle des risques de fraude menée par la direction;
- les recommandations des examens de vérification interne.

Comité de gestion des risques de placement (CGRP)

Conformément à son mandat, le CGRP est responsable des tâches suivantes :

- surveiller les mesures des risques de placement;
- examiner les résultats des tests de tension de la combinaison des avoirs et des tests de contrôle;
- étudier les risques associés aux nouvelles stratégies et aux nouveaux produits de placement;
- proposer des procédures pour mesurer et surveiller les risques, sous réserve de leur approbation par le chef des placements et en respectant les paramètres définis par le conseil et nos clients.

Comité de supervision de la gestion des échanges (CSGE)

Conformément à son mandat, le CSGE est responsable des tâches suivantes :

- surveiller les politiques et les pratiques d'échange;
- approuver le choix des courtiers afin d'assurer des échanges optimaux;
- gérer l'exposition aux risques de contrepartie des courtiers.

Comité de gestion des risques liés aux technologies de l'information (CGRLTI)

Conformément à son mandat, le CGRLTI est responsable des tâches suivantes :

- participer à la création et à l'orientation future de la stratégie des TI;
- approuver les nouvelles demandes d'évaluation des risques;
- surveiller le respect des politiques et procédures des TI;
- superviser les risques en matière de cybersécurité.

Équipe du plan de continuité des opérations (PCO)

Conformément à son mandat, l'équipe du PCO est responsable des tâches suivantes :

- créer et mettre en place le plan de continuité des opérations prévoyant la reprise après sinistre et la préparation aux pandémies;
- examiner les situations de catastrophes potentielles;
- utiliser des tests actifs et passifs pour évaluer les protocoles de réponse.

Comité de santé et de sécurité au travail

Conformément à son mandat, le comité de santé et sécurité au travail examine les risques liés au milieu physique.

Comité de protection de la vie privée

En vertu de son mandat, le comité de protection de la vie privée doit :

- superviser toutes les activités pouvant menacer la vie privée des clients/participants aux régimes;
- élaborer des politiques, des procédures et des mesures de protection de la vie privée;
- promouvoir la formation continue et la sensibilisation du personnel;
- surveiller le respect des politiques;
- enquêter et répondre aux plaintes et aux incidents.

Comité d'évaluation

Conformément à son mandat, l'équipe du comité d'évaluation est responsable des tâches suivantes :

- examiner les évaluations pour tous les placements opportunistes privés locaux et les titres à revenu fixe fondés sur les marges;
- examiner les évaluations des autres actions ouvertes de niveau 2 ou 3 en selon les Normes internationales d'information financière;
- tenir à jour le manuel des procédures d'évaluation conformément aux bonnes pratiques commerciales et à des contrôles internes efficaces.



GOUVERNANCE ORGANISATIONNELLE



Conformément à la *Loi sur Vestcor*, Vestcor a été créée en 2016 en tant que société sans capital-actions à but non lucratif qui appartient à ses membres, actuellement le RRSPNB et le RPNB (les « membres fondateurs ») par l'intermédiaire d'une société actionnaire nommée Société Vestcor.

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de Vestcor sont nommés par Vestcor Corp., suivant les recommandations du conseil d'administration de Vestcor, qui peut faire appel à un comité spécial de nomination. Une matrice de compétences est préparée par le conseil d'administration afin d'assurer une diversité qui convient d'expérience et de compétences au sein du conseil. Un cabinet de recrutement professionnel peut être engagé afin d'aider le comité à solliciter et à évaluer les candidats en fonction de cette matrice de compétences.

La *Loi sur Vestcor*, l'entente entre membres et les règlements administratifs établissent les tâches et les responsabilités du conseil d'administration. De plus, dans le cadre d'une politique d'indépendance des administrateurs qui cherche à minimiser les conflits potentiels en ce qui concerne le fonctionnement du conseil d'administration, le conseil actuel opère avec dix administrateurs ayant déclaré leur indépendance totale et un non indépendant, conformément à la politique.

Le conseil a pour principale fonction de superviser les activités de Vestcor à titre d'administrateur des régimes de retraite et d'avantages sociaux et à titre de gestionnaire de placements des fonds gérés. Il s'assure que toutes les opérations de Vestcor sont de nature purement commerciale et que les décisions prises et les gestes posés reposent sur de saines

pratiques commerciales dans l'intérêt supérieur de ses clients, comme l'exige la *Loi sur Vestcor*.

Le conseil d'administration est chargé de la gestion et de l'orientation stratégique de Vestcor. Ses tâches englobent, entre autres, la définition de la mission, de la vision et des valeurs de la société; le maintien de relations efficaces avec le président et chef de la direction; et la supervision du processus de planification opérationnelle, de la situation et des résultats financiers, de la gestion des risques, des contrôles internes et systèmes d'information, des ressources humaines, des communications et des relations avec les intervenants. Pour assurer une efficacité constante, le conseil réalise une autoévaluation de ces responsabilités.

Trois comités assistent le conseil dans ses démarches : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la rémunération, et le comité de gouvernance, dont les rapports suivent. Le comité des ressources humaines et de la rémunération et le conseil d'administration examinent et approuvent les dirigeants de la société qui sont responsables de la gestion quotidienne de l'organisation.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques de gouvernance opérationnelle en consultant notre site Web au vestcor.org/gouvernance. Des renseignements sont fournis à propos de la législation régissant nos activités, de la composition du conseil, des mandats du conseil et des comités, des lignes directrices relatives aux mises en candidature, de la politique sur l'orientation et la formation des administrateurs, et du code de déontologie et de conduite des affaires.

PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

Les membres du conseil sont tenus d'assister aux réunions du conseil et des comités dont ils sont membres. Le tableau qui suit fait état du nombre de réunions ordinaires tenues et de la participation de chacun des administrateurs nommés.

ADMINISTRATEUR NOMMÉ	CONSEIL D'ADMINISTRATION ⁵	COMITÉ DE VÉRIFICATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION
David Losier ¹	6/6	4/4	4/4	4/4
Michael Walton ²	6/6	4/4	4/4	4/4
Michel Allain	6/6	s/o	s/o	4/4
Tanya Chapman	5/6	s/o	3/4	4/4
Lori Clark ³	2/3	s/o	2/2	s/o
Michel Doiron	6/6	s/o	s/o	3/4
Eleanor Marshall	6/6	4/4	4/4	2/2
Tim Mawhinney	6/6	4/4	2/2	s/o
Courtney Pringle-Carver ⁴	1/1	s/o	s/o	s/o
Cathy Rignanesi	6/6	4/4	4/4	s/o
Steven Wolff ⁴	1/1	s/o	s/o	s/o
Suzanne Young ⁴	1/1	s/o	s/o	s/o

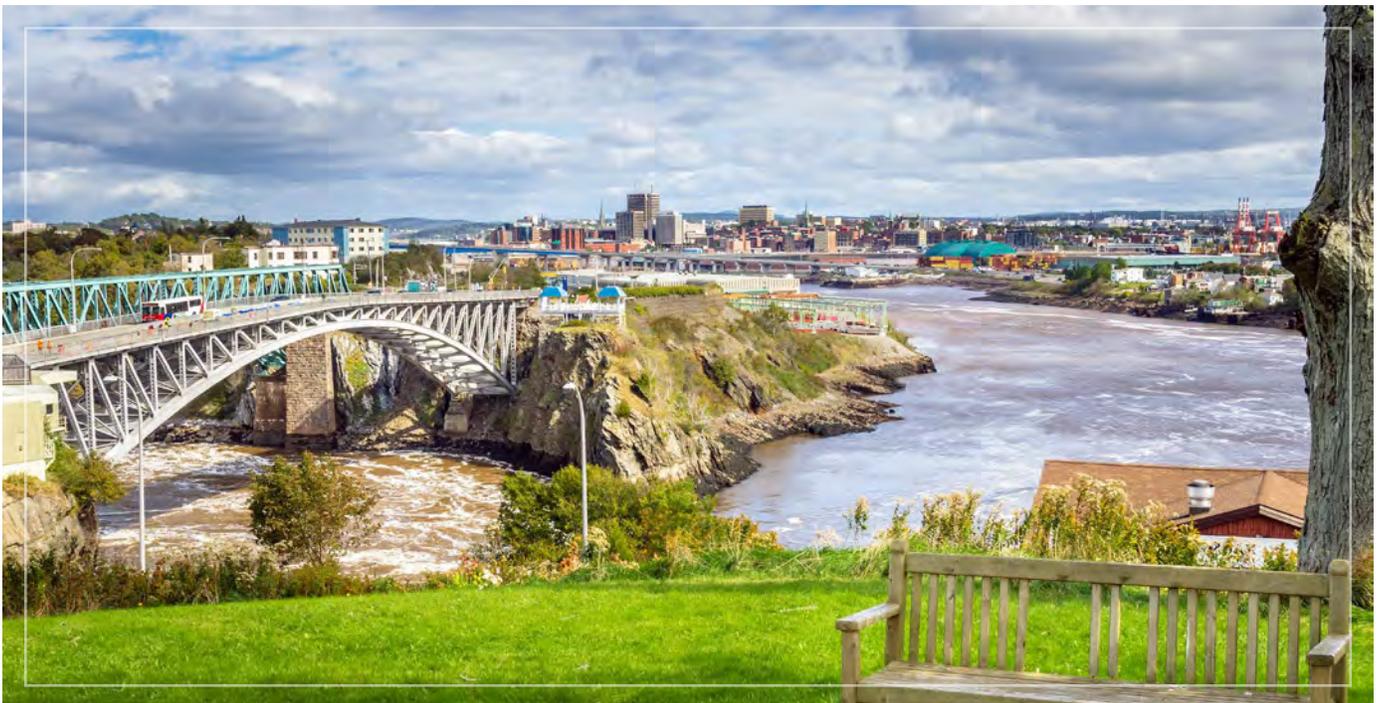
¹ Nomination à titre de président du conseil le 31 mai 2023. Vice-président du conseil du 1^{er} janvier 2023 au 30 mai 2023.

² Nomination à titre de vice-président du conseil le 31 mai 2023. Président du conseil du 1^{er} janvier 2023 au 30 mai 2023.

³ Démission du conseil d'administration à compter du 5 juillet 2023.

⁴ Nomination des nouveaux administrateurs le 21 novembre 2023.

⁵ Le conseil a tenu trois réunions spéciales et le comité de gouvernance en a tenu une, auxquelles 100 % des membres étaient présents. En outre, le conseil a établi les comités spéciaux du conseil ci-dessous, lesquels se sont toujours réunis en présence de tous leurs membres : Le comité spécial de nomination du président du conseil qui s'est réuni une fois, le comité spécial de nomination qui s'est réuni trois fois et un comité spécial de recherche d'un président et chef de la direction qui s'est réuni neuf fois.



Le comité de gouvernance a approuvé une recommandation présentée au conseil de la Société Vestcor en vue de renouveler le mandat de T. Mawhinney et de M. Allain au conseil d'administration de Vestcor Inc. Le mandat des deux administrateurs a été renouvelé ensuite pour une durée de trois ans à la réunion du 19 juin 2023 du conseil d'administration de la Société Vestcor. En outre, un comité spécial de nomination a été établi en juillet 2023 pour se pencher sur l'embauche d'un cabinet de recrutement externe afin de pourvoir les deux postes d'administrateur vacants et déterminer les échéances des postes éventuellement à pourvoir dans l'avenir. Le comité spécial de nomination a retenu les services du cabinet de recrutement externe Knightsbridge Robertson Surette en vue de pourvoir les deux postes vacants. Compte tenu du bassin de candidats de talent constitué par Knightsbridge Robertson Surette et, comme la *Loi sur Vestcor* ne limite pas à dix le nombre de membres du conseil d'administration de Vestcor Inc., le comité spécial de nomination ont recommandé la nomination de trois nouveaux administrateurs. Conformément aux directives sur la nomination des nouveaux administrateurs, le comité spécial de nomination a présenté les recommandations finales officielles concernant le renouvellement des mandats au conseil d'administration de Vestcor Inc. Une résolution en bonne et due forme a été transmise par la suite au conseil d'administration de la Société Vestcor aux fins d'approbation avec entrée en vigueur à compter du 21 novembre 2023.

La formation continue des administrateurs prévoit une exposition aux nouvelles pertinentes et aux articles d'intérêt ainsi qu'un programme de séances de formation. En 2023, ces séances de formation comprenaient, entre autres, la présentation du Rapport sur l'investissement responsable 2023 de Vestcor, dont le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, le point sur la stratégie overlay à rendement absolu de Vestcor, le point sur le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité – tendances des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), le point sur les tendances de la rémunération dans le secteur des pensions, la présentation d'un cadre de planification de la croissance de la clientèle de Vestcor et la possibilité d'assister en direct à la séance de formation à l'intention des intervenants de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) – Ligne directrice sur la gestion des risques des régimes de retraite. Les administrateurs ont également suivi les webinaires d'information animés par Vestcor en 2023 à l'intention des participants, notamment sur les thèmes suivants de la gestion des risques : les avancées stratégiques, la gestion des risques des technologies de l'information, le point sur la production de rapports sur la gestion des risques, dont la gestion des risques de liquidité et la prévision de la répartition des risques des catégories d'actifs et un compte rendu sur l'investissement responsable. Vestcor est également membre de l'Institut des administrateurs de sociétés pour s'assurer que les administrateurs et la direction ont facilement accès aux meilleures pratiques de gouvernance émergentes.



DÉCISIONS DU CONSEIL

Outre les sujets soumis par les comités du conseil (voir les rapports des comités ci-dessous), les principales décisions prises par le conseil d'administration de Vestcor durant l'année terminée le 31 décembre 2023 ont été les suivantes :

- Approbation du processus de nomination du président du conseil;
- Approbation de la nomination de D. Losier à titre de président du conseil, de M. Walton à titre de vice-président du conseil et de T. Mawhinney à titre de membre du comité de gouvernance à compter du 31 mai 2023;
- Approbation de l'établissement du comité spécial de nomination afin de pourvoir les deux postes d'administrateur vacants et pour étudier les échéances des postes éventuellement à pourvoir dans l'avenir;
- Approbation de l'établissement du comité de recherche d'un président et chef de la direction en raison du prochain départ à la retraite du président et chef de la direction en 2024;
- Recommandation à notre actionnaire, la Société Vestcor, de renouveler le mandat de deux administrateurs existants au conseil d'administration de Vestcor Inc., le 19 juin 2023, et de nommer trois nouveaux administrateurs le 21 novembre 2023;
- Approbation des paiements de rémunération du programme de primes de rendement 2023, y compris le facteur d'attribution individuel d'après les réalisations du plan d'activités 2023;
- Approbation des modifications aux contrôles des investissements, y compris le registre des limites quotidiennes des mains courantes et des règlements, et les limites des opérations de change;
- Approbation des modifications apportées aux analyses comparatives applicables aux profils des entités de placement de Vestcor, de la création de nouveaux profils d'entités de placement pour une obligation à court terme et un fonds sur le marché monétaire à long terme de Vestcor, et de modifications administratives mineures;
- Approbation de la mise à jour du rapport de Vestcor sur l'investissement responsable;
- Recommandation à l'actionnaire de reconfirmer la nomination de KPMG en tant que vérificateur indépendant du Groupe Vestcor pour l'année se terminant le 31 décembre 2023, ce qui a été approuvé;
- Approbation du plan d'activités annuel et des pondérations de 2024 en vue du programme de primes;
- Recommandation à l'actionnaire des budgets d'exploitation et d'immobilisations de 2024 de Vestcor Inc., lesquels ont été approuvés;
- Approbation de l'ébauche d'objectifs en 2024 pour le président et chef de la direction;
- Approbation du calendrier 2024 des rapports du conseil et des comités;
- Approbation de la composition des comités du conseil d'administration à compter du 4 décembre 2023.

RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les lignes qui suivent font état des rapports des comités du conseil d'administration pour l'année terminée le 31 décembre 2023.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

En vertu de son mandat, le comité de vérification est chargé d'assister le conseil dans la surveillance de l'intégrité des processus d'information et de divulgation financières de Vestcor, notamment :

- la supervision des affaires financières de Vestcor et des entités de placement de Vestcor, notamment la sélection des politiques comptables à suivre pour la préparation des états financiers et la transparence de la divulgation des renseignements financiers;
- la nomination de vérificateurs externes qualifiés et indépendants, ce qui comprend une évaluation annuelle de la qualité de la vérification externe et un examen périodique des politiques du comité concernant la rotation des partenaires de vérification et l'approbation préalable des honoraires de vérification et des autres honoraires du vérificateur externe et leurs répercussions sur l'indépendance du vérificateur;
- la sélection, l'évaluation, le maintien et le rendement de la fonction de vérification interne, y compris l'exhaustivité de l'univers de vérification, l'approbation du plan de vérification annuel et une évaluation régulière de l'efficacité de la fonction de vérification interne;
- l'adéquation et l'efficacité des contrôles internes de Vestcor et des systèmes d'information de gestion utilisés pour produire des informations financières et de gestion précises, appropriées et opportunes;
- la solidité du programme et des stratégies de gestion des risques d'entreprise de la direction permettant de repérer et d'atténuer les risques financiers;
- le respect des questions juridiques et réglementaires.

La direction a la responsabilité de préparer des états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que ce soit en raison de fraude ou d'erreur, et de veiller au respect des politiques comptables, des processus, des procédures et des systèmes de contrôle interne pertinents pour assurer la conformité aux normes comptables ainsi qu'aux lois et règlements applicables. Le vérificateur externe a la responsabilité de planifier et de réaliser la vérification des états financiers annuels.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.



Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2023 :

États financiers et autres

- Examen et recommandation de l'approbation par le conseil, des rapports sur les fonds globaux de certains clients, conformément aux normes GIPS® (Global Investment Performance Standards) et aux normes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :
 - o Fonds global du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick;
 - o Fonds global du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick;
 - o Fonds global du Régime de retraite des juges de la Cour provinciale;
 - o Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick;
 - o Fonds global du régime de pension à risques partagés de la Ville de Fredericton;
 - o Fonds global d'actions internationales à faible volatilité;
- Examen des rapports de New Brunswick Hourly Paid Employees of Fraser Papers Inc. et de New Brunswick Salary Paid Employees of Fraser Papers Inc. Les rapports sur le fond global sont conformes aux normes GIPS® pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023 et nous avons recommandé leur approbation par le conseil;
- Examen du rapport sur le fonds total du régime de pension à risques partagés des employés du corps universitaire de l'Université du Nouveau-Brunswick conformément aux normes GIPS® pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen du rapport sur le fonds total de récupération environnementale conformément aux normes GIPS® pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen des états financiers vérifiés des entités de placement de Vestcor visant l'année terminée le 31 décembre 2023 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen des états financiers vérifiés de Vestcor visant l'année terminée le 31 décembre 2023 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen de l'ébauche du rapport annuel de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2023 et recommandation de son approbation par le conseil, sous réserve de l'examen et de l'approbation par le comité de la gouvernance et par le comité des ressources humaines et de la rémunération des documents qui les concernent;
- Examen de l'ébauche du communiqué de presse annonçant la publication du rapport annuel de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2023 et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen des états financiers trimestriels non vérifiés des entités de placement de Vestcor et de Vestcor, ainsi que des agréments des gestionnaires en ce qui a trait aux changements apportés aux politiques comptables, aux estimations comptables d'importance, à l'adéquation des contrôles internes en matière de déclaration financière et aux événements qui s'en sont suivis;
- Suivi de l'achèvement des activités d'information financière internes et des clients;
- Approbation des politiques d'évaluation des placements en titre de Vestcor.

Contrôles internes et systèmes d'information

- Réception du rapport sur les conclusions de l'assurance de type 2 des contrôles de sociétés de services (CCS 1) pour 2022 et recommandation au conseil d'administration pour approbation de la proposition de rapport de planification de l'assurance de type 2 du CCS 1 pour 2023;
- Examen et recommandation au conseil d'administration pour approbation du rapport sur les contrôles de société de services (CCS 1) de type 2 (rapport sur une période donnée);
- Réception et examen d'un rapport trimestriel sur le cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor, y compris la matrice des risques d'entreprise et les indicateurs de risques clés;
- Réception d'un compte rendu sur le plan stratégique quinquennal des TI de Vestcor.

Gestion des risques

- Achèvement de l'examen annuel de la politique de gestion des risques de fraude et recommandation de son approbation par le conseil d'administration;
- Examen de la liste annuelle des principaux fournisseurs de Vestcor;
- Réception et examen d'une version révisée du cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor et recommandation de son approbation par le conseil d'administration;
- Examen et approbation des recommandations de la direction au sujet du programme d'assurance organisationnel et recommandation de son renouvellement par l'actionnaire;
- Achèvement de l'examen annuel du mandat, du rôle et des responsabilités du gestionnaire de risques;
- Examen et approbation du rapport annuel de conformité aux lois sur les valeurs mobilières du chef de la conformité.

Vérification interne

- Réception et approbation des rapports de vérification interne trimestriels décrivant les travaux réalisés par la fonction de vérification interne et comprenant des recommandations et les réponses des membres de la direction;
- Examen annuel et approbation du mandat des vérificateurs internes;
- Réception et approbation de diverses recommandations issues de la recherche sur l'examen externe de haut niveau des fonctions de vérification interne
- Approbation du plan de vérification interne de 2024, y compris les projets, le budget, l'univers de vérification mis à jour et un plan de perfectionnement à l'intention du gestionnaire de la vérification interne;
- Réception et examen de la confirmation annuelle de l'indépendance du vérificateur interne;
- Approbation de la portée et de la mission de Deloitte de réaliser un projet d'actualisation du scénario de risque de fraude;
- Rencontre trimestrielle à huis clos avec le vérificateur interne.

Vérificateur externe

- Examen de la mission du vérificateur externe, du plan de vérification, du calendrier, de la dotation en personnel et des coûts des états financiers de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2023 et des états financiers des entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2023 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Autorisation préalable de tous les services de non-vérification, fiscaux et autres devant être assurés par le vérificateur externe conformément à la politique d'approbation préalable des services de vérification et de non-vérification du comité de vérification;
- Examen du rapport du vérificateur externe sur les conclusions de la vérification visant l'année terminée le 31 décembre 2023 et obtention d'une confirmation de l'indépendance du vérificateur externe;
- Rencontre à huis clos avec le vérificateur externe;
- Réception des commentaires de la direction concernant l'efficacité et la qualité de la vérification externe;
- Achèvement d'une évaluation du vérificateur externe résultant en une recommandation à l'actionnaire pour le renouvellement du mandat du vérificateur externe pour la vérification du 31 décembre 2023;
- Révision et confirmation de la politique d'embauche des employés et partenaires du vérificateur externe telle qu'approuvée à l'origine, afin de s'assurer de l'indépendance de la vérification externe.

Objectifs du comité

- Réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du comité de vérification pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions;
- Examen des réalisations du comité de vérification pour l'année se terminant le 31 décembre 2023 et établissement des objectifs du comité pour 2024.

Autres

- Exécution de l'examen annuel du mandat du comité de vérification et recommandation de modifications au conseil d'administration pour approbation;
- Réception et examen du compte rendu trimestriel sur la surveillance de la cybersécurité et du tableau de bord de la cybersécurité;
- Réception du rapport trimestriel de conformité juridique et réglementaire;
- Réception du rapport trimestriel sur le recours collectif auquel Vestcor a participé en tant que demandeur, en vertu de ses lignes directrices pour l'investissement responsable;
- Examen de l'autoévaluation annuelle de la cybersécurité par l'équipe informatique.

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité de vérification.

C. Rignanesi (présidente), E. Marshall, T. Mawhinney, M. Walton, S. Young, D. Losier (nommé d'office)

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

En vertu de son mandat, le comité de gouvernance est chargé d'aider le conseil d'administration à remplir ses obligations en mettant l'accent sur la gouvernance et les politiques publiques afin d'améliorer les résultats de Vestcor et de garantir que ses politiques et pratiques de gouvernance et de communication respectent les pratiques d'excellence les plus récentes. Pour y parvenir, il examine chaque année le mandat du conseil et de chaque comité connexe, toutes les politiques du conseil et les lignes directrices relatives aux mises en candidature des nouveaux administrateurs. Il supervise également la politique de communication organisationnelle, les programmes d'orientation et de formation des administrateurs, ainsi que le code de déontologie et de conduite des affaires. Le comité de gouvernance peut ou doit également recommander au conseil d'administration des procédures appropriées pour l'évaluation de l'efficacité du conseil d'administration, du président, des administrateurs et des comités.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2023 :

Documents et activités de gouvernance

- Examen annuel et recommandation au conseil de l'approbation des modifications apportées aux mandats du conseil d'administration de Vestcor et de ses comités de gouvernance, de vérification et des ressources humaines et de la rémunération;
- Achèvement de l'examen annuel de la politique sur l'orientation et la formation des administrateurs, du code de déontologie et de conduite des affaires, des lignes directrices pour la nomination des administrateurs et de la matrice des compétences et des mandats des administrateurs et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Achèvement de l'examen triennal des documents relatifs à la rémunération des administrateurs : la politique de rémunération des administrateurs et du président du conseil d'administration, l'aperçu de la philosophie en matière de rémunération des administrateurs et la politique sur les déplacements et les dépenses des administrateurs;
- Examen du projet de divulgation de la gouvernance d'entreprise pour le rapport annuel de 2022 et recommandation de son approbation par le conseil.

Éthique

- Examen du rapport annuel de conformité au code de déontologie et de conduite des affaires par le personnel et les administrateurs;
- Réception trimestrielle d'un rapport d'étape de conformité du personnel au code de déontologie et de conduite des affaires.

Nominations d'administrateurs

- Recommandation au conseil de recommander la nomination des deux administrateurs en poste à notre actionnaire, la Société Vestcor, avec effet le 1^{er} juillet 2023.
- Approbation de la recommandation du comité spécial de nomination des administrateurs de recommander à notre actionnaire, la Société Vestcor, la nomination de trois nouveaux administrateurs, avec effet le 21 novembre 2023.
- À la suite de l'approbation par la Société Vestcor de la nomination des trois nouveaux administrateurs, collaboration avec le président du conseil à la recommandation, aux fins d'approbation par le conseil, de la composition des comités du conseil à compter du 4 décembre 2023.
- Réception trimestrielle d'un rapport d'étape de conformité par les administrateurs, à titre de personnes autorisées en vertu de la réglementation provinciale sur les valeurs mobilières.
- Examen du rapport annuel de conformité des administrateurs, à titre de personnes autorisées en vertu de la réglementation provinciale sur les valeurs mobilières.

Rémunération des administrateurs

- Approbation d'un rapport sur la rémunération et les dépenses des administrateurs pour l'année terminée le 31 décembre 2023;
- Approbation d'un rapport sur les demandes de remboursement des frais de déplacement du président et du président et chef de la direction pour l'année terminée le 31 décembre 2023.

Orientation et formation des administrateurs

- Renouvellement de l'adhésion de la société à l'Institut des administrateurs de sociétés pour la fourniture de formation et de documentation de référence précieuses à la direction et aux administrateurs.

Efficacité du conseil

- Réception, examen et recommandation pour approbation au conseil d'un processus formel de nomination du président du conseil d'administration;
- Réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du conseil d'administration pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions;
- Embauche du cabinet externe BoardWorks Consulting Inc. pour réaliser un processus d'évaluation par les pairs.
- Examen des réalisations du conseil au cours de l'année terminée le 31 décembre 2022 et discussion des objectifs visant à améliorer son efficacité en 2023, en tenant compte des résultats de l'examen externe de la gouvernance.

Communications et politique publique

- Réception d'une mise à jour sur le plan stratégique de communication 2023-2024 de Vestcor Inc.;
- Réception d'un rapport de suivi trimestriel de la couverture médiatique de l'équipe des communications.

Objectifs du comité

- Réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du comité de gouvernance pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions;
- Examen des réalisations du comité de gouvernance au cours de l'année terminée le 31 décembre 2023 et discussion sur les objectifs visant à améliorer son efficacité en 2024, dont la surveillance continue des objectifs d'amélioration de la gouvernance du conseil 2023-2025, à la suite de l'examen externe de la gouvernance en 2022.

Le présent rapport a été approuvé par les membres du comité de gouvernance.

E. Marshall (présidente), T. Chapman, T. Mawhinney, C. Pringle-Carver, C. Rignanesi, M. Walton, D. Losier (nommé d'office)

RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

En vertu de son mandat, le comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR) est chargé d'aider le conseil d'administration à remplir ses obligations concernant la rémunération des employés, la relève des cadres et les politiques et pratiques en matière de ressources humaines. Dans ce cadre, il procède chaque année à l'évaluation du rendement du président et chef de la direction. Il supervise également les changements apportés aux principes de rémunération, à la rémunération et aux avantages sociaux, aux systèmes de primes incitatives, à la structure organisationnelle, au développement du leadership et au plan de relève. De plus, il veille au respect par la direction des lois et règlements en matière d'emploi et supervise les systèmes de gestion des risques afférents aux ressources humaines de Vestcor.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2023 :

Évaluation du président et chef de la direction

- Détermination des priorités, des buts et des objectifs stratégiques du président et chef de la direction pour l'année terminée le 31 décembre 2023.
- Examen annuel du rendement du président et chef de la direction.
- Détermination de l'attribution de la prime de rendement au président et chef de la direction fondée sur l'examen de son rendement en fonction des objectifs stratégiques et des cibles du plan d'activités pour l'année terminée le 31 décembre 2023 et recommandation de celle-ci au conseil pour approbation.

Rémunération et avantages sociaux des employés

- Examen d'une comparaison des objectifs en matière de valeur ajoutée relative du rendement à long terme du programme de primes de rendement de Vestcor avec ceux des pairs et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen des volets du rendement absolu cible du programme de primes de rendement de Vestcor et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen des pondérations individuelles des indicateurs de rendement clés liés à la réussite du plan d'activités annuel pour l'année terminée le 31 décembre 2023 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen des résultats de l'entreprise pour l'année terminée le 31 décembre 2023 par rapport au plan d'activités annuel et recommandation de l'approbation par le conseil du montant total des primes de rendement basées sur la carte de pointage interne et des primes de rendement basées sur les primes individuelles pour l'année se terminant le 31 décembre 2023;
- Examen d'un document d'information mis à jour sur la rémunération du personnel de Vestcor et des documents d'une foire aux questions sur la rémunération et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Réception de l'analyse annuelle de la situation de Vestcor en matière d'équité salariale.

Cessation d'emploi

- Sans objet. Aucune cessation d'emploi portée à l'attention du comité en 2023.

Code de déontologie et de conduite des affaires

- Sans objet. Aucune question soulevée par le comité de gouvernance en 2023.

Structure organisationnelle

- Réception d'une proposition de structure organisationnelle générale à jour pour l'élaboration du budget de 2024. Transmission par la direction d'un aperçu des ressources en employés proposant plusieurs nouveaux postes qui faciliteront l'adoption de nouvelles activités de gestion des placements et de supervision et de vérification supplémentaires, répondront aux difficultés liées à l'augmentation du volume de travail et aux besoins liés à la croissance, aux besoins en personnel d'appoint et au soutien de la relève.

Développement du leadership et plan de relève

- Réception des rapports d'étape du comité spécial de recrutement du président et chef de la direction sur le processus d'embauche d'un successeur en prévision du prochain départ à la retraite du président et chef de la direction;
- Examen du plan de relève pour les membres de la haute direction, y compris les mesures de remplacement d'urgence, et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen de l'évaluation des lacunes en leadership et des plans de perfectionnement des candidats identifiés pour la relève réalisé par la direction;
- Réception de comptes rendus réguliers sur les activités de recrutement de la direction.

Planification et politiques des ressources humaines

- Réception de mises à jour trimestrielles du plan de travail triennal dans le cadre du plan stratégique de gestion des ressources humaines de Vestcor;
- Réception d'une proposition de structure organisationnelle pour l'élaboration du budget de 2024. La proposition de structure comportait des suggestions de réorganisation à long terme au sein des équipes de placement, des finances et d'administration afin de préparer Vestcor à répondre aux besoins accrus des clients et à une croissance future en termes de clients supplémentaires et d'offres de services additionnels potentiels, comme indiqué dans le plan stratégique d'entreprise 2019-2024.

Surveillance de la conformité

- Réception de l'attestation trimestrielle de la direction concernant la conformité réglementaire à diverses normes d'emploi et exigences législatives.

Gestion des risques

- Suivi des plans d'action mis en œuvre par la direction pour tenir compte des résultats du sondage bisannuel sur le milieu de travail de 2022 et des recommandations ultérieures du groupe de travail sur le milieu de travail interne pour améliorer la satisfaction des employés.
- Suivi des indicateurs de rendement clés trimestriels liés aux questions de ressources humaines, notamment les postes vacants, l'absentéisme, le maintien en poste et la formation;
- Suivi des domaines de gestion des risques pour lesquels des responsabilités de surveillance ont été déléguées au comité, y compris l'efficacité du leadership du président et chef de la direction, le rendement, l'intégrité et la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié.

Objectifs annuels du comité

- Examen du mandat du comité pour assurer l'adéquation de celui-ci et des responsabilités du comité par rapport aux meilleures pratiques en cours d'évaluation et recommandation de son approbation par le conseil;
- Établissement des objectifs du comité pour l'année terminée le 31 décembre 2023 sous la forme d'un tableau de bord du comité et examen des réalisations ultérieures tout au long de l'année.

Autres

- Chaque trimestre, réalisation et examen d'une évaluation de l'efficacité et de l'efficacité des comités du conseil d'administration;
- Examen de la section « Commentaires sur la rémunération et analyse » du rapport annuel de Vestcor 2023, et recommandation de son approbation par le conseil.

ÉVALUATION ANNUELLE DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Comme indiqué ci-dessus, l'évaluation annuelle du rendement du président et chef de la direction fait partie du mandat du CRHR.

Lors de l'examen du rendement du président et chef de la direction par rapport aux objectifs du plan d'affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 2023, le CRHR a déterminé que le plan d'affaires et les objectifs individuels ont été substantiellement atteints, ce qui l'a conduit à attribuer un multiplicateur d'objectifs de rendement de 1,56. Le maintien des bons rendements des placements a conduit à l'attribution d'un multiplicateur d'objectifs de rendement de 1,91.

De plus amples détails sur les composantes de la rémunération du président et du chef de la direction sont inclus dans les commentaires sur la rémunération qui suivent.

Ce rapport a été approuvé par les membres du Comité des ressources humaines et de la rémunération.

T. Chapman (présidente), M. Allain, M. Doiron, M. Walton, S. Wolff, D. Losier (nommé d'office)



COMMENTAIRES SUR LA RÉMUNÉRATION ET ANALYSE



Les commentaires sur la rémunération et l'analyse qui suivent expliquent les processus que Vestcor a suivis au cours de l'année et qu'elle entend continuer à appliquer.

GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

Le conseil d'administration est responsable de la surveillance des principes, des politiques et des programmes de rémunération de Vestcor. Il approuve le programme de rémunération et les primes, y compris la rémunération du président et chef de la direction, d'après les recommandations du comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR). Le CRHR peut, à sa discrétion, faire appel à des consultants indépendants spécialisés dans les ressources humaines pour obtenir des conseils sur les questions liées à la rémunération.

Le conseil d'administration a également le pouvoir d'interpréter, de modifier et de supprimer des éléments du programme de rémunération à sa discrétion. Il peut également, à sa seule discrétion, exiger le remboursement, la réduction ou la confiscation de tout montant lié à la rémunération déterminé par erreur, dans la mesure où la loi le permet.

MANDAT DU CRHR

Le CRHR aide le conseil d'administration à remplir ses obligations concernant l'élaboration des politiques de rémunération des employés, la relève des cadres et l'établissement des politiques et pratiques en matière de ressources humaines.

Il est constitué de cinq administrateurs et du président du conseil, nommé d'office. Le comité se réunit au moins trois fois par année. Des conseillers externes en ressources humaines peuvent être utilisés pour l'aider à remplir son mandat.

Le mandat du CRHR est décrit au vestcor.org/gouvernance, sous l'onglet « Comités du conseil » et « Comité des ressources humaines et de la rémunération ».

Principales responsabilités du comité :

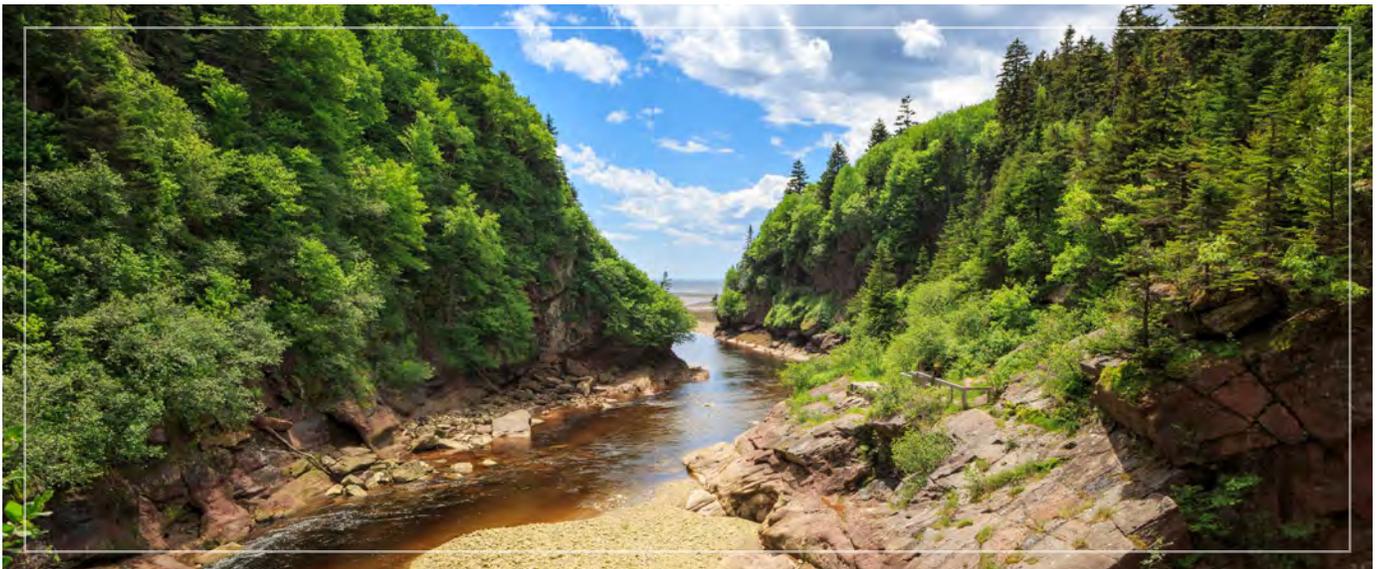
- Participer à l'évaluation annuelle du rendement du président et chef de la direction, y compris l'établissement de buts et d'objectifs mesurables, et formuler des recommandations concernant les ententes de rémunération, y compris les primes de rendement;
- Élaborer des principes de rémunération qui énoncent les règles à suivre pour prendre des décisions de rémunération correspondant aux objectifs opérationnels, aux activités et aux risques de Vestcor;
- Superviser les changements à apporter à l'échelle de rémunération concurrentielle, aux systèmes de prime de rendement, aux programmes d'avantages sociaux des employés et aux politiques opérationnelles sur les déplacements et les dépenses;
- Recommander des changements à apporter à la structure de l'organisation, à la nomination des dirigeants, aux descriptions de poste et aux dispositions concernant la cessation d'emploi d'un membre de la direction;
- Étudier des initiatives de Vestcor en matière de leadership et des plans de relève pour les employés clés;
- Approuver un plan stratégique de ressources humaines à long terme prévoyant des stratégies et des politiques susceptibles d'attirer et de retenir des employés compétents;
- Examiner les primes destinées aux employés admissibles et formuler des recommandations au conseil d'administration.

CONSEILS INDÉPENDANTS

Le CRHR a récemment retenu les services d'un expert en rémunération du cabinet Willis Towers Watson afin d'obtenir des conseils concernant un examen approfondi de la rémunération totale pour le personnel de Vestcor dans le cadre des principes de rémunération en vigueur chez Vestcor et en ce qui concerne les repères d'investissement et les niveaux cibles de valeur ajoutée dans le plan d'incitation de Vestcor. Une mise à jour de l'examen du conseiller indépendant est prévue pour 2024.

Ces examens sont en général basés sur un groupe témoin représentatif du marché des postes des employés. Pour les postes concernant les services de placement et d'administration des pensions, les groupes témoins étaient constitués d'employés de fonds de pension dont la taille de l'actif et la complexité de la stratégie de placement étaient semblables. Quant aux postes des services généraux, y compris ceux du chef de la direction et du chef des finances, ils ont été comparés à des postes semblables de notre secteur d'activité général, en veillant cependant à tenir compte des différences régionales, et à d'autres organisations du Canada atlantique.

Vestcor participe également à des enquêtes sur la rémunération effectuées par des experts-conseils en rémunération et les utilise pour assurer une surveillance régulière des tendances en matière de rémunération, les cerner et les signaler au CRHR.



PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION ORGANISATIONNELLE

Animée par la conviction que ses employés sont la clé de sa réussite, Vestcor s'engage à offrir un milieu de travail positif, des possibilités de carrière enrichissantes et une rémunération compétitive. Elle estime également faciliter la réalisation de sa mission en harmonisant l'intérêt supérieur des employés et ceux de ses clients.

Des principes de rémunération ont en conséquence été élaborés pour atteindre les objectifs suivants :

- Offrir un système de rémunération concurrentiel axé sur le rendement et sur les pratiques du marché;
- Attirer et retenir des personnes hautement compétentes;
- Renforcer la stratégie, la culture et les politiques de Vestcor;
- Appuyer la sensibilisation aux objectifs stratégiques individuels, collectifs et organisationnels, et favoriser leur réalisation;
- Renforcer la réputation de Vestcor en tant qu'employeur de choix;
- Traiter les employés de manière équitable.

Vestcor adhère au principe général selon lequel les **salaires de base** doivent correspondre à la médiane du groupe de comparaison respectif, tout en tenant compte de la complexité de la prestation des services, de la taille de l'actif, de la stratégie de placement et de l'équité interne. Nos employés font également l'objet d'un **programme d'incitatifs** du type rémunération au rendement, qui prévoit un salaire dans le quartile supérieur du groupe de comparaison seulement lorsque les intéressés atteignent un rendement et des résultats maximums pour nos clients et pour les autres intervenants.

Les règles sur lesquelles ces principes reposent peuvent se résumer comme suit :



GESTION DES RISQUES LIÉS À LA RÉMUNÉRATION

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

Le processus annuel de détermination de la rémunération comprend les étapes ci-dessous :



Établissement de niveaux cibles de rémunération

Le CRHR examine chaque année la conception et les niveaux de rétribution du programme de rémunération de ses groupes de comparaison afin de s'assurer que les programmes de Vestcor demeurent concurrentiels. Les données du marché obtenues dans le cadre de diverses enquêtes sur la rémunération et les salaires sont examinées dès qu'elles sont disponibles. Un conseiller en rémunération indépendant est invité à procéder à un examen de la rémunération totale au moins tous les quatre ans. Les données sur la rémunération provenant de l'information publique divulguée par d'autres organisations d'homologues similaires sont également prises en considération.

Chaque année, le CRHR vérifie également s'il y a lieu d'apporter des modifications au programme de primes de rendement. Comme il est détaillé ci-dessous et dans le cadre de l'examen de la rémunération totale effectué en 2020 et 2021, les anciens programmes de primes annuelles et à long terme ont été combinés en un seul programme de primes de rendement à compter du 1^{er} janvier 2021.

Établissement d'objectifs en fait de composition de la rémunération et de rémunération conditionnelle

La rémunération totale est un mélange de salaire de base, d'avantages sociaux et, pour les employés permanents à temps plein après six mois d'emploi, de primes de rendement. Sa composition varie selon le poste, en fonction de la capacité de l'employé d'influer sur le rendement. Pour la déterminer, on tient compte des pratiques en vigueur dans le secteur et des principes de rémunération de Vestcor, notamment la correspondance avec l'intérêt des clients. À cet égard, les primes de rendement liées aux placements sont basées sur un cycle de rendement de quatre ans afin de décourager

la prise de risque à court terme et de mieux répondre aux objectifs de rendement à long terme des clients.

Établissement d'objectifs de rendement

Chaque année, le conseil d'administration approuve un plan d'affaires annuel conçu pour soutenir la réalisation du plan stratégique quinquennal de Vestcor. Ce plan d'affaires annuel contient un mélange équilibré d'objectifs financiers, de stratégie d'investissement, d'administration et de performance opérationnelle, ainsi que des initiatives clés. Chacun de ces objectifs de rendement et initiatives clés est ensuite pondéré en fonction de son niveau d'importance pour le plan stratégique global. Le président et chef de la direction délègue les initiatives clés aux diverses équipes fonctionnelles en fonction de leurs rôles et responsabilités spécifiques.

Évaluation du rendement en fonction des objectifs

Le rendement de Vestcor est alors évalué en fonction de ces objectifs de rendement et du plan d'activités annuel. Les rendements par rapport aux indices de référence de la politique de placement des clients, les rendements nominaux des placements par rapport aux objectifs de placement à long terme des clients et d'autres indicateurs clés de performance financière sont évalués quantitativement par rapport aux objectifs, tandis que la réalisation des principales initiatives du plan d'activités est évaluée à la fois quantitativement et qualitativement. Le président et chef de la direction présente au CRHR des recommandations quant aux facteurs à employer pour évaluer la réalisation de chacun des éléments du plan d'activités annuel.

Détermination des primes de rendement

Le CRHR doit soumettre à l'approbation du conseil

d'administration un facteur de réalisation lié aux réalisations du plan d'affaires, lequel sert à calculer le montant total des primes pour le plan d'affaires annuel et les composantes individuelles du programme de primes de rendement. La direction détermine ensuite le facteur individuel approprié pour chaque employé en fonction de ses contributions aux réalisations du plan d'affaires annuel. Les facteurs individuels sont attribués de manière à ne pas dépasser le montant total approuvé des primes.

Le CRHR doit soumettre à l'approbation du conseil le montant de la rémunération au rendement du président et chef de la direction et le facteur de pondération global à utiliser en fonction des évaluations susmentionnées. Le président et chef de la direction ne prend pas part à la discussion. Il examine à son tour les évaluations du rendement de chaque personne assujettie au programme de primes et accorde à chacun sa prime individuelle en fonction de sa contribution.

PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION

Le programme de rémunération est détaillé dans la pièce A, à la page 62. Le programme prévoit un salaire et des avantages sociaux accompagnés de primes de rendement individuel pour tous les employés permanents à temps plein après six mois d'emploi.

Pour harmoniser le programme de rémunération avec les principes de rémunération (voir p. 49), le CRHR l'a mis au point avec l'aide d'un consultant indépendant. Les niveaux de rémunération totaux font l'objet d'évaluations périodiques de la part de consultants externes et d'enquêtes externes auprès de pairs du domaine des régimes de retraite institutionnels.

Salaires et avantages sociaux

Le salaire de base est déterminé selon un barème salarial rattaché à chaque poste, après la reconnaissance des responsabilités propres au poste. Les avantages sociaux accordés par Vestcor à ses employés à temps plein comprennent des vacances et des congés de maladie, l'assurance vie, l'assurance invalidité, une assurance médicale complémentaire, l'assurance des soins dentaires et un programme d'aide aux employés.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, tous les employés à temps plein cotisent au Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB). Ce dernier assure, au départ à la retraite, une pension équivalant à 1,4 % des gains ouvrant droit à pension jusqu'à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant à droit de pension (MGAP) pour chaque année civile ou année partielle, plus 2 % des gains annualisés en sus du MGAP. Le régime prévoit un facteur de réduction

pour retraite anticipée dans le cas de départs à la retraite avant l'âge de 65 ans. L'indexation dépend du rendement du RRSPNB, au sens de la politique de financement du RRSPNB. Les employés dont le revenu dépasse le montant requis pour toucher la pension maximale (Canada) précisée dans les dispositions juridiques du RRSPNB au cours de l'année participent également à un régime compensatoire parrainé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Avant le 1^{er} janvier 2014, tous les employés à temps plein participaient au régime de retraite créé en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (LPRSP). La Loi prévoyait une pension au départ à la retraite qui équivalait, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, à 1,3 % de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives de gains jusqu'à concurrence du MGAP, plus, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, 2 % de l'excédent de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives sur la moyenne annuelle du MGAP, multipliée par les années de service ouvrant droit à pension. Les prestations de base préindexées cumulées en vertu de la LPRSP jusqu'au 1^{er} janvier 2014 ont été garanties par le gouvernement provincial.

PROGRAMME DE PRIMES DE RENDEMENT

Tous les membres à temps plein du personnel sont admissibles à un programme de primes de rendement (PPR) s'ils sont employés depuis au moins six mois.

Chaque poste est admissible à une prime de rendement individuel et à une prime de carte de pointage de l'entreprise. De plus, certains postes sont admissibles à une prime basée sur les rendements absolus des clients et sur le rendement relatif des placements.

Les **primes de rendement individuel et de carte de pointage de l'entreprise** du programme de primes de rendement sont calculées en pourcentage du salaire, pondéré pour refléter le rôle et l'impact de chaque employé admissible sur l'atteinte des objectifs du plan d'affaires annuel tel qu'évalué par le conseil d'administration.

Une **prime de rendement absolu des placements des clients** est établie quantitativement sur une base cumulative de quatre années par rapport aux objectifs de placement du fonds total à long terme du client.

Le rendement des placements est mesuré quantitativement pour établir une **prime de rendement de la valeur ajoutée**

nette totale du fonds sur une base cumulative de quatre ans, par rapport à un objectif de valeur ajoutée fixé par le conseil d'administration. Les rendements à valeur ajoutée nets représentent le rendement de placement brut qui dépasse les rendements des indices de référence fixés par les politiques de placement après déduction de tous les coûts de gestion. Le nombre de primes accordées est limité à un seuil maximal de deux fois l'objectif (100 pb) après déduction des coûts.

Le PPR comprend également une **prime d'équipe** pour les rendements de valeur ajoutée des classes d'actifs des portefeuilles à gestion active visant à encourager le travail d'équipe dans ces classes d'actif. Les membres du personnel de gestion des placements sont affectés à une des cinq équipes admissibles aux primes d'équipe par classe d'actifs : revenu fixe, placements quantitatifs, actions, titres spéculatifs et marchés privés. Le reste du personnel n'est pas visé par la prime d'équipe, compte tenu de la portée étendue de leurs responsabilités.

Le versement d'une partie importante de la prime du PPR est reporté à des années ultérieures pour certains postes, y compris tout le personnel chargé des placements et de la gestion des risques, le chef de la direction, le chef des finances, le chef des placements et le conseiller principal en pension et avantages sociaux. La prime du PPR est versée sur quatre ans, 50 % étant versés la première année et les 50 % restants étant versés en tranches égales au cours des trois années suivantes. Afin d'harmoniser davantage cette prime avec le rendement des placements des clients, les montants différés génèrent un rendement égal au rendement annuel global réel des placements réalisé au cours de la période de report.

Programme de primes à long terme en cours d'abandon

Avant 2021, Vestcor offrait un programme de primes à long terme (PPLT) au personnel de placement et de recherche, au chef de la direction et au chef des finances. L'admissibilité commençait seulement après un minimum de quatre années d'emploi. Une fois passé le délai d'admissibilité, les primes des employés étaient calculées et payées en fonction du rendement des placements des quatre années précédentes dépassant le total des rendements de référence de la politique de placement approuvée par le conseil d'administration et des coûts de gestion des placements. Le calcul des primes du PPLT était limité à un maximum de 75 pb de rendement total du fonds après déduction des coûts.

Conformément aux recommandations de l'examen de la rémunération totale et aux conditions du PPR, nous avons mis fin au PPLT le 1^{er} janvier 2021. Toutefois, les employés actifs admissibles qui avaient déjà entamé des périodes de détermination de versement de primes de quatre ans continueront à recevoir les paiements annuels restants calculés dans le cadre du PPLT (périodes couvrant 2018-2021, 2019-2022 et le calcul final et la période de conclusion de quatre ans de 2020-2023).

Bien que le PPLT ait été conçu pour harmoniser les intérêts des employés avec les objectifs de rendement à long terme des placements des clients, la direction croit que la nouvelle mouture du PPR comprenant une part importante de report des primes totales renforcera l'harmonisation de ces intérêts et servira mieux les objectifs d'attraction et de conservation des employés compétents de Vestcor. Une fois la transition terminée, le changement de formule ne devrait pas influencer sensiblement le total des primes de rendement versées.

INCIDENCE DU RENDEMENT

Le résumé du programme de placements de Vestcor, comme en témoignent plusieurs mesures d'évaluation du rendement à court et à long terme, est le suivant :

- Le **rendement nominal dû à la gestion active**, pour les mandats d'investissement pour les quatre dernières années se terminant le 31 décembre 2023 était de 4,94 %, ce qui représente environ 4,0 milliards de dollars en gains bruts pour l'ensemble du programme de placement.
- Les rendements à valeur ajoutée des placements (dépassement des indices de référence) pour la période de quatre ans terminée le 31 décembre 2023 se sont avérés excellents. Les **rendements relatifs** ont été plus élevés que la moyenne pondérée des indices de référence moyens combinés des politiques de placement des clients pour la période de quatre ans terminée le 31 décembre 2023, en produisant un rendement net positif de 0,95 pour cent (ou de 95 points de base) de valeur par année par rapport aux indices de référence de nos clients, déduction faite de tous les frais de gestion, ce qui correspond à un rendement net des placements de plus de 732,7 millions de dollars pour cette période de quatre ans.
- **Conformément à la section " Programme de primes à long terme en cours d'abandon" mentionnée ci-dessus, l'année 2023 marque le dernier calcul du PPLT applicable et le paiement correspondant pour la période 2020-2023. Les paiements applicables aux parties différées de la période précédente du PPR entrent dans leur troisième année de mise en œuvre et seront pleinement établis en 2024.**

Le tableau suivant fait état de la rémunération versée au titre des deux programmes, à l'exclusion de la rémunération des administrateurs (voir page 61), au cours de l'année terminée le 31 décembre 2023.

	2023 (en milliers de dollars)		2022 (en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux (à l'exclusion des primes de rendement)	15 265,1	\$	14 435,0	\$
Primes de rendement du PPR :				
rendement relatif net des placements	3 672,3	\$	4 355,4	\$
rendement individuel et de carte de pointage de l'entreprise	2 383,4		2 013,1	
Total des primes du PPR	6 055,7		6 368,5	
PPLT ¹	2 682,0		2 657,0	
Total des primes de rendement ²	8 737,7		9 025,5	
Partie différée du PPR	(2 709,9)		(2 904,8)	
Paiements des reports de l'année précédente	1 945,6		841,7	
Total des primes de rendement versées	7 973,4	\$	6 962,4	\$

¹ PPLT en cours d'abandon en 2021-2023 comme indiqué ci-dessus.

² Les primes de rendement totales pour 2023 étaient de 9 081,4 \$ (8 912 \$ en 2022), ce qui inclut des intérêts différés de 343,7 \$ [(113,5 \$) en 2022]. Les intérêts sur les soldes reportés s'accroissent au rendement total du fonds.

Pour l'année terminée le 31 décembre 2023, compte tenu de la difficulté constante de conserver les talents au sein d'un environnement concurrentiel, le conseil a approuvé une augmentation de salaire liée au coût de la vie appropriée ainsi qu'une hausse au mérite.

Pour le personnel responsable des placements admissibles, l'augmentation nette des primes de rendement tient compte du solide rendement continu de la valeur ajoutée de la gestion active sur quatre ans après déduction des coûts, expliqué dans la section ci-dessus, de l'augmentation du nombre d'employés admissibles au programme des primes de rendement à la suite des postes vacants pourvus et des nouveaux postes, des modifications apportées aux salaires de base, de l'abandon du programme de primes à long terme (PPLT), des revenus en intérêts sur la partie différée des primes de rendement de l'année précédente et des réalisations du plan d'activités pour l'année (voir les pages 57 à 59).

TABLEAU SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION

Le tableau sommaire de la rémunération qui suit fait état de renseignements sur la rémunération durant les trois dernières années du président et chef de la direction, du chef des finances et des trois autres postes clés suivants de la direction les mieux rémunérés (chacun est un membre de la haute direction désigné). Les données communiquées sont basées sur des **périodes annuelles** et sont exprimées en dollars.

Nom et poste	Année	Salaire en \$	PPR ¹ en \$	SPLT ² en \$	Cotisation de retraite ³ \$	Tous les autres montants ⁴ \$	Rémunération totale \$	Partie différée du PPR \$	Paiements des reports de l'année précédente ⁵ \$	Rémunération totale versée ⁶ \$
John Sinclair Président et chef de la direction	2023	375 063	763 669	450 000	148 351	2 822	1 739 904	(381 834)	288 085	1 646 154
	2022	375 057	809 152	450 000	135 089	2 693	1 771 991	(404 576)	133 148	1 500 563
	2021	375 053	828 750	450 000	115 386	2 706	1 771 895	(414 375)	–	1 357 520
Jonathan Spinney Chef des placements et vice-président, Placement quantitatif et recherche appliquée	2023	319 871	597 638	352 000	36 758	2 683	1 308 950	(298 819)	204 864	1 214 995
	2022	309 672	613 768	341 000	35 605	2 561	1 302 606	(306 884)	88 291	1 084 013
	2021	289 822	549 550	319 000	33 355	2 565	1 194 293	(274 775)	–	919 518
Mark Holleran Vice-président, Actions	2023	261 967	420 705	235 800	30 563	2 557	951 591	(210 352)	156 752	897 990
	2022	256 826	461 024	231 300	29 950	2 458	981 558	(230 512)	68 989	820 035
	2021	244 822	429 410	220 500	28 540	2 409	925 681	(214 705)	–	710 976
Dan Goguen Vice-président, Marchés privés	2023	244 967	404 295	196 000	28 744	2 492	876 497	(202 148)	147 577	821 927
	2022	239 816	424 617	192 000	28 130	2 398	886 961	(212 308)	66 522	741 175
	2021	227 515	414 050	182 000	26 688	2 346	852 599	(207 025)	–	645 574
Brent Henry Chef des finances	2023	184 871	170 915	–	22 177	2 263	380 227	(85 458)	53 359	348 128
	2022	174 768	158 489	–	20 965	2 171	356 393	(79 245)	23 225	300 373
	2021	151 645	144 560	–	18 191	2 090	316 487	(72 280)	–	244 207

¹ Ce montant représente 100 % du PPR gagné pendant l'année. 50 % du PPR gagné au cours de l'année est versé l'année de la détermination de l'attribution. Les 50 % restants sont versés en tranches égales au cours des trois années suivantes. Les montants différés rapportent un rendement égal au rendement total du fonds.

² SPLT payées l'année de la détermination de la prime selon les périodes de rendement (4 ans) antérieures; programme en cours d'élimination de 2021 à 2023.

³ La colonne « Cotisation de retraite en \$ » illustre les cotisations versées par l'employeur au cours de l'année selon la combinaison du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et la Convention de retraite (CR). Les cotisations de l'employé connexes sont exigées selon les dispositions du régime. Comme il est établi dans le contrat de travail de M. Sinclair, les versements des primes de rendement de ce dernier sont des gains ouvrant droit à pension aux fins de cotisation de l'employeur et de l'employé destinée aux régimes et à la CR. Les versements des primes de rendement pour tout autre employé admissible ne sont pas assujettis à ces exigences.

⁴ Les montants notés dans la colonne « Tous les autres montants en \$ » comprennent le coût d'adhésion à un régime de soins de santé privé postérieur à la retraite et versé par l'employeur, l'assurance vie collective, l'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident et une allocation de stationnement.

⁵ Les soldes différés produisent des intérêts au taux de rendement total du fonds.

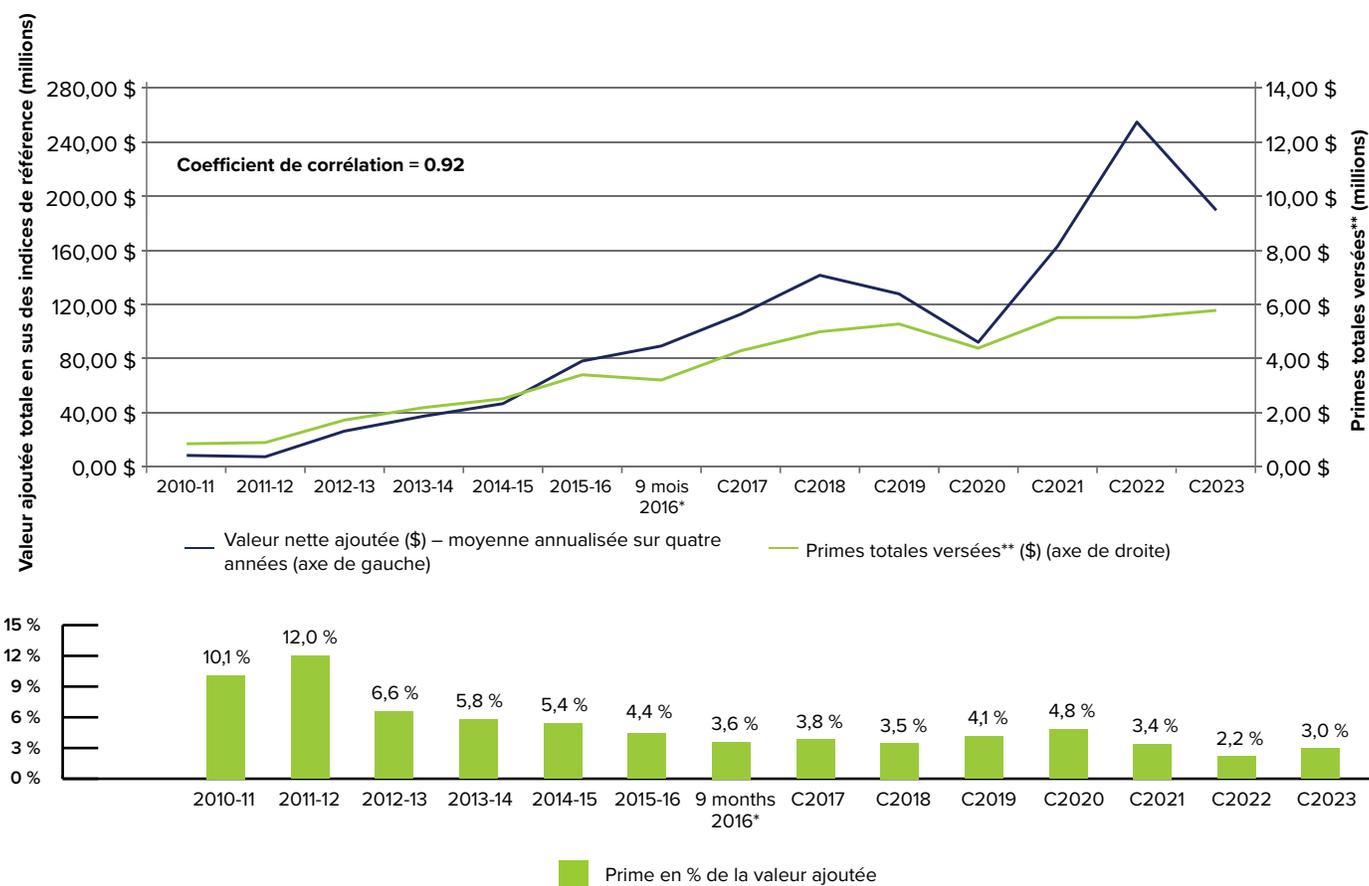
⁶ Comprend le salaire, la partie non différée du PPR, le SPLT, les cotisations au régime de retraite et toute autre rémunération.

RÉMUNÉRATION EN FONCTION DU RENDEMENT DES PLACEMENTS

La rémunération en fonction du rendement vise à encourager l'harmonisation de l'intérêt supérieur des employés avec ceux des clients, en établissant notamment un bon équilibre entre l'optimisation des rendements à long terme et la réduction des risques. Dans le cadre de la rémunération au rendement, le rendement des placements peut être classé en deux catégories :

- (i) les rendements à valeur relative nette à long terme comparativement aux indices de référence;
- (ii) les rendements nominaux à long terme des fonds globaux et les autres réalisations au titre du plan d'activités.

Le graphique suivant illustre la force de l'harmonisation de nos paiements de primes de rendement avec la valeur ajoutée nette des placements gérés par Vestcor au-dessus des indices de référence de la politique de placement de nos clients. Les paiements totaux de primes de rendement accordés au fil du temps présentent une très forte corrélation avec les rendements nets annualisés des placements à long terme au-dessus des indices de référence de la politique et sont soumis à un plafond de paiement maximal, comme le prévoit le programme de primes, tel qu'illustré dans le graphique ci-dessous.



Notes: * « 9 mois 2016 » est annualisé aux fins de calcul et de comparaison.

** Le total des primes versées ne comprend pas les montants différés dans le cadre du PPR.

APERÇU DU PROGRAMME DE PRIMES DE RENDEMENT (PPR)

Le montant de 6 055,7 \$ (en milliers de \$) du PPR comprend à la fois une composante de rendement des placements, une composante de carte de pointage d'entreprise et une composante de réalisation de l'objectif de rendement individuel en fonction de notre plan d'affaires annuel.

La **composante du PPR liée au rendement des placements** s'est chiffrée à 3 672,3 \$ (en milliers de \$) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (2022 – 4 355,4 en milliers de \$). Cette composante est basée sur la valeur ajoutée nette annualisée par rapport aux indices de référence pour la période de quatre ans se terminant le 31 décembre 2023. La valeur ajoutée nette de 2023 correspond à (97,4) points de base (pb) (2022 – 263,0 pb) et la valeur ajoutée nette annualisée à long terme est de 95,4 pb (2022 – 131,4 pb).

Voici un tableau récapitulatif des valeurs ajoutées des périodes précédentes utilisées pour la détermination de la valeur ajoutée nette cumulée à long terme du PPR :

	VALEUR NETTE AJOUTÉE (pb)	POURCENTAGE DE L'OBJECTIF (%) ¹
Année terminée le 31 décembre 2020	(16,8)	(39,3)
Année terminée le 31 décembre 2021	210,4	501,0
Année terminée le 31 décembre 2022	263,0	526,1
Année terminée le 31 décembre 2023	(97,4)	(194,9)
Annualisée à long terme (sur 4 périodes financières)	95,4	190,7

¹ Pourcentage de l'objectif calculé comme le dividende net de la valeur ajoutée par l'objectif de valeur ajoutée. Pour les exercices clos du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021, l'objectif de valeur ajoutée était de 42 points de base. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période de quatre ans, l'objectif de valeur ajoutée a été porté à 50 points de base.



Le **PPR lié aux réalisations du plan d'affaires** s'est chiffré à 2 383,4 \$ (en milliers de dollars) pour l'année terminée le 31 décembre 2023. Cette composante se base sur un facteur de réalisation de 1,56 approuvé par le conseil d'administration, comparativement à 1,34 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

La composante individuelle du PPR se fonde sur la contribution de chaque employé aux réalisations du plan d'affaires, lequel comporte des indicateurs de rendement clés ainsi que des plans d'action et des initiatives précis axés sur les cinq principaux objectifs du plan stratégique organisationnel énumérés dans le tableau suivant. Le conseil établit un taux de pondération pour chaque objectif clé au début de chaque année. Le taux de pondération reflète les directives données aux cadres aux fins de la priorisation des activités de mise en œuvre du plan d'activités.

L'obtention des rendements à long terme requis par chaque client des régimes de retraite ou autres dans un contexte à risque maîtrisé constituait l'objectif premier de Vestcor en matière de rendement des placements au cours de 2023 et représente la part la plus importante de la pondération. Le rendement global brut du fonds dû à la gestion active, tous clients confondus, a atteint 4,94 % pour la période de quatre ans la plus récente qui s'est terminée le 31 décembre 2023, et surtout, un taux brut de 6,94 % par année depuis la création de Vestcor en 1996.

OBJECTIFS CLÉS	PONDÉRATION 2023	RÉSULTAT
Améliorer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle pour favoriser la croissance et la durabilité.	20 %	Supérieur aux attentes
Améliorer l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux de nos clients et répondre aux besoins en services de gestion des placements à long terme grâce à des pratiques prudentes axées sur le risque et à des améliorations bien exécutées des services.	45 %	Supérieur aux attentes
Définir l'« expérience client » optimale et créer des systèmes pour permettre la reproduction cohérente de cette expérience au cours des cycles de croissance.	10 %	Supérieur aux attentes
Renforcer les relations des intervenants avec les actionnaires, les fiduciaires clients, les participants aux régimes, les groupes d'employeurs et les responsables de l'élaboration des politiques.	15 %	Supérieur aux attentes
Continuer d'investir dans des améliorations technologiques visant à améliorer l'expérience de nos clients, à fournir des capacités de traitement et de production de rapports plus automatisés, à élargir notre stratégie de gestion des données (investissement et administration), tout en protégeant la vie privée et en minimisant les risques de cybersécurité.	10 %	Supérieur aux attentes

Pour fixer ces facteurs de réalisation, le conseil a pris en compte les indicateurs de rendement clés associés à chacun des objectifs principaux de la mission ainsi que les réalisations qui suivent.

OBJECTIFS CLÉS

RÉALISATIONS DU PLAN D'ACTIVITÉS (année terminée le 31 décembre 2023)

Améliorer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle pour favoriser la croissance et la durabilité.

- Soutien du comité spécial de nomination qui a achevé le processus de recherche de nouveaux administrateurs qui a permis d'en trouver trois qui ont été recommandés à la Société Vestcor. Nomination des trois nouveaux administrateurs par la Société Vestcor. Animation d'une séance d'orientation par le président du conseil et par la direction pour accueillir et intégrer les nouveaux administrateurs.
- Participation à l'élaboration du processus de sélection et d'intégration d'un nouveau président du conseil.
- Achèvement du plan de travail en vue de mettre en œuvre les recommandations de l'examen indépendant de la gouvernance du conseil. Recommandations assignées aux comités du conseil.
- Achèvement de la mise à jour annuelle du cadre de gestion des risques de l'entreprise de Vestcor.
- Mise à jour des lignes directrices pour l'investissement responsable de Vestcor.
- Préparation du deuxième rapport sur l'investissement responsable de Vestcor qui a porté sur un nombre beaucoup plus important d'actifs que celui de l'année précédente et qui présente, conformément aux lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, la réduction des expositions au carbone dans les portefeuilles par rapport à l'année précédente.
- Soutien de la participation du président du conseil aux réunions semestrielles des actionnaires afin d'assurer une relation efficace et une communication opportune entre les actionnaires et le conseil d'administration de Vestcor.
- Poursuite de la progression du plan stratégique triennal des ressources humaines.
- Formation d'un groupe de travail sur le milieu de travail pour analyser les résultats du sondage sur le milieu de travail et déterminer des mesures connexes qui ont été mises en œuvre tout au long de l'année.
- Mise à jour des plans de relève et de développement du leadership à tous les niveaux de la direction.
- Achèvement de notre premier rapport sur les contrôles d'une société de services (SOC) de type 2 : rapport sur les contrôles internes des rapports financiers.
- Élaboration et mise en œuvre de la première proposition de valeur aux employés de Vestcor.

Améliorer l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux de nos clients et répondre aux besoins en services de gestion des placements à long terme grâce à des pratiques prudentes axées sur le risque et à des améliorations bien exécutées des services.

- Mise en œuvre d'indicateurs de rendement clés plus ambitieux pour les services d'administration offerts aux clients.
- Étroite collaboration avec les employeurs et avec les promoteurs de régimes pour traiter un nombre important de rajustements aux pensions accumulées et aux prestations de retraite à la suite de la conclusion de plusieurs conventions collectives.
- Le rendement des placements à long terme continue d'être solide et assujéti à des niveaux de risque très faibles.
- Poursuite de l'expansion de notre fonds de placement immobilier privé à capital variable afin de répondre à l'intérêt croissant des clients pour cette catégorie d'actif.

**OBJECTIFS
CLÉS**

RÉALISATIONS DU PLAN D'ACTIVITÉS (année terminée le 31 décembre 2023)

Définir l'« expérience client » optimale et créer des systèmes pour permettre la reproduction cohérente de cette expérience au cours des cycles de croissance.

- Ajout d'un nouveau client des services de gestion des placements et d'un nouveau client des services de soutien administratif au cours de l'année.
- Aide offerte aux clients pour élaborer leurs cadres de gestion des risques de l'entreprise, ainsi qu'une série de solides indicateurs de risque clés à utiliser dans leur surveillance des risques organisationnels.
- Poursuite de l'aide offerte aux clients pour élaborer et mettre en œuvre les plans de communication propres à leur régime.
- Diffusion de notre troisième sondage bisannuel sur la satisfaction des clients. Achèvement des séances des groupes de discussion des clients et compilation des données des groupes de discussion.

Renforcer les relations des intervenants avec les actionnaires, les fiduciaires clients, les participants aux régimes, les groupes d'employeurs et les responsables de l'élaboration des politiques.

- Rétablissement de notre Forum des clients en personne.
- À la demande des clients, présentation à divers groupes d'employeurs de leurs régimes, des services d'administration offerts et des résultats de leurs placements respectifs.
- Poursuite de l'évaluation des capacités de prestation de services aux clients par rapport aux pairs.

Continuer d'investir dans des améliorations technologiques visant à améliorer l'expérience de nos clients, à fournir des capacités de traitement et de production de rapports plus automatisées, à élargir notre stratégie de gestion des données (investissement et administration), tout en protégeant la vie privée et en minimisant les risques de cybersécurité.

- Achèvement de la mise en œuvre de notre stratégie et de notre budgétisation connexe pour que le personnel soit entièrement en télétravail aux fins de la continuité des activités.
- Achèvement de la mise en œuvre d'une nouvelle application Helpdesk.
- Achèvement de la mise en œuvre d'un programme amélioré de surveillance de la cybersécurité.
- Poursuite de l'accroissement des relations avec nos pairs de l'ensemble de l'Amérique du Nord et participation à plusieurs conférences et activités de réseautage.

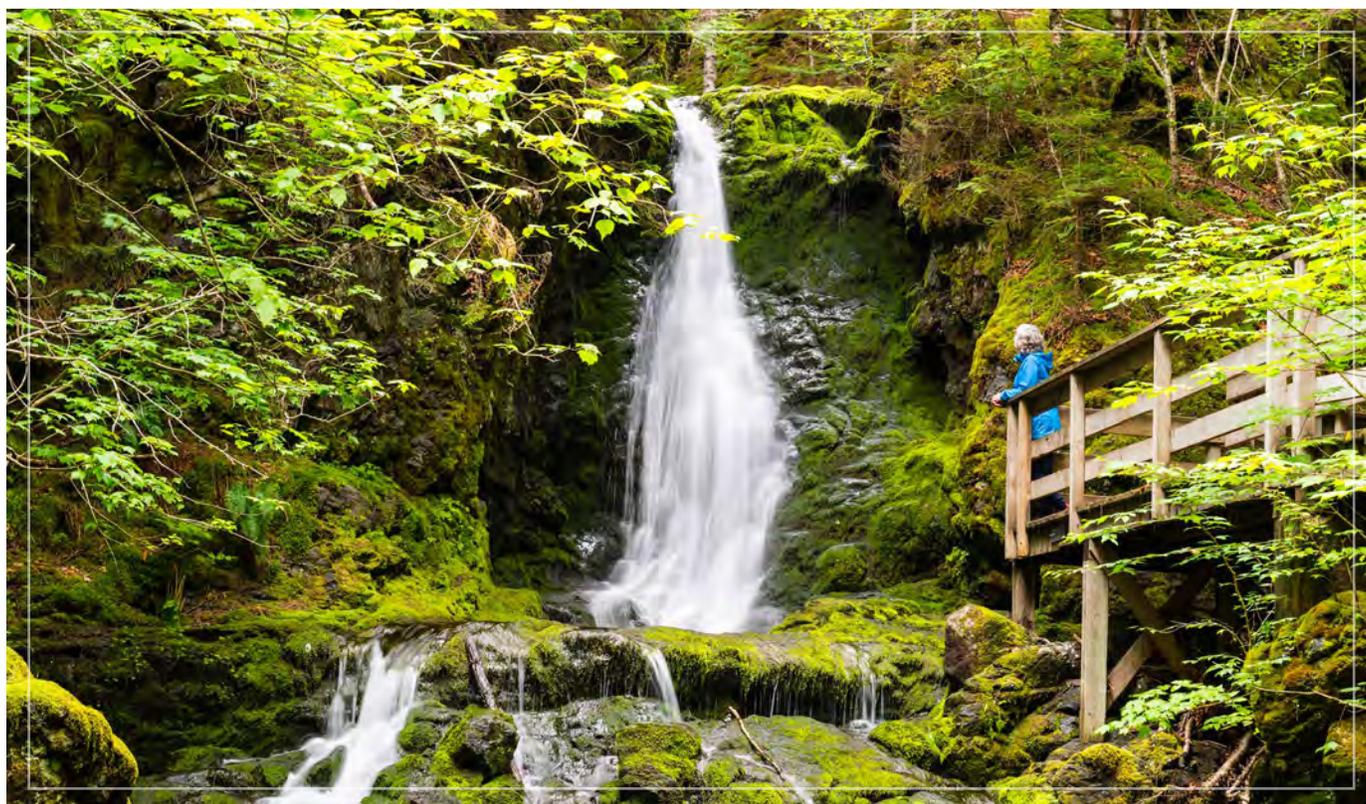
APERÇU DU SYSTÈME DE PRIMES À LONG TERME (SPLT)

La composante du SPLT, qui est éliminée progressivement d'ici 2023, s'élève à 2 682,0 \$ (en milliers de \$) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ce montant représente la composante différée du programme de rémunération totale de 2020 (le versement est basé sur les résultats de placement nets annualisés dépassant l'indice de référence du rendement total du fonds pour les quatre dernières années, de 2020 à 2023).

L'effet des résultats du SPLT est différent de celui de la composante des résultats à long terme du PPR, car l'objectif maximal du premier est de 75 pb après déduction des frais, comparativement à 100 pour le deuxième.

Voici un récapitulatif des valeurs ajoutées nettes utilisées pour la détermination de la valeur annualisée du SPLT.

	VALEUR NETTE AJOUTÉE (pb)	POURCENTAGE DE L'OBJECTIF (%)
Année terminée le 31 décembre 2020	(16,8)	(40,0)
Année terminée le 31 décembre 2021	210,4	610,3
Année terminée le 31 décembre 2022	263,0	769,8
Année terminée le 31 décembre 2023	(97,4)	(232,0)
Annualisée à long terme	95,4	261,7



RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs est fixée par les règlements administratifs de Vestcor. Les administrateurs touchent une provision annuelle et une indemnité journalière pour leur présence aux réunions et le temps de préparation. Les administrateurs qui se déplacent pour assister aux réunions obtiennent le remboursement de leurs frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que d'autres frais dans une limite raisonnable, ainsi que pour les autres dépenses comme l'utilisation d'une automobile en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

ADMINISTRATEUR	PROVISION ANNUELLE \$ (dollars)	INDEMNITÉS QUOTIDIENNES POUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL ET DES COMITÉS \$ (dollars)	RÉMUNÉRATION TOTALE ¹ \$ (dollars)	REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT \$ (dollars)
David Losier ²	27 500	27 450	53 598	4 063
Michel Allain	12 000	12 650	26 016	1 386
Tanya Chapman ³	17 000	16 150	35 041	321
Lori Clark ⁴	12 000	2 750	9 423	-
Michel Doiron	12 000	7 700	20 730	1 383
Eleanor Marshall ⁵	17 000	15 550	34 369	1 043
Tim Mawhinney	12 000	11 000	24 216	386
Courtney Pringle-Carver ⁶	12 000	1 100	2 608	413
Cathy Rignanesi ⁷	17 000	13 750	32 458	1 048
Michael Walton ⁸	17 000	20 850	44 615	1 044
Steven Wolff ⁶	12 000	1 100	2 600	984
Suzanne Young ⁶	12 000	1 100	2 600	426

¹ Comprend le coût des retenues obligatoires versées par l'employeur

² Président du conseil d'administration du 31 mai au 31 décembre 2023. Vice-président du conseil d'administration du 1^{er} janvier au 30 mai 2023.

³ Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération

⁴ Démission du conseil d'administration le 5 juillet 2023

⁵ Présidente du comité de gouvernance

⁶ Nommées au conseil d'administration le 21 novembre 2023

⁷ Présidente du comité de vérification

⁸ Vice-président du conseil d'administration du 31 mai au 31 décembre 2023. Président du conseil d'administration du 1^{er} janvier au 30 mai 2023.

Le coût de fonctionnement total du conseil d'administration de Vestcor, y compris les indemnités journalières, l'orientation des administrateurs, la formation des membres et les adhésions, pour l'année terminée le 31 décembre 2023 était 300 700 \$ (211 800 \$ au 31 décembre 2022), plus des remboursements de frais de déplacement et d'hébergement de 12 500 \$ (1 800 \$ au 31 décembre 2022). Le coût des fonctions du conseil d'administration a augmenté d'une année sur l'autre, principalement en raison des initiatives spéciales du conseil d'administration, telles que la recherche de directeurs et de PDG.

Salaire de base

Admissibilité	Tous les membres du personnel
Objectifs	Rétribuer le degré de responsabilité, l'expertise, les compétences et l'expérience

Programme de primes de rendement

	CARTE DE POINTAGE DE L'ENTREPRISE	RENDEMENT INDIVIDUEL
Admissibilité	Les employés permanents à temps plein doivent être en poste depuis au moins six mois.	Les employés permanents à temps plein doivent être en poste depuis au moins six mois.
Cibles	De 2,5 % à 35 % du salaire de base	De 2,5 % à 25 % du salaire de base
Objectifs	Récompenser le rendement individuel en fonction de l'atteinte des objectifs du plan d'activités annuel.	
Horizon	Année en cours	
Type de programme	<p>Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes : 50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes.</p> <p>Tous les autres postes - paiement en espèces</p>	
Méthode de report	Les montants différés sont augmentés selon un rendement égal à la moyenne pondérée du rendement absolu du client.	

	RENDEMENT ABSOLU DU CLIENT	RENDEMENT DE L'ÉQUIPE DE GESTION DES PLACEMENTS	RENDEMENT DU FONDS DE PLACEMENT TOTAL
Admissibilité	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes après au moins six mois d'emploi.	Chef des placements et personnel de gestion des placements après au moins six mois d'emploi.	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, personnel de gestion des placements et risques et titulaires de certains autres postes après au moins six mois d'emploi.
Cibles	De 1 % à 20 % du salaire de base	De 7 % à 18 % du salaire de base	De 2,5 % à 55 % du salaire de base
Objectifs	<p>Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds et de celui de l'équipe, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif.</p> <p>Renforcer la collaboration en équipe.</p>		
Horizon	4 périodes financières		
Type de programme	<p>Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes : 50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes.</p> <p>Tous les autres postes - paiement en espèces</p>	50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes.	<p>Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes : 50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes.</p> <p>Tous les autres postes - paiement en espèces</p>
Méthode de report	Les montants différés sont augmentés selon un rendement égal à la moyenne pondérée du rendement absolu du client.		
Mesure(s) du rendement	Rendements des fonds des clients supérieurs aux objectifs de rendement des placements à long terme établis par les clients.	Rendement actif de la ou des équipes de placements supérieur à l'indice de référence et les objectifs.	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement.

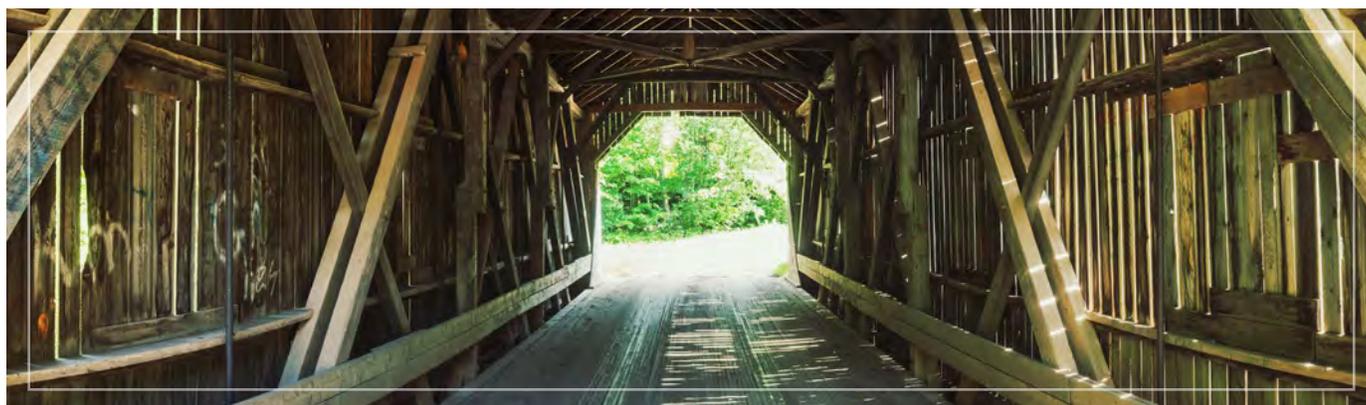
	RENDEMENT ABSOLU DU CLIENT	RENDEMENT DE L'ÉQUIPE DE GESTION DES PLACEMENTS	RENDEMENT DU FONDS DE PLACEMENT TOTAL
Portée : Seuil	Seuils de rendement des clients préétablis	Rendement des indices de référence	Rendement des indices de référence et recouvrement complet des coûts
Cible	Objectifs de rendement à long terme établis par le client	Rendement de placement cible du portefeuille préétabli et approuvé par le conseil	50 pb après déduction des coûts
Maximum	Objectifs de rendement à long terme établis par le client plus 1,5 %	2 x le rendement de placement cible du portefeuille préétabli et approuvé par le conseil	100 pb après déduction des coûts

Programme de primes à long terme (en cours d'élimination progressive jusqu'en 2023)

PRIMES DE RENDEMENT À LONG TERME (CIBLES 15 % – 75 % DU SALAIRE DE BASE) PAIEMENT DIFFÉRÉ	
Admissibilité	Le personnel de placements et de recherche, le chef de la direction et le chef des finances s'ils sont en poste depuis au moins quatre ans.
Objectifs	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif. Renforcer la collaboration en équipe.
Horizon	4 périodes financières
Type de programme	Paieement en espèces
Mesure(s) du rendement	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement.
Portée : Seuil Cible Maximum	Recouvrement complet des coûts 42 pb après déduction des coûts 75 pb après déduction des coûts

Rémunération indirecte

	MEMBRES DU RRSPNB	AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS ACTIFS ET DES RETRAITÉS	CONDITIONS
Admissibilité	Personnel à plein temps et vacataires sous contrat pour une année ou plus.		
Objectifs	Favoriser le maintien en poste à long terme en récompensant la durée du service et en contribuant au revenu après la retraite.	Fournir aide et sécurité aux employés et à leurs familles afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs responsabilités professionnelles et réaliser la mission de l'entreprise.	Proposer un nombre limité d'avantages qui complètent la rémunération totale, y compris le stationnement et une allocation de dépenses de santé.



LIGNES DIRECTRICES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



En tant que gardien du capital de ses clients, Vestcor a une responsabilité fiduciaire de prendre des décisions avisées en matière de placement suivant les lignes directrices et les objectifs qu'ils lui fournissent. C'est pourquoi, au fil du temps, nous avons intégré à nos processus de gestion des placements des niveaux croissants de propriété active et d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) exploitables, ce que nous poursuivrons en fonction de l'intérêt des clients et de la disponibilité des données et des ressources.

Vestcor a publié pour ses premières lignes directrices sur l'investissement responsable mises à jour en 2018, révisées par la suite en 2022. Nous continuons de produire des points d'information périodiques sur les investissements responsables dans le cadre de nos communications régulières et à la demande des clients, ainsi qu'au moyen de webdiffusions et de présentations. Toutes les modifications futures de nos lignes directrices sur l'investissement responsable seront communiquées de la même manière.

Les lignes directrices sur l'investissement responsable se fondent sur les principes fondamentaux suivants :

- Bonne gouvernance
- Propriété active et engagement
- Incorporation, chaque fois que possible, d'informations ESG dans notre processus de gestion des placements
- Transparence dans nos relations avec les clients

En plus d'intégrer directement les informations ESG dans le processus de gestion des placements, Vestcor continue d'être un membre ou partenaire très actif à long terme de diverses organisations faisant la promotion des meilleures pratiques de gestion des placements tenant compte des

aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. À titre d'exemple, Vestcor a longtemps siégé dans des organisations comme l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (piacweb.org) (site en anglais seulement) et la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (ccgg.ca) (site en anglais seulement).

En 2020, le conseil d'administration de Vestcor a approuvé les premiers principes de gouvernance de la CCGG conçus pour aider les investisseurs institutionnels à assumer leurs responsabilités envers leurs clients et leurs bénéficiaires, en veillant à augmenter la valeur de leurs placements. Ces principes de gouvernance constituent un excellent complément à nos lignes directrices sur l'investissement responsable et Vestcor a recensé un certain nombre de processus internes et de relations qui nous aident à respecter chacun des principes subsidiaires suivants :

- Principe 1 – Élaborer une approche de gouvernance
- Principe 2 – Surveiller les entreprises
- Principe 3 – Rendre compte des votes
- Principe 4 – Communiquer activement avec les entreprises
- Principe 5 – Collaborer avec les autres investisseurs institutionnels
- Principe 6 – Travailler avec les décideurs politiques
- Principe 7 – Mettre l'accent sur une valeur durable à long terme

En plus des mises à jour générales aux lignes directrices pour l'investissement responsable, nous avons publié notre premier rapport sur l'investissement responsable en octobre 2022. Ce rapport illustre notre rôle de chef de file et notre engagement d'offrir à nos clients des placements dans des actifs durables

à long terme qui continuent de répondre à leurs objectifs en la matière.

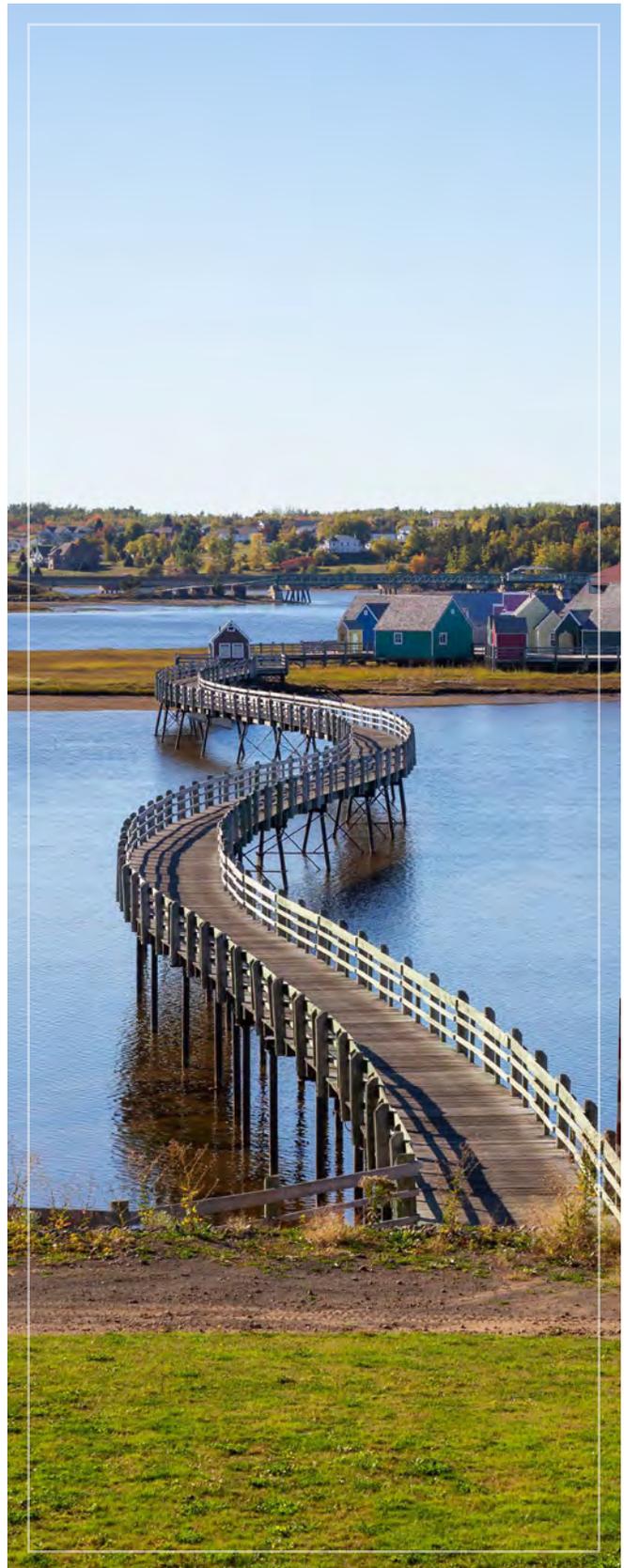
L'objectif de ce rapport est de répondre au principe de base de la transparence, mentionné ci-dessus, tout en intégrant également nos autres principes de base de la participation et de l'engagement actifs, ainsi que l'information environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans nos processus d'investissement. Il représente l'étape suivante dans la mise à disposition par Vestcor d'outils de surveillance des risques fondés sur les meilleures pratiques afin d'aider nos clients à développer et à atteindre leurs propres objectifs d'investissement responsable.

Le rapport fournit également des informations sur les émissions de gaz à effet de serre liées au climat pour notre portefeuille consolidé d'investissements en titres publics de base, selon les lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

En novembre 2023, nous avons publié notre deuxième rapport sur l'investissement responsable qui présente nos activités de gestion active de placements réalisées en 2022, conformément aux lignes directrices sur l'investissement responsable. Les équipes de gestion des placements et des risques de Vestcor tiennent compte des questions d'investissement responsable lorsqu'elles exercent une diligence raisonnable en matière de placements initiaux et dans le cadre de leurs activités de surveillance continue des placements. En outre, ce rapport fournit des informations à jour sur les émissions de gaz à effet de serre pour la majorité de notre portefeuille de placement conformément aux lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Cette information a été considérablement élargie par l'inclusion d'un plus grand nombre de catégories d'actifs et nous sommes très heureux de déclarer que les émissions de GES sont très inférieures à celles des mesures comparables de 2021 dont le précédent rapport faisait état.

Vestcor se réjouit de continuer à utiliser les informations du GIFCC dans son processus de décision d'investissement à mesure que les entreprises s'efforcent d'atteindre leurs objectifs climatiques mondiaux et nous prévoyons de mettre ce rapport à jour sur une base annuelle.

Des renseignements supplémentaires et des mises à jour de nos lignes directrices sur l'investissement responsable et notre rapport sur l'investissement responsable sont consultables à vestcor.org/placements.



RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE

Partout au Canada, les professionnels de Vestcor sont considérés comme des ressources constructives dans le cadre de leur participation à des conseils d'administration ou à des comités exécutifs du secteur des placements. Voici quelques-uns des organismes auxquels la direction de Vestcor a participé activement à un tel titre au cours de 2023 :

- Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR)
- CFA Society Atlantic Canada
- Comité de placements de la Fondation communautaire de Fredericton
- Comité de placements d'Inclusion NB
- Comité de placements de l'Université du Nouveau-Brunswick
- Comité de placements du YMCA Endowment Fund
- Conseil des gouverneurs de l'Université du Nouveau-Brunswick
- Conseil des gouverneurs de l'Université Saint Thomas
- Institutional Limited Partners Association (ILPA)
- La fondation de l'hôpital du Haut de la Vallée
- Pension Investment Association of Canada (PIAC)
- Université de Moncton

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DES EMPLOYÉS

La direction et le personnel de Vestcor continuent à s'impliquer activement au sein de nombreuses causes d'importance dans nos communautés. Leurs contributions vont du bénévolat à l'expertise professionnelle, en passant par les dons financiers personnels.

Les membres du personnel de Vestcor ont encore une fois contribué très généreusement à la campagne annuelle Centraide de la Société Vestcor. Le personnel a aussi continué à organiser de nombreuses activités de collecte de fonds fructueuses pour des organisations de bienfaisance locales. Vestcor est fière de continuer à souligner les activités de bénévolat de ses employés.

RENDEMENT DES ENTITÉS DE PLACEMENT DE VESTCOR

Le tableau suivant précise le rendement et l'indice de référence de chaque entité de placement de Vestcor au 31 décembre 2023 pour la période indiquée :

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	7 ans %	10 ans %	Depuis la création des entités le 1 avril 1998 ¹ %
Fonds d'obligations nominales de la SGPNB	6,33	(3,31)	(3,06)	(0,04)	1,31	1,56	2,54	4,45
Indice de référence	6,11	(3,55)	(3,36)	(0,48)	0,86	1,15	2,18	4,22
Fonds d'obligations de sociétés de la SGPNB	8,55	(0,89)	(1,10)	1,22	2,55	2,39	3,12	3,24
Indice de référence	8,37	(1,17)	(1,23)	1,17	2,51	2,43	3,10	3,16
Fonds à revenu fixe à rendement élevé international de la SGPNB	13,88	0,07	1,45	1,83	4,25			3,71
Indice de référence	12,67	(0,20)	0,66	1,52	3,57			2,89
Fond de société en commandite de revenus fixes non conventionnels Vestcor								3,23
Indice de référence								3,20
Fonds d'achèvement de placement adossé à l'actif Vestcor								(5,79)
Indice de référence								(5,89)
Fonds de promotion à revenu fixe du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	4,07	1,80	1,21	2,28	2,69	2,78	3,63	5,51
Indice de référence	6,11	(3,55)	(3,36)	(0,48)	0,86	1,15	2,18	4,22
Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	5,27	3,63	2,49	2,14	2,13	1,94	1,69	2,57
Indice de référence	4,68	3,23	2,20	1,86	1,82	1,57	1,31	2,23
Fonds du marché monétaire à long terme Vestcor								2,37
Indice de référence								2,53
Fonds d'investissement des étudiants de la SGPNB	9,83	0,80	4,48	5,63	7,28	5,67	5,75	6,67
Indice de référence	9,58	0,21	3,95	5,04	6,74	5,18	5,52	6,42
Fonds indiciel d'actions canadiennes de la SGPNB	11,76	2,61	9,66	8,68	11,43	8,00	7,97	7,16
Indice de référence	11,75	2,58	9,59	8,58	11,30	7,85	7,62	6,81
Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation de la SGPNB	4,83	1,47	10,40	11,90	13,21			7,98
Indice de référence	4,79	(2,50)	4,57	6,58	8,37			4,19

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	7 ans %	10 ans %	Depuis la création des entités le 1 avril 1998 ¹ %
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité de la SGPNB	8,82	3,80	10,13	6,96	10,34	7,57	8,52	9,12
Indice de référence	11,59	5,07	11,65	8,25	11,25	7,97	8,49	8,57
Fonds d'actions canadiennes externes de la SGPNB	9,51	2,75	9,75	9,00	11,62	8,14	8,06	9,86
Indice de référence	11,75	2,58	9,59	8,58	11,30	7,85	7,62	9,02
Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB ²	16,82	4,20	6,85	6,31	8,27	7,51	7,88	6,31
Indice de référence	15,07	2,76	5,22	5,39	7,41	6,65	6,55	5,08
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB	15,33	2,95	5,40	5,59	7,62	6,90		7,22
Indice de référence	15,07	2,76	5,22	5,39	7,41	6,65		7,00
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB – Classe N	13,99	2,91	5,38	5,55	7,59	6,86	6,78	5,37
Indice de référence	15,07	2,76	5,22	5,39	7,41	6,65	6,55	5,08
Fonds d'actions internationales à faible capitalisation Vestcor	10,24	(1,88)						(1,03)
Indice de référence	12,98	(0,91)						0,19
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB	8,38	3,53						7,12
Indice de référence	4,16	0,25						4,69
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB – Classe N	8,28	3,45						7,09
Indice de référence	4,16	0,25						4,69
Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité de la SGPNB – Classe N	13,25	2,78	3,75	2,89	3,52	4,79		3,69
Indice de référence	5,99	(1,09)	0,79	2,04	2,23	4,47		3,04
Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB (2017)	23,71	3,41	10,72	12,11	14,54			11,95
Indice de référence	23,69	3,37	10,68	12,06	14,51			11,92
Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB – Classe N	23,64	3,36	10,71	12,05	14,49	12,86	14,28	12,28
Indice de référence	23,10	2,88	10,17	11,53	13,93	12,31	13,89	12,09
Fonds d'actions américaines à faible capitalisation de la SGPNB								7,21
Indice de référence								6,19
Fonds de titres indexés à l'inflation de la SGPNB	2,16	(6,65)	(3,94)	0,14	1,72	1,38	2,81	5,71
Indice de référence	1,99	(6,52)	(3,81)	0,15	1,67	1,29	2,73	5,56

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	7 ans %	10 ans %	Depuis la création des entités le 1 avril 1998 ¹ %
Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB	(16,99)	(7,01)	(0,01)	0,45	2,53	5,99	7,13	9,69
Indice de référence	(2,66)	2,68	3,56	4,07	4,47	4,81	4,99	5,39
Fonds de placement immobilier canadien de la SGPNB	2,70	(7,65)	4,84	0,06	4,31	5,45	6,08	6,03
Indice de référence	2,62	(7,72)	4,79	0,00	4,19	5,29	5,91	5,86
Fonds de valeurs immobilières non canadiennes de la SGPNB	(17,56)	(36,61)	(26,20)	(24,75)	(19,31)	(10,26)		(9,31)
Indice de référence	(2,66)	2,68	3,56	4,07	4,47	4,81		4,88
Valeurs immobilières privées de placements Vestcor, société en commandite	(3,20)	1,74	4,86	3,62	5,08			4,64
Indice de référence	(2,66)	2,68	3,56	4,07	4,47			4,79
Valeurs immobilières privées de placement Vestcor 2	(6,48)	2,21	6,73	6,18	4,87			5,82
Indice de référence	(2,66)	2,68	3,56	4,07	4,47			4,49
Fonds de placements immobiliers Vestcor, société en commandite	(3,74)	3,60	6,08	4,68				4,36
Indice de référence	(2,66)	2,68	3,56	4,07				4,11
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB (2017) ³	4,86	(9,89)	4,68	1,14	5,19			3,89
Indice de référence	8,35	(6,64)	6,85	3,21	6,75			5,13
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB – Classe N	5,01	(9,82)	4,74	1,63	5,56	4,54	9,63	8,19
Indice de référence	6,96	(7,75)	5,68	2,19	5,66	4,57	9,46	8,13
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB (2017)	2,75	2,71	4,80	3,43	5,26			3,61
Indice de référence	0,63	4,69	4,90	5,08	5,29			5,32
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB - Classe N	8,67	5,11	6,32	4,18	5,76	4,69		4,25
Indice de référence	0,63	4,69	4,90	5,08	5,29	5,39		5,39
Fonds d'investissement en infrastructures de la SGPNB	(0,93)	2,35	2,45	2,72	5,24	7,26	7,26	7,40
Indice de référence	9,90	9,40	8,03	7,42	7,16	6,73	6,33	6,22
Investissement en infrastructures de placements Vestcor, société en commandite	4,71	10,71	10,55	9,33	8,72			10,72
Indice de référence	9,90	9,40	8,03	7,42	7,16			6,69
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB (2017)	1,62	7,12	7,49	8,81	7,98			6,95
Indice de référence	4,68	3,23	2,20	1,86	1,82			1,64

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	7 ans %	10 ans %	Depuis la création des entités le 1 avril 1998 ¹ %
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB								
— Classe N	2,12	7,79	7,96	9,33	8,34	6,77	6,54	5,32
Indice de référence	4,68	3,23	2,20	1,86	1,82	1,57	1,31	1,23
Fonds de la stratégie d'actions quantitatives beta (2017)	5,23	4,49	4,63	3,97	4,56			4,73
Indice de référence	4,68	3,23	2,20	1,86	1,82			1,64
Fonds de la stratégie d'actions quantitatives beta — Classe N	4,98	4,27	4,38	3,61	4,35	4,49		4,67
Indice de référence	4,68	3,23	2,20	1,86	1,82	1,57		1,50
Fonds de promotion d'actions du Canada atlantique et du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	(0,04)	(0,02)	0,63	6,02	6,73	8,46	6,61	9,33
Indice de référence	9,90	9,40	8,03	7,42	7,16	6,73	6,33	6,91
Fonds d'actions de sociétés fermées de la SGPNB	(6,01)	(5,05)	4,86	9,26	8,66	12,57	14,25	10,82
Indice de référence	20,47	2,85	8,65	9,06	11,20	9,60	9,89	8,35
Actions fermées de placement Vestcor, société en commandite	15,92	15,16	23,47	22,34	17,74			11,94
Indice de référence	20,47	2,85	8,58	9,72	11,47			8,91
Fonds indiciel actif d'actions internationales Vestcor								4,41
Indice de référence								3,68
Fonds indiciel actif d'actions internationales Vestcor - Classe N								4,41
Indice de référence								3,68
Fonds mondial de primes de risques alternatives Vestcor								2,29
Indice de référence								1,28

¹ Le 1^{er} avril 2008, Vestcor a fixé des indices de référence en dollars canadiens pour les actions internationales. Par conséquent, les indices étrangers ne sont présentés qu'à partir du 1^{er} avril 2008.

² Le Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB a été créé le 1^{er} août 2001. Les rendements et les indices de référence sont rapportés à partir du 1^{er} avril 2008, car la stratégie a changé de l'Europe au MSCI EAFE.

³ Le Fonds immobilier international de la SGPNB a été créé le 2 septembre 2003. Il n'est pas possible d'indiquer un indice de référence depuis sa création, car les indices étrangers ne sont communiqués qu'à partir du 1^{er} avril 2008.

VESTCOR

ÉTATS FINANCIERS
LE 31 DÉCEMBRE 2023

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers annuels ci-dessous font état de la situation financière et des résultats de l'exploitation de Vestcor Inc. (« Vestcor ») au cours de l'année terminée le 31 décembre 2023. Ils ont été préparés par la direction et ratifiés par le conseil d'administration.

La direction a dressé les états financiers de Vestcor conformément à la partie III du Manuel de CPA Canada : *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif*. Les états financiers sont à usage général et comprennent un état de la situation financière, un état des résultats et de l'évolution de l'actif net et un état des flux de trésorerie.

La direction est responsable de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, y compris des montants issus des meilleurs jugements et estimations. Vestcor a des systèmes de contrôle interne et des procédures à l'appui qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est exacte, que les actifs sont protégés et que les ressources sont gérées de manière efficace.

La responsabilité ultime des états financiers incombe au conseil d'administration. Le conseil est assisté par son comité de vérification, qui est composé de six membres du conseil. Le comité de vérification examine les états financiers et recommande leur approbation au conseil. Le comité de vérification examine également les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, à la gestion des risques financiers et à la portée, à la planification et aux résultats de vérification des vérificateurs internes et externes.

KPMG LLP, le vérificateur externe des états financiers, relève du comité de vérification. Il a réalisé un examen indépendant des états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada, effectuant les tests et suivant les procédures qui lui semblaient nécessaires afin de pouvoir exprimer une opinion au conseil d'administration.

[signé]

John A. Sinclair

Président et chef de la direction

[signé]

Brent Henry, CPA, CA

Chef des finances



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place Frederick Tour TD
700-77, rue Westmorland
Fredericton (NB) E3B 6Z3
Canada
Téléphone 506 452 8000
Télécopieur 506 450 0072

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de Vestcor Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Vestcor Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2023
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(Ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

KPMG A.N.L. / S.R.L. C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Fredericton, Canada

25 mars 2024

VESTCOR INC.**État de la situation financière**

En date du 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	816 \$	774 \$
Débiteurs (note 10)	8 756	8 394
Autres débiteurs	23	50
Charges payées d'avance	1 803	1 714
Total de l'actif à court terme	11 398	10 932
Débiteurs à long terme pour régime complémentaire (note 10)	282	283
Débiteurs à long terme pour rémunération incitative (note 10)	5 693	4 588
Immobilisations (note 3)	2 761	3 032
Actifs incorporels (note 4)	2 654	3 096
	22 788	21 931
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	11 163 \$	10 764 \$
Tranche à court terme du prêt à court terme (note 10)	125	123
Tranche à court terme des obligations au titre du régime complémentaire de retraite (note 6)	31	29
Total du passif à court terme	11 319	10 916
Régime complémentaire de retraite (note 6)	282	283
Charges à payer à long terme pour rémunération incitative	5 693	4 588
Montant à payer du prêt à terme (note 10)	2 294	2 419
Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels (note 7)	3 198	3 723
Total du passif	22 786	21 929
Actif net non affecté	2	2
	22 788 \$	21 931 \$

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers**Obligations contractuelles et éventualités (note 9)*

Approuvé au nom du conseil d'administration :

[signé]
David O'Neill Losier
Président du conseil

[signé]
Cathy Rignanesi
Présidente du comité de vérification

VESTCOR INC.**État des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Exercice clos le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2023		2022
PRODUITS			
Frais de gestion de placements <i>(note 10)</i>	28 286	\$	27 938 \$
Frais d'administration des régimes de retraite <i>(note 10)</i>	9 064		8 509
Frais d'administration des avantages sociaux	1 564		1 574
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	744		771
Autre	803		307
Total des produits	40 461		39 099
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	25 047		23 762
Systèmes d'information	5 880		5 181
Gestion de placements à l'externe	3 508		4 452
Garde de titres	1 237		1 311
Bureau et entreprise	1 742		1 531
Services professionnels	1 093		903
Loyer de bureaux	1 022		1 000
Amortissement des immobilisations	932		959
Total des charges	40 461		39 099
Excédent des produits sur les charges	—		—
Actif net non affecté, à l'ouverture de l'exercice	2		2
Actif net non affecté, à la clôture de l'exercice	2	\$	2 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

VESTCOR INC.**État des flux de trésorerie**

Exercice clos le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	— \$	— \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations et des biens incorporels	932	959
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et aux biens incorporels	(774)	(771)
Régime complémentaire de retraite	30	(14)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	(362)	(1 210)
Débiteurs à long terme pour régime complémentaire	1	44
Débiteurs à long terme pour rémunération incitative	(1 105)	(1 949)
Créditeurs de la Société Vestcor	—	1
Autres débiteurs	27	18
Charges payées d'avance	(89)	(849)
Créditeurs et charges à payer	399	1 644
Charges à payer à long terme pour rémunération incitative	1 105	1 949
Flux net de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	194	(178)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	219	(200)
Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels	(219)	200
Flux net de trésorerie provenant des activités d'investissement	—	—
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Paiement au titre du régime complémentaire de retraite	(29)	(28)
Produits du prêt de la Société Vestcor	—	—
Remboursements sur prêt	(123)	(121)
Flux net de trésorerie provenant de l'activité de financement	(152)	(149)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE		
Trésorerie au début de l'exercice	774	1,101
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	816 \$	774 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

VESTCOR

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

1. Nature des activités

Vestcor Inc. (« Vestcor ») a été créée le 1^{er} janvier 2018 au moment de la fusion de la Société de gestion des placements Vestcor (« SGPV ») et la Société de services de retraite Vestcor (« SSRV »), les deux sont les entités en propriété exclusive de la Société Vestcor. La Société Vestcor est une organisation à but non lucratif sans capital-actions dont les membres sont le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB). Les entités d'exploitation de Vestcor ont été transférées à la Société Vestcor de la Province du Nouveau-Brunswick le 1^{er} octobre 2016.

Le mandat de Vestcor est de fournir des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion de placements et de conseils pour les caisses de retraite et fonds en fiducie, fonds de dotation et autres fonds semblables du secteur public.

Vestcor recouvre la totalité de ses charges de fonctionnement et de ses dépenses en immobilisations selon la méthode du recouvrement des coûts. Vestcor est exonérée d'impôts sur le bénéfice en vertu du paragraphe 149(1)l de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Ces états financiers présentent les résultats d'exploitation de Vestcor pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les données comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ils ont été établis conformément à la Partie III du Manuel des comptables professionnels agréés (CPA) : *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif*. Les principales méthodes comptables utilisées dans le cadre de l'établissement de ces états financiers sont les suivantes :

b) Constatation des produits

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est probable. Vestcor comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants à ceux qui sont utilisés pour l'amortissement des immobilisations en question.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la prestation de services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire, aux taux suivants :

Matériel informatique	- 3 et 5 ans
Mobilier et matériel	- 12,5 ans
Améliorations locatives	- sur la durée résiduelle du bail

VESTCOR

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Actifs incorporels

Les immobilisations incorporelles sont liées aux frais de conseil engagés pour la mise en œuvre d'un système d'administration des pensions et des avantages sociaux de tiers. Les coûts de développement du système sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque les critères de capitalisation ont été remplis. Cela comprend : la capacité de démontrer la faisabilité technique; l'intention de la société d'achever la mise en œuvre; la disponibilité de ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement; l'utilisation du système une fois celui-ci mis en œuvre implémenté; et la capacité de démontrer que l'actif générera des avantages économiques futurs. Les coûts de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée à 10 ans.

e) Avantages sociaux futurs des employés

Les employés à temps plein sont membres du RRSPNB, un régime contributif à prestations cibles. Avant le 1^{er} janvier 2014, les employés à temps plein étaient membres d'un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. En outre, certains employés sont également membres d'une convention de retraite dont le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le promoteur. Les actifs et les passifs de ces régimes ne sont pas séparés. Puisqu'il est impossible d'obtenir tous les renseignements nécessaires à une répartition très précise de sa part d'obligations, Vestcor a recours à la méthode de comptabilisation des régimes à cotisations déterminées pour rendre compte de sa part de ces régimes. Par conséquent, les cotisations de l'employeur sont passées en charge à mesure qu'elles sont engagées.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont évalués par la suite au coût ou au coût amorti, sauf si la direction décide de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur. Vestcor n'a pas choisi de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur.

En la présence d'indicateurs de perte de valeur, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la fin de l'exercice financier. Vestcor détermine alors s'il existe une détérioration importante du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs par rapport aux actifs financiers. Si c'est le cas, la valeur comptable de l'actif financier est réduite à la plus élevée de ces valeurs : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant pouvant être obtenu de la réalisation de l'actif financier ou le montant pouvant être obtenu de la réalisation d'une sûreté accessoire. En cas d'événement ou de circonstances entraînant un changement de situation, une perte de valeur sera reprise à concurrence de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

VESTCOR**Notes afférentes aux états financiers**

Exercice clos le 31 décembre 2023

*(en milliers de dollars canadiens)***2. Principales méthodes comptables (suite)***g) Utilisation d'estimations*

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. Ces estimations et hypothèses portent principalement sur la valeur recouvrable nette des débiteurs, la durée de vie estimative et le choix des taux d'amortissement des immobilisations (*note 3*) et des apports reportés (*note 7*) et la provision actuarielle estimée pour le régime complémentaire de retraite (*note 6*).

3. Immobilisations

	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Total 2023
Coût				
Solde à l'ouverture	1 536 \$	632 \$	2 238 \$	4 406 \$
Achats	206	13	—	219
Ventes	(623)	—	—	(623)
Solde à la clôture	1 119	645	2 238	4 002
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	985	165	224	1 374
Charge d'amortissement	327	51	112	490
Ventes	(623)	—	—	(623)
Solde à la clôture	689	216	336	1 241
Valeur comptable nette	430 \$	429 \$	1 902 \$	2 761 \$

	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Total 2022
Coût				
Solde à l'ouverture	1 359 \$	609 \$	2 238 \$	4 206 \$
Achats	177	23	—	200
Ventes	—	—	—	—
Solde à la clôture	1 536	632	2 238	4 406
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	622	116	112	850
Charge d'amortissement	363	49	112	524
Ventes	—	—	—	—
Solde à la clôture	985	165	224	1 374
Valeur comptable nette	551 \$	467 \$	2 014 \$	3 032 \$

VESTCOR

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

4. Actifs incorporels

	Total 2023		Total 2022	
Coût				
Solde à l'ouverture	4 423	\$	4 461	\$
Ventes	—		(38)	
Solde à la clôture	4 423		4 423	
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	1,327		892	
Charge d'amortissement	442		435	
Solde à la clôture	1 769		1 327	
Valeur comptable nette	2 654	\$	3 096	\$

5. Remises gouvernementales

Les crédateurs et charges à payer constatés dans l'état de la situation financière correspondent à des remises gouvernementales totalisant 182 \$ au 31 décembre 2023 (288 \$ - 2022) et incluant des montants dus au titre de la TPS et de la TVH.

6. Régime complémentaire de retraite

Vestcor a un passif estimatif de 313 \$ (312 \$ - 2022) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés pris en compte en 2003 et en 2004. Le passif au titre des prestations constituées a été déterminé par une évaluation actuarielle entreprise en date du 31 décembre 2023. Il équivaut à la valeur actuelle des versements futurs prévus. Le coût final pour Vestcor variera en fonction de l'indexation accordée sur cette pension et de facteurs démographiques. Les variations du passif prévu sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements sont recouverts par des honoraires imputés aux clients.

7. Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels

Le solde des apports reportés non amortis comprend ce qui suit :

	2023		2022	
Solde au début de l'exercice	3 723	\$	4 332	\$
Apports nets additionnels reçus	219		200	
Moins les montants amortis au revenu	(744)		(771)	
Moins la réduction de valeur des apports reportés liés aux immobilisations	—		(38)	
Solde à la fin de l'exercice	3 198	\$	3 723	\$

8. Avantages sociaux futurs des employés

Vestcor est un employeur qui participe au RRSPNB. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, Vestcor a passé en charges des cotisations de 1 349 \$ (1 383 \$ - 2022) en vertu du régime de retraite. Vestcor est aussi un employeur qui participe à une convention de retraite (« CR »). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, Vestcor a passé en charges des cotisations de 151 \$ (145 \$ - 2022) en vertu de la CR.

VESTCOR

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

9. Obligations contractuelles et éventualités

Vestcor loue certains de ses locaux en vertu d'un nouveau bail d'exploitation pour une période initiale de vingt ans, débutant le 1^{er} septembre 2020. Les futurs paiements minimaux exigibles seront de 630 \$, annuellement, pour les dix premières années; par la suite, ce montant sera rajusté annuellement en fonction de l'indice global des prix à la consommation du Canada.

10. Opérations et soldes entre apparentés

Vestcor leur offre à tous deux des services de gestion des placements et d'administration des pensions. Quels que soient les clients, ces services sont facturés selon la méthode de recouvrement des coûts. Les coûts directement attribuables à un client lui sont directement facturés. Tous les autres sont répartis entre les clients selon leur quote-part d'actifs gérés pour ce qui est des services de gestion des placements et selon le travail accompli pour ce qui est des services d'administration des régimes de retraite. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, Vestcor a facturé 15 959 \$ et 10 817 \$ au RRSPNB et au RPENB respectivement (15 782 \$ et 10 898 \$ - 2022 respectivement) pour ces services. Ces montants sont inclus dans les frais de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite constatés dans l'état des résultats. Au 31 décembre 2023, le RRSPNB et le RPENB devaient respectivement 7 178 \$ et 5 238 \$ (5 825 \$ et 4 251 \$ - 2022) à Vestcor pour ces services. Ces montants sont comptabilisés dans les débiteurs.

En vertu d'une entente avec son propriétaire, la Société Vestcor, pour un prêt à terme non garanti, Vestcor peut prélever des avances jusqu'à un montant maximum de 3 000 \$ aux fins de certaines dépenses en capital, y compris des améliorations locatives, des meubles et de l'équipement. Au 31 décembre 2023, le prêt remboursable à la Société Vestcor s'élevait à 2 419 \$ (2 542 \$ - 2022). Le prêt est remboursable par des versements mensuels égaux, constitués du principal et de l'intérêt à un taux de 1,597 % par an; la date d'échéance est le 31 décembre 2040. Les remboursements de prêt attendus au cours des cinq prochaines années sont environ 163 \$ par an.

Vestcor est économiquement dépendante du revenu provenant de ses clients conformément au modèle opérationnel de recouvrement des coûts qui régit son fonctionnement.

11. Indemnisations

Vestcor fournit des indemnisations aux membres de sa direction et à ses administrateurs suivant certains règlements de la société. Vestcor peut être tenue de dédommager ces personnes dans l'éventualité d'une réclamation portée contre elles. Le caractère incertain de ces indemnisations empêche Vestcor d'évaluer raisonnablement le montant maximum des paiements potentiels qu'elle serait tenue de faire. À ce jour, Vestcor n'a reçu aucune réclamation et n'a effectué aucun paiement d'indemnisation.

12. Risques financiers

Vestcor est exposée aux risques de crédit et de liquidité. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'exposition de Vestcor au risque de crédit se limite à la valeur comptable de ses trésoreries et autres débiteurs, dont les montants ont tous été recouverts subséquemment à la date des états financiers. Le risque de liquidité découle de la possibilité que Vestcor ne soit pas en mesure de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Vestcor opère sur une base de recouvrement des coûts et dépend du revenu reçu de ses clients. La direction est d'avis que Vestcor n'est pas exposée à d'autres risques financiers.